DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14188 - 5 F — SAMEDI 8 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La crise du Golfe à la veille du sommet américano-soviétique

L'argent fait la force

L'ARGENT, nerf de la guerre ? A l'occasion du sommet Bush-Gorbatchev d'Helsinki dimanche 9 septembre, le numéro un américain va proposer au chef du Kremlin une aide économique pour conforter son soutien dans la crise du Golfe. Dans les discussions germano-soviétiques sur le financement du retrait des forces militaires de RDA, Bonn marchande sa contribution financière. Les nations et leurs dirigeants peuvent avoir des convictions, des ambitions – même les plus nobles – ou des intérêts, seules celles au service desquelles il y a l'argent – et des armes – peuvent les défendre.

Il est sans doute excessif de réduire le sommet d'Helsinki à un simple marchandage entre Américains et Soviétiques : les premiers tentant d'acheter à coups de milliards de dollars l'appui des seconds dans la crise du Golfe. Mais il est évident que le chaos économique dans lequel se trouve l'URSS place Mikhaïl Gorbatchev dans une position de faiblesse. Alors que les pénuries se multiplient et malgré des ventes d'or importantes, l'URSS a d'énormes besoins financiers. La désorganisation affecte autant les industries militaires que la production de pétrole, en forte chute. Moscou ne pourra ainsi même pas tirer profit de l'actuelle hausse des prix du brut.

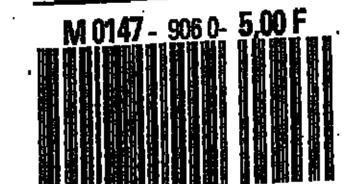
ALORS qu'avant l'été ils avaient refusé d'accorder une aide financière massive à l'URSS – malgré l'insistance de Mikhaïl Gorbatchev, – Les Etats-Unis ont modifié sensiblement leur position. Favorablement « impressionnée » par le comportement de l'URSS dans la crise du Golfe, comme l'a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, l'administration américaine se dit prête aujourd'hui à injecter quelques milliards de dollars en Union soviétique.

Première puissance économique et militaire mondiale, malgré tous les débats sur son déclin, les Etats-Unis continuent à mener la danse. Même si leurs moyens financiers sont limités – ils sont le pays le plus endetté du monde, – ils ont toujours la capacité de mobiliser les fonds dont ils ont besoin, comme en témoigne la tournée de M. James Baker dans les pays du Proche-Orient et en Europe.

LES discussions en cours entre Bonn et Moscou sur le financement du retrait des forces militaires soviétiques du territoire de l'ex-RDA illustrent d'une autre manière l'influence de l'économie sur la diplomatie, des deutschemarks sur l'avenir politique de l'Europe. Dans son opération d'absorption de la RDA, la RFA est prête à payer. Très cher. Mais inquiète du coût réel de l'unification, bien supérieur, semble-t-il, à ce qu'elle avait escompté, elle veut limiter sa contribution à la construction de logements pour les familles de militaires en URSS. Un accord devrait pourtant être rapidement trouvé.

Même si l'économie ne fait pas la force d'une diplomatie, dans le concert international, la parole est, en définitive, à ceux qui ont les armes et l'argent. Comme le rappelle le cas du Japon, il peut y avoir des géants économiques qui restent, peut-être provisoirement, des nains politiques. Mais l'inverse est rarement vrai. Pour avoir une quelconque influence, il faut s'appuyer sur une économie forte. M. François Mitterrand en est, semble-t-il, convaincu.

M 0147 - 906 0- 5,00 F



M. Mitterrand ne souhaite pas que M. Bush et M. Gorbatchev lancent un ultimatum à l'Irak



● A Paris. – Au cours de sa troisième conférence de presse depuis le début de la crise, le président Mitterrand a déclaré jeudi 6 septembre à l'Elysée que la France appliquerait *« de manière implacable »* l'embargo contre l'Irak. Le chef de l'Etat a exprimé l'espoir que le prochain sommet Bush-Gorbatchev, dimanche à Helsinki, renforcerait la *« cohésion »* de la communauté internationale. Il a aussi exprimé le souhait que MM. Bush et Gorbatchev n'adressent pas d'ultimatum à l'Irak. Il a répété que la France n'abandonnerait pas à leur sort les otages *« victimes d'un acte de barabarie »*, mais que son devoir était aussi de ne céder à aucune pression. Dans un entretien accordé au *Monde* M. Le Pen réaffirme, d'autre part, que l'Irak n'exerce pas de *« chantage »* sur la vie des otages.

Pages 6, 7 et 8

● Mesures fiscales. – La polémique sur le projet de budget 1991 s'est apaisée après une nouvelle rencontre, jeudi, entre le gouvernement et les élus socialistes. Ceux-ci ont reconnu le bien-fondé d'une réaction rapide aux événements du Golfe sous forme, notamment, d'un soutien aux entreprises. Des mesures fiscales ont été précisées.

Page 6

● Les activités diplomatiques. – Arrivé à Djedda jeudi soir 6 septembre, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, s'est entretenu avec le roi Fahd d'Arabie saoudite. On annonçait à l'issue de ces conversations que Ryad prendrait intégralement à sa charge le coût sur le terrain du déploiement américain.

Le président des Etats-Unis, M. George Bush, s'est déclaré prêt à adresser prochainement un message télévisé à la nation irakienne, comme le lui avait proposé Bagdad.

En ce qui concerne l'embargo, le comité des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU a chargé le secrétaire général d'un rapport sur la situation alimentaire en Irak et au Koweït occupé.

Pages 3 et 4

● Les activités militaires. – A Washington, le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, a indiqué que quelque 100 000 soldats américains étaient actuellement engagés dans l'opération *« Bouclier du désert »*. Bagdad, de son côté, a annoncé la mobilisation de milliers de soldats.

Pages 3 et 4

● A Londres. – Au cours d'un débat extraordinaire aux Communes, Mme Margaret Thatcher a ironisé jeudi sur M. Saddam Hussein, dénonçant *« ce moderne Saladin qui se cache derrière des femmes et des enfants »* ; 318 ressortissants britanniques retenus en Irak et au Koweït sont arrivés le même jour à Amman.

Page 4

Quelle guerre, pour quelle paix ?

par André Fontaine

« LOGIQUE de guerre » : François Mitterrand persiste et signe. A s'en tenir à la définition classique de la guerre par Clausewitz – « un conflit de grands intérêts réglé par le sang » – il n'y a là aucun abus de langage : Bagdad a fait couler le sang pour s'emparer du Koweït, où la résistance guerroie comme elle peut contre l'occupant. Le blocus est bien un acte de guerre dont Saddam Hussein affirme, vrai ou pas, qu'il a déjà tué, faute de vivres ou de médicaments, de nombreux bébés irakiens. Et combien sont déjà morts, combien vont mourir, parmi les dizaines de milliers de travailleurs étrangers qui ont pris à travers le désert, avec femmes et enfants, la route d'Akaba, pour y attendre à longueur de journée, dans une chaleur de serre, le bateau qui les ramènera chez eux ?

Les bonnes âmes qui veulent voir dans l'héritier de Nabuchodonosor et de Saladin, malgré son goût ceausescien pour les palais de marbre, le champion des pauvres ne peuvent pas ne pas constater, à le contempler sur le petit écran, avec ses pochettes de soie et ses grâces de grand'mère loup qu'il ne paraît pas trop se soucier du sort de ces malheureux-là.

Lire la suite page 5

Le président renforcé par l'épreuve

par Jean-Yves Lhomeau

Depuis qu'il a été élu président de la République en 1981, M. François Mitterrand a affronté bien des épreuves. Mais jusqu'alors, pour l'essentiel, elles avaient été d'ordre intérieur : le virage de la rigueur économique (1982-1983), une querelle scolaire exacerbée au point de menacer la stabilité du pouvoir (1984), l'affaire Greenpeace (1985), la cohabitation avec M. Chirac à Matignon (1986-1988), le terrorisme à plusieurs reprises pendant son premier septennat. Une exception, cependant, et de taille, le bouleversement à l'Est ; mais la France était largement hors du coup, ce qui a d'ailleurs été reproché au chef de l'Etat.

Il manquait donc, si l'on ose dire, à l'exercice plein de son métier une crise internationale de grande ampleur. M. Mitterrand ne peut évidemment que regretter d'être affronté, au nom de la France, à ce qu'il appelle *« une logique de guerre »*. Chacun s'en passerait. Mais puisque conflit il y a, il faut s'y faire et démontrer que, sur ce terrain-là aussi, le Mitterrand chef d'Etat ne manque ni de lucidité, ni de sang-froid, ni de fermeté.

Si l'on se fie aux analyses de la crise développées au RPR et à l'UDF, si l'on en croit les premières indications fournies par les sondages d'opinion selon lesquels les Français soutiennent massivement la ligne définie par le chef de l'Etat, dont la cote progresse fortement, M. Mitterrand a, pour le moment, réussi sa démonstration.

Que MM. Balladur, Barre, Chirac, Giscard d'Estaing approuvent publiquement, à quelques nuances près, l'action du président de la République, que les Français suivent le mouvement, ne veut pas dire que M. Mitterrand a raison sur le fond.

Après tout, les Autrichiens acclament leur président, M. Kurt Waldheim, et la récupération de ses otages nationaux au prix de n'importe quelle compromission. Au moins peut-on remarquer que le soutien accordé à M. Mitterrand l'est sur des bases exactement inverses.

Avant cette crise, le président de la République était fragilisé par le simple constat qu'en raison de son âge il ne serait pas candidat, en 1995, à un troisième mandat. Dès sa réélection en 1988, la guerre de succession avait éclaté au Parti socialiste et les péripéties des batailles pour le contrôle de l'appareil du PS avaient montré que M. Mitterrand perdait la maîtrise du parti qui l'avait porté au pouvoir. Il n'est plus question de querelles de succession. Quant aux réflexes pacifistes, tiers-mondistes ou anti-américains qui subsistaient encore dans ce parti, ils ont été provisoirement étouffés par la manière dont le chef de l'Etat a abordé la crise du Golfe.

Lire la suite page 6

Les Bugatti à Bagatelle

Le sommet de l'art automobile est exposé pendant deux jours

L'éléphant, un peu pataud, levé sur ses pattes arrière, lance vainement sa trompe vers le ciel. C'est au zoo d'Anvers que Rembrandt Bugatti l'a sculpté et immobilisé dans cette inconfortable position. Puis Rembrandt offre l'éléphant de bronze à son frère aîné Ettore, qui prétend construire de sensationnelles voitures de course. Nous sommes en 1916 ; célèbre et mélancolique, Rembrandt se suicidera quelques mois plus tard. Dix ans après, Ettore Bugatti construit la plus belle voiture du monde. La plus longue. La plus puissante. La plus rapide. La plus chère. La « Royale ».

Et c'est naturellement l'éléphant de Rembrandt qui vient orner le radiateur du plus impressionnant pachyderme de l'histoire de l'automobile. Six Bugatti « Royale » construites entre 1926 et 1933. Pas vraiment une voiture de série. Les six modèles existent toujours, roulent encore. Pour la première fois, les Français pourront les voir, à Bagatelle, grâce au concours d'élégance organisé par Automobiles classiques, les 8 et 9 septembre. Les sextuplées ne s'étaient revues qu'une seule fois, aux Etats-Unis, à Peeble Beach, il y a quatre ans. Faire venir du Japon, des USA et de Mulhouse ces chefs-d'oeuvre de trois tonnes demande quelques précautions. Sans oublier leur valeur, difficile à chiffrer car le marché est pour le moins restreint à ce niveau-là ! En tout cas, pas moins de 50 millions de francs.

PHILIPPE AUBERT

Lire la suite page 15

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

…te et la guenon

Nouveau report du vol de la navette américaine Colu…

DÉBATS

Golfe

Mais à quoi sert le « Clemenceau » ?

par François Fillon

LA France prétend jouer dans la crise du Golfe un rôle propre grâce à une intense action diplomatique et à l'envoi d'un double dispositif militaire baptisé : Artimon et Salamandre.

Artimon, qui regroupe une demi-douzaine de bâtiments de la marine nationale répartis entre la mer Rouge et le golfe d'Oman, est chargé du respect de l'embargo décidé par les Nations unies. Ses moyens sont adaptés à sa mission. Reste à savoir si le gouvernement a réellement la volonté de les utiliser.

Salamandre est une force d'une tout autre nature. Articulée autour du porte-avions *Clemenceau*, elle est destinée à mettre en œuvre une quarantaine d'hélicoptères de combat et de transport, soit dans le cadre d'une nouvelle agression irakienne, soit dans celui d'une opération d'évacuation de nos ressortissants.

On est en droit de s'interroger sur l'efficacité militaire et diplomatique de ce dispositif.

Privé de ses avions de combat, le *Clemenceau* doit s'en remettre pour sa protection aérienne aux missiles Crotale, dont il a été équipé lors de sa refonte en 1987, et aux systèmes Masurka du *Colbert*. Il est en réalité sous la couverture aérienne des forces américaines.

Les hélicoptères antichars qu'il transporte n'ont aucune capacité d'action propre. Ils ne peuvent participer qu'à une opération aéroterrestre conduite par les Américains.

Deux autres solutions

Le *Clemenceau* ne pouvant, pour des raisons de sécurité, pénétrer dans les eaux du Golfe, ses hélicoptères devront être mis en œuvre à partir d'une base au sol.

Pourquoi dans ces conditions ne pas les avoir acheminés par avion dans les émirats ? Nous aurions gagné du temps et de l'argent en évitant d'exposer inutilement le *Clemenceau* et de laisser se propager des rumeurs sans doute infondées mais néfastes pour la crédibilité de notre défense sur l'indisponibilité de l'aéronavale.

Deux autres options s'offraient pourtant au gouvernement :

1. – L'envoi du porte-avions *Foch* avec ses quarante avions de combat aurait été plus cohérent avec la volonté d'autonomie d'action affichée par le président de la République. Posté en Méditerranée orientale, il permettait aux Super-Etendard d'effectuer si nécessaire des missions sur une grande partie du territoire irakien. En mer d'Oman, il pouvait participer à la défense de l'Arabie saoudite ou des émirats.

2. – La mise en place à Abou-Dhabi d'une ou deux escadrilles de Mirage 2000 ou F1, de ravitailleurs en vol et d'avions de patrouille maritime aurait sans doute constitué la réponse militaire la plus appropriée parce que la plus souple et la plus efficace. C'est celle qu'ont choisie les Britanniques, qui, malgré un discours d'une fermeté toute thatchérienne, n'ont finalement pas engagé, quantitativement, plus de moyens que nous. C'était en outre la solution la moins coûteuse.

Jouer au plus fin

On nous dira qu'elle nous aurait fait perdre cette indépendance que le président a raison de vouloir préserver. En réalité, la fiction de notre autonomie d'action se dissipera dès que les hélicoptères auront quitté le *Clemenceau* pour rejoindre une base à terre. Nous aurons alors un régiment d'hélicoptères dont on voit mal ce qu'il pourrait faire d'autre que de participer modestement à une opération militaire américaine, et un porte-avions sans avions ni hélicoptères ramené à un rôle de plate-forme de commandement qui aurait pu être assuré par des navires moins encombrants militairement et diplomatiquement.

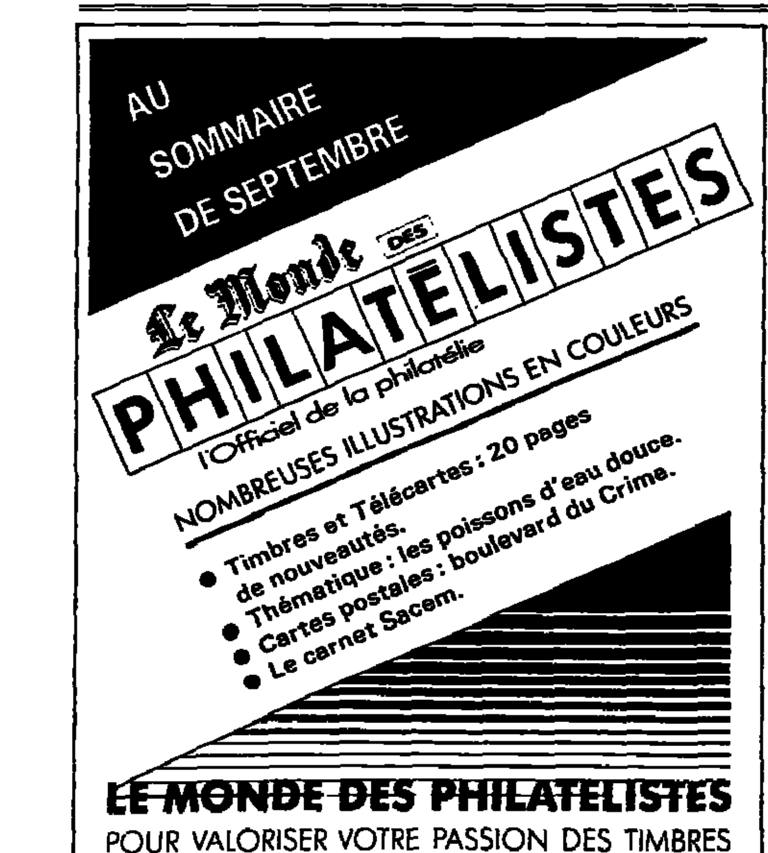
La vérité est que nous avons voulu jouer au plus fin avec l'Irak, comme avec nos alliés, et privilégier une stratégie de communication sur une véritable stratégie diplomatique et militaire.

Le résultat n'est pas brillant : l'Irak n'a évidemment pas saisi toutes les finesses de la manœuvre française. Quant à nos alliés, ils ont beau jeu d'ironiser sur le décalage qui existe entre notre discours et nos actes.

Cette manière d'utiliser nos forces, comme les rumeurs qui circulent sur l'état de l'aéronavale, risque en outre d'entamer gravement la crédibilité de notre défense.

L'envoi sur-le-champ des Super-Etendard ravitaillables en vol sur le *Clemenceau* ou le départ du *Foch* pour la Méditerranée orientale permettrait de redresser la situation, en donnant à notre réponse à Saddam Hussein la véritable fermeté que ses actes appellent tout en conservant notre liberté d'action.

► François Fillon, député RPR de la Sarthe, est ancien président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale.



Rémunérations

Payons autrement les salariés

par Yves Lasfargue

DANS cette menuiserie industrielle, l'atelier de fabrication des meubles est conçu selon les canons de la toute dernière mode technologique : les robots viennent d'être installés, toutes les machines sont reliées entre elles par un réseau de communications, l'organisation essaie de réduire les stocks et d'améliorer la qualité de production. Tout est nouveau, sauf... le système de rémunération, qui reste du modèle 1890, modifié 1947 par les classifications Parodi. Le monde change, les entreprises changent, en particulier sous l'influence de la généralisation des technologies informatiques et robotiques, mais les systèmes de rémunération restent. Technologies et rémunérations, technologies et exclusions sont, dans le domaine de la gestion des ressources humaines, les deux grands problèmes que les entreprises devront résoudre dans les dix prochaines années.

La rémunération des salariés repose, encore, sur cinq grands facteurs : le temps de travail, le rendement personnel, la qualification, les responsabilités, l'individualisation. Or ces éléments doivent tous être remis en cause, car, si pendant une longue période ils permirent d'éviter les rémunérations arbitraires « à la tête du salarié », ils sont devenus aujourd'hui, dans les entreprises largement automatisées, des facteurs d'injustice et d'inégalités.

Une des grandes conquêtes syndicales a été le passage du salaire aux pièces au salaire au temps. Depuis la fin du XIXe siècle, il est normal de rémunérer le salarié qui travaille 38 heures, deux fois plus que celui qui travaille 19 heures par semaine. Mais ce qui était équitable en 1890, devient très injuste en 1990 dans tous les ateliers automatisés. Dans ces ateliers, ni la production ni les efforts fournis par chaque ouvrier ne sont proportionnels au temps de présence d'un individu : ils sont liés au nombre d'incidents et à leur durée. Etre disponible pour intervenir rapidement en cas d'incident est plus important que de travailler longtemps. C'est pourquoi la notion de « temps d'astreinte » qui est réservée encore à quelques spécialistes devant intervenir à tout moment très rapidement (pompiers, agents EDF, police...) va se développer et probablement se généraliser. De plus en plus de salariés y seront soumis à cause de la fragilité croissante des systèmes techniques. Il faudra donc trouver des moyens, et ce n'est pas facile, de rémunérer la disponibilité du travailleur plus que sa présence (« en astreinte » le travailleur attend, chez lui, d'être requis).

Rendement individuel ou solidarité ?

Toujours dans le domaine du temps, il faut constater que beaucoup de travaux sur systèmes informatiques, en particulier les systèmes interactifs, exigent l'implication totale du salarié. Quand celui-ci quitte son lieu de travail, il n'en continue pas moins de penser à son travail. Ce qui veut dire que, pour certains utilisateurs de systèmes interactifs payés traditionnellement au temps d'occupation (temps de présence sur le lieu de travail), il serait important de tenir compte aussi du « temps de préoccupation », comme on le fait depuis longtemps pour certains cadres.

Dans la production traditionnelle, il n'est pas rare de verser des primes correspondant à la production individuelle du salarié. Dans la production automatisée, le nombre de pièces produites dépend du taux de fiabilité du système automatisé, c'est-à-dire du nombre et de la gravité des pannes du système. Cela ne dépend presque plus du mérite ou de la cadence de chaque individu, mais de la conception initiale du système, de l'organisation, et, surtout, de la solidarité des différents services de conception, d'entretien et de maintenance. Pour mobiliser cette solidarité, il faut donc chercher à concevoir de nouveaux systèmes de rémunération prenant en compte l'efficacité collective de l'ensemble « équipe de conception + équipe d'organisation + équipe d'exploitation ».

Un autre facteur de base du salaire est la qualification : plus la qualification d'un travailleur est élevée, plus son salaire est important. Mais il est difficile d'évaluer la qualification d'un individu ou d'un poste. C'est pour cela que, dans les conventions collectives, la qualification est, en général, par souci de simplification, admise comme étant proportionnelle à la durée de la formation théorique. D'après les grilles de classification, un salarié ayant une formation du niveau baccalauréat + 3 gagne plus qu'un salarié du niveau bac + 2, qui lui-même gagne plus que celui du niveau bac. Ces grilles de classification correspondaient à de réelles avancées sociales quand elles furent conçues, mais sont devenues très injustes, surtout avec les systèmes interactifs. En effet, avec ces systèmes on constate qu'une partie importante de la qualification est acquise non pas dans des cours ou des stages de formation sanctionnés par un diplôme, mais sur le lieu même de travail. Il faut rapidement trouver les moyens (autres que les provisoires primes de technicité) de reconnaître ces qualifications acquises par l'utilisation quotidienne des systèmes informatiques.

De nouvelles responsabilités

Si l'on ne règle pas ce problème, se multiplieront les effets pervers : par exemple, les concepteurs essayeront de rendre complexes les postes de travail afin de justifier des formations théoriques longues. On dira, par exemple, qu'il est plus qualifié de travailler sur un traitement de texte mal conçu qui demande un mois de formation, que sur un logiciel ergonomique qui n'en demande que deux jours !

Les hauts salaires sont souvent justifiés par la notion de responsabilités, responsabilités financières, de gestion ou de coordination. Avec l'automatisation généralisée, apparaissent de nouvelles responsabilités souvent plus importantes que les responsabilités administratives traditionnelles. Par exemple, avec des vitesses de production de trois ou quatre millions de produits par jour obtenues grâce à l'automatisation, tout arrêt de production, même très court, prend des allures de catastrophe, et les responsabilités des opérateurs sont immenses. En 1950, on produisait 50 000 bouteilles par jour dans chacune des six usines de ce groupe. Aujourd'hui, les six usines ont été remplacées par une seule produisant 300 000 bouteilles. En 1950, une panne dans une des usines avait peu de conséquences, et les opérateurs avaient peu de responsabilités. Aujourd'hui, par contre, on voit que la responsabilité de toute la production repose sur une seule équipe d'opérateurs et une seule équipe d'agents de maintenance, et qu'une panne d'une heure représente une catastrophe économique. C'est pourquoi, il serait juste de concevoir de nouveaux systèmes de rémunération, prenant en compte les nouvelles responsabilités, que l'on trouvera plus souvent près des automatismes que dans les bureaux et les services de gestion.

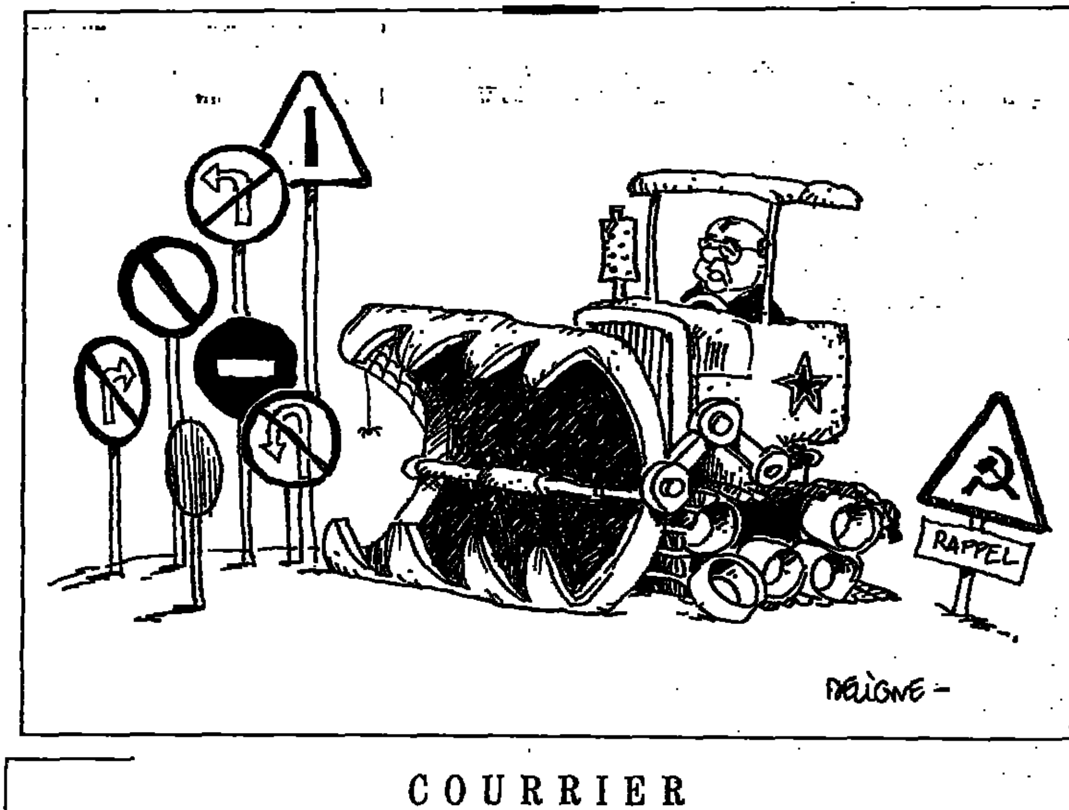
Ce problème, s'il est mal réglé, deviendra la principale source des conflits sociaux des années 90. Il est symptomatique de constater que beaucoup de grands conflits sociaux récents concernent les opérateurs de systèmes très automatisés.

L'individualisation des salaires s'est développée dans de nombreuses entreprises depuis quelques années (plus de 40 % des salaires sont individualisés selon l'enquête annuelle du ministère du travail). Il est probable que cette mode va disparaître, car dans les entreprises utilisant des systèmes automatisés et intégrés, l'efficacité est collective ou n'existe pas. Plutôt que de chercher à affiner les indicateurs d'efficacité individuelle, il nous faut réfléchir dès maintenant à la mise en place de nouveaux indicateurs d'efficacité collective. Payer un individu selon le temps de travail est injuste, mais c'est facile : il suffit de mesurer le temps de présence dans l'entreprise, et les systèmes de pointage informatiques savent très bien le faire. Payer un collectif selon le temps disponible, le temps de préoccupation, ou la promptitude à la remise en route lors d'une panne est beaucoup plus difficile, et le chronomètre, même informatisé, nous aide peu. Reconnaître une qualification acquise « sur le terminal » n'est pas simple. C'est pourtant dans cette voie qu'il faut que les acteurs sociaux négocient et expérimentent.

Les systèmes automatisés ne seront efficaces que si la solidarité entre les services, entre les hommes se développe. Eviter les exclusions par la conception ergonomique des systèmes technologiques, éviter une montée des conflits par la conception de nouveaux systèmes de rémunération adaptés aux contraintes du travail interactif, devraient être les priorités des chercheurs (car les solutions sont loin d'être évidentes) et des responsables d'entreprise dans les années 90 si nous ne voulons pas que les nouvelles technologies soient sources d'inégalités... et d'inefficacité.

► Yves Lasfargue est directeur du Centre de recherches de l'Institut français de gestion.

TRAIT LIBRE



COURRIER

Des dizaines de millions d'otages

Dix mille otages aux mains de Saddam Hussein... L'énormité du chiffre ajoute à l'effroi que nous ressentons pour chacun de ces malheureux. Mais nous oublions ou nous faisons semblant d'oublier que l'arme nucléaire constitue en otages des dizaines de millions de civils chez l'adversaire potentiel. La pédagogie du bouclier humain massif a d'abord été le fait des puissances atomiques. Et il était devenu de bon ton de se féliciter que la paix fût le résultat d'un chantage planétaire.

L'Irak fait de la dissuasion avec les moyens du bord. Ses instruments paraissent très odieux, parce qu'ils se mesurent encore, si l'on ose dire, à l'échelle humaine. Individualisables, ils peuvent faire l'objet de mille et une variations dans le chantage et le supplice. Sont-ils pour autant moins civilisés que nos mégatonnes d'anéantissement anonyme ?

Cessons de considérer l'autre comme un barbare satanisé, et nous aurons peut-être une chance d'éviter le pire.

PHILIPPE SIMONNOT
Paris

Occident sans frontières

Le mot Occident est désormais à tous les coins de page de la presse et sur toutes les ondes. Cela pose un problème de définition. L'Occident, c'est l'endroit où le soleil se couche. Pourtant, le Japon, empire du Soleil-Levant, paraît bien en faire partie. Et l'URSS ? C'est aussi l'Occident pour les Japonais, précisément ! Et l'occident de l'Occident c'est encore l'Occident... En définitive, votre journal n'avait pas tort de parler, le 15 août, dans un encadré, des *« musées occidentaux du monde entier »*. Ne pensez-vous pas cependant qu'un tel phénomène mériterait l'attention, des géographes certes, mais surtout des politologues ?

JEAN MERIC
Saint-Germain-en-Laye

Trop vieux pour enseigner

Capitaine de vaisseau ayant atteint la limite d'âge de cinquante-six ans, je me suis dit que je pourrais retrouver une activité en enseignant la physique et les mathématiques dans un collège ou un lycée. Je suis ancien élève de l'Ecole navale, ingénieur civil en sciences et techniques nucléaires, j'ai enseigné trois ans à l'Ecole des applications militaires de l'énergie atomique, deux ans à l'Ecole militaire de la flotte, et accessoirement je suis chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.

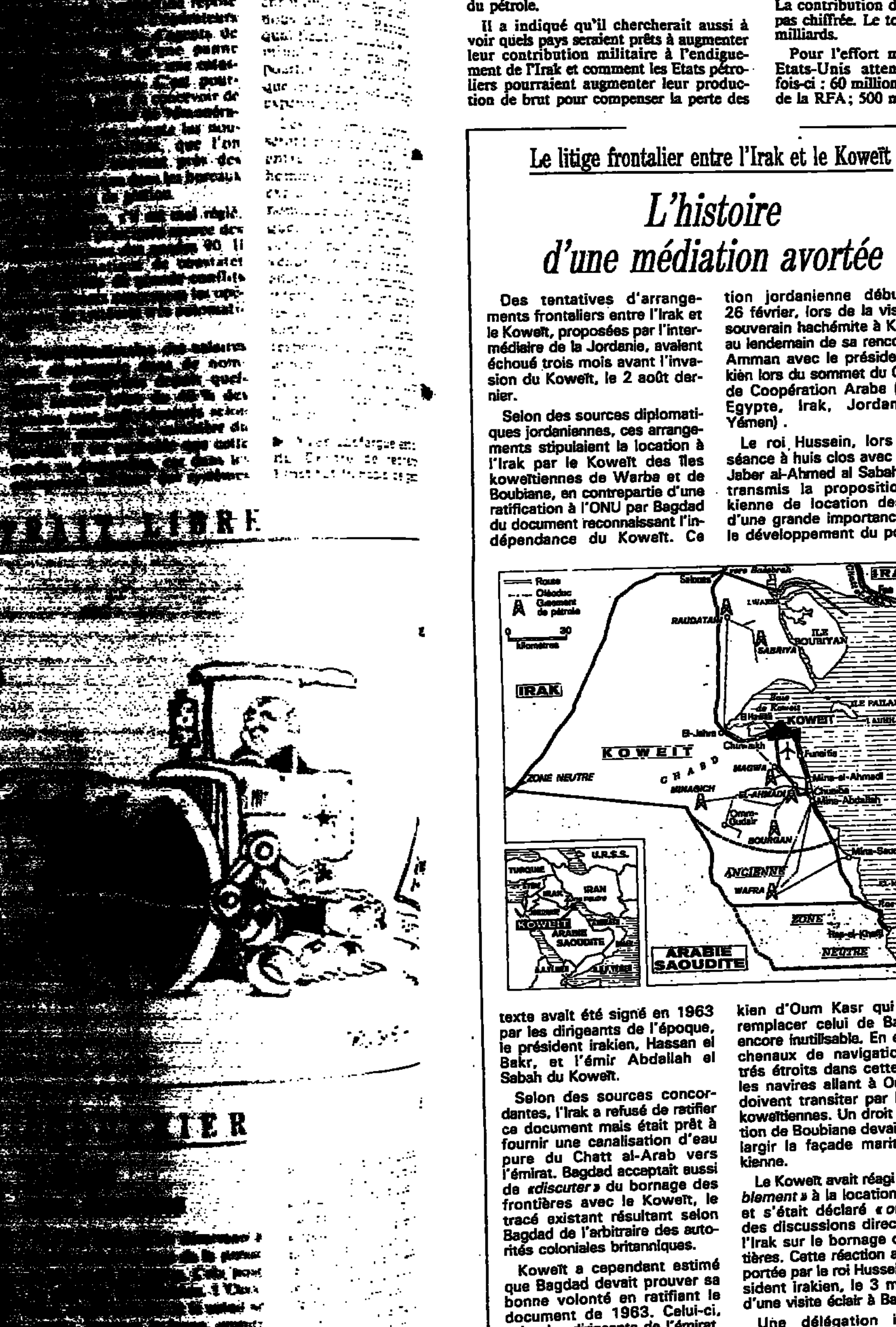
J'ai donc posé ma candidature au rectorat de Nice, m'appuyant sur un texte de 1968 à ma connaissance toujours en vigueur. Il m'a été répondu que ma *« candidature à un emploi de maître auxiliaire était irrecevable »* parce que j'avais atteint *« la limite d'âge »* (quarante ans).

Je préfère ne pas qualifier la raison invoquée...

Je suis persuadé que de nombreux ingénieurs au chômage ou en préretraite seraient intéressés et capables d'enseigner dans les classes secondaires. Il faudrait les recruter sur contrat à durée déterminée et leur offrir autre chose que le salaire d'un maître auxiliaire débutant (de l'ordre de 5 000 F). Cela vaudrait mieux que de faire appel à des étrangers maîtrisant mal le français et qui seraient plus utiles dans leur pays d'origine.

Contre-amiral
FRANÇOIS JOURDIER
Toulon

LA CRISE DU GOLFE



La tournée de M. James Baker au Proche-Orient

L'Arabie saoudite va financer l'opération « Bouclier du désert »

Le secrétaire d'Etat américain James Baker est arrivé jeudi 6 septembre à Djedda, première étape d'une tournée au Proche-Orient et en Europe destinée à inciter les pays riches à contribuer à l'effort international pour amener l'Irak à se retirer du Koweït. M. Baker a dîné avec le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud al Fayçal, avant d'être reçu par le roi Fahd.

Dans l'avion qui l'amenait en Arabie saoudite, M. Baker a souligné que sa mission n'avait pas seulement un caractère économique, notamment pour financer l'opération *« Bouclier du désert »* et soutenir les pays pauvres dont les économies sont frappées de plein fouet par l'embargo contre l'Irak et le renchérissement du prix du pétrole.

Il a indiqué qu'il chercherait aussi à voir quels pays seraient prêts à augmenter leur contribution militaire à l'endiguement de l'Irak et comment les Etats pétroliers pourraient augmenter leur production de brut pour compenser la perte des quelque 4 milliards de barils par jour qu'exportaient l'Irak et le Koweït avant l'invasion du 2 août dernier.

M. Baker a prévenu qu'il ne fallait pas attendre de lui des chiffres pendant cette tournée, qui se poursuivra aux Emirats arabes unis et en Egypte. D'une part, les contributions sont modulables et flexibles, d'autre part, certains pays sont extrêmement susceptibles, a-t-il indiqué.

Selon un projet de directive du Conseil national de sécurité dont de larges extraits ont été publiés la semaine dernière par le *Washington Post*, les Etats-Unis escompteraient les efforts financiers suivants exprimés en dollars et sur une période d'un an : 1,3 milliard du Japon ; 0,5 milliard de la RFA ; 4 milliards de l'Arabie saoudite ; 3 milliards du gouvernement koweïtien en exil ; 1 milliard des Emirats arabes unis. La contribution de la Corée du sud n'est pas chiffrée. Le total devrait atteindre 10 milliards.

Pour l'effort militaire américain, les Etats-Unis attendent, par mois cette fois-ci : 60 millions du Japon ; 40 millions de la RFA ; 500 milions de l'Arabie saoudite ; 400 millions du Koweït ; 100 millions des Emirats arabes unis. Le total devrait atteindre 1,1 milliard par mois.

M. Baker avait tenu à souligner dès son arrivée que l'Arabie avait déjà contribué *« de façon très substantielle »* à l'effort international. D'autant qu'à l'issue des longs entretiens entre M. Baker et le roi Fahd jeudi soir, selon des responsables américains et saoudiens, l'Arabie saoudite se serait engagée à couvrir sur le terrain le coût du gigantesque déploiement américain.

« 100 000 militaires américains dans la région »

« Les esprits se sont rencontrés », a déclaré un haut responsable saoudien à l'issue des entretiens, *les Américains ne seront pas déçus par ce que les Saoudiens sont prêts à faire. »* Les détails de l'aide de Ryad seront mis au point au cours des prochaines semaines, mais M. Baker a estimé à six milliards de dollars d'ici à la fin de l'année les dépenses du Pentagone pour l'opération *« Bouclier du désert »*.

Sur le terrain, le déploiement américain se poursuit. Les Etats-Unis ont vendu à l'Arabie saoudite douze chasseurs-bombardiers F-15C basés en RFA qui seront envoyés dans les prochains jours dans la région du Golfe pour être remis à des équipages saoudiens.

Par ailleurs le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan Ben Abdel Aziz, a affirmé que son pays ripostera à une attaque chimique irakienne en *« utilisant les armes qu'il possède dont des missiles capables d'atteindre l'Irak en profondeur »*. C'est la première fois depuis le début de la crise du Golfe que Ryad évoque clairement la possibilité de lancer des missiles contre l'Irak. L'Arabie saoudite possède des missiles sol-sol CSS-2 de fabrication chinoise, d'une portée de 2 500 kilomètres, théoriquement capables d'atteindre l'Irak.

« Quelque 100 000 militaires américains sont à présent déployés dans le Golfe », a déclaré, jeudi le secrétaire américain à la défense, Richard Cheney précisant *« qu'il était encore trop tôt »* pour cesser d'envoyer des renforts en soldats et en matériel dans la région. M. Cheney a d'autre part appelé, sans les nommer, les nations bénéficiant d'une situation *« stable »* dans la région a contribuer plus largement à l'effort militaire allié. *« On n'a rien sans rien »*, a-t-il conclu.

La France n'a pas *« d'objection de principe »* à la requête des Etats-Unis, qui ont demandé à leurs alliés de mettre à leur disposition des navires civils pour transporter vers le Golfe troupes et matériels, a indiqué jeudi le porte-parole du ministère des affaires étrangères. La Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal ont accepté de mettre des navires à la disposition des Etats-Unis. Selon le journal des Lloyds, Londres et Lisbonne seraient sur le point d'envoyer quatre navires marchands dans le Golfe en réponse à l'appel de Washington.

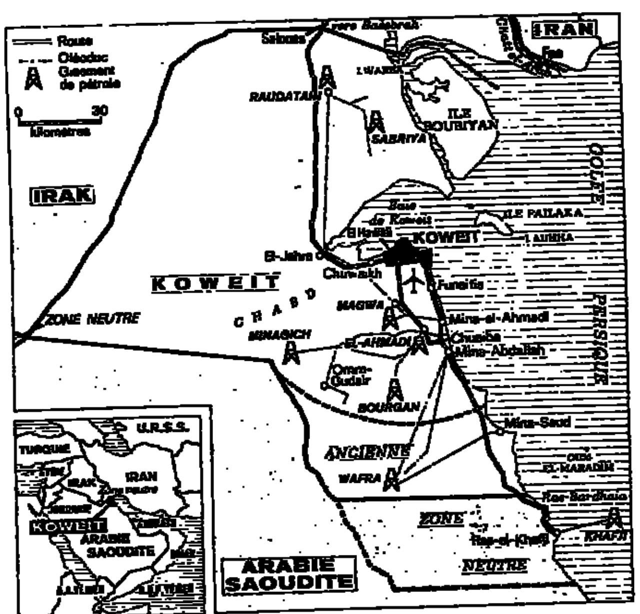
La RFA va de son côté fournir gratuitement vingt blindés détecteurs d'armes chimiques, biologiques et nucléaires supplémentaires à l'armée américaine, a annoncé jeudi l'ambassade des Etats-Unis à Bonn. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le litige frontalier entre l'Irak et le Koweït

L'histoire d'une médiation avortée

Des tentatives d'arrangements frontaliers entre l'Irak et le Koweït, proposées par l'intermédiaire de la Jordanie, avaient échoué trois mois avant l'invasion du Koweït, le 2 août dernier.

Selon des sources diplomatiques jordaniennes, ces arrangements stipulaient la location à l'Irak par le Koweït des îles koweïtiennes de Warba et de Boubiane, en contrepartie d'une ratification à l'ONU par Bagdad du document reconnaissant l'indépendance du Koweït. Ce texte avait été signé en 1963 par les dirigeants de l'époque, le président irakien, Hassan el Bakr, et l'émir Abdallah el Sabah du Koweït.



Selon des sources concordantes, l'Irak a refusé de ratifier ce document mais était prêt à fournir une canalisation d'eau pure du Chatt al-Arab vers l'émirat. Bagdad acceptait aussi de *« discuter »* du bornage des frontières avec le Koweït, le tracé existant résultant selon Bagdad de l'arbitraire des autorités coloniales britanniques.

Koweït a cependant estimé que Bagdad devait prouver sa bonne volonté en ratifiant le document de 1963. Celui-ci, selon les dirigeants de l'émirat, fait en effet référence à un échange de correspondance datant de 1932 dans lequel l'Irak déclare accepter une autre correspondance (datant celle-là de 1923) entre le Haut-commissaire britannique à Bagdad et le gouverneur du Koweït sur le tracé de la frontière nord. Aux termes de ces correspondances, les îles de Boubiane et de Warba appartiennent au Koweït.

En janvier, le président Saddam Hussein avait fait part au roi Hussein de Jordanie de son souhait de *« louer »* Boubiane et Warba à défaut d'une cession de ces îles, qui représentent pour lui *« des bases stratégiques importantes et permettent un élargissement de la façade maritime irakienne »*. La médiation jordanienne débuta le 26 février, lors de la visite du souverain hachémite à Koweït, au lendemain de sa rencontre à Amman avec le président irakien lors du sommet du Conseil de Coopération Arabe (CCA : Egypte, Irak, Jordanie et Yémen).

Le roi Hussein, lors d'une séance à huis clos avec cheikh Jaber al-Ahmed al Sabah, avait transmis la proposition irakienne de location des îles, d'une grande importance pour le développement du port irakien d'Oum Kasr qui devrait remplacer celui de Bassorah, encore inutilisable. En effet, les chenaux de navigation étant très étroits dans cette région, les navires allant à Oum Kasr doivent transiter par les eaux koweïtiennes. Un droit d'utilisation de Boubiane devait doncélargir la façade maritime irakienne.

Le Koweït avait réagi *« favorablement »* à la location des îles et s'était déclaré *« ouvert »* à des discussions directes avec l'Irak sur le bornage des frontières. Cette réaction a été rapportée par le roi Hussein au président irakien, le 3 mars, lors d'une visite éclair à Bagdad.

Une délégation irakienne s'était ensuite rendue à Koweït pour entamer des discussions sur l'établissement du tracé des frontières. Toutefois, le Koweït, *« méfiant »*, a exigé en avril la ratification par l'Irak, devant les instances internationales, de la reconnaissance d'indépendance de 1963. Selon Koweït, seule cette ratification, révélerait les véritables intentions de l'Irak et prouverait que Bagdad n'a pas pour objectif *« d'annexer purement et simplement »* les îles koweïtiennes.

L'Irak a refusé l'exigence koweïtienne et une rencontre entre le président irakien et l'émir du Koweït, qui devait couronner les entretiens bilatéraux, n'a par conséquent jamais eu lieu. On connaît la suite. – *(AFP.)*

La visite de M. David Lévy à Washington

Les relations américano-israéliennes à nouveau au beau fixe

M. David Lévy, le nouveau ministre israélien des affaires étrangères, peut remercier M. Saddam Hussein de ce que sa première visite à Washington ait été si longtemps retardée. En fonctions depuis la fin du printemps, il avait d'abord invoqué des raisons de santé pour reporter la visite que fait traditionnellement aux Etats-Unis tout nouveau responsable de la diplomatie d'Israël. Ce fut ensuite le secrétaire d'Etat James Baker qui, pour manifester un soupçon d'agacement, proposa une date de remplacement plutôt tardive (août). Enfin, le désir de laisser un moment dans l'ombre l'étroite coopération américano-israélienne alors que les Etats-Unis s'efforçaient de battre le rappel du monde arabe contre l'Irak avait conduit à un nouveau report.

WASHINGTON

de notre correspondant

La visite de M. Lévy a fini par avoir lieu, et tout s'est passé aussi bien et aussi discrètement que possible. Le ministre des affaires étrangères israélien a été reçu brièvement, jeudi 6 septembre, par le président Bush, après avoir eu la veille des entretiens avec M. Baker.

Et cet homme qu'on avait présenté comme un partenaire difficile pour les Etats-Unis (il ne parle même pas l'anglais...) a été tout miel dans son appréciation de son séjour et de l'état des relations entre les deux pays.

Confiant que les Etats-Unis *« pourvoiront à tous les besoins d'Israël en matière de défense »* et lui permettront de maintenir une supériorité *« qualitative »* sur les pays arabes, M. Lévy a expliqué qu'il avait aussi l'assurance que l'Etat juif serait *« associé à toutes les mesures prises dans l'avenir en liaison avec la situation au Proche-Orient »*. Et il a vanté la *« coordination parfaite »* qui s'est établie entre Jérusalem et Washington dans la crise du Golfe.

Attitude ambiguë

De son côté M. Baker s'est félicité de ce premier contact *« fructueux, amical et productif »*. Pas la moindre trace dans tout cela des moments d'humeur qui avaient affecté au printemps les relations entre les deux pays, lorsque M. Baker s'était publiquement irrité de l'intransigeance du gouvernement Shamir qui avait ruiné les efforts déployés par les Etats-Unis pour tenter de faire aboutir un projet de dialogue avec les Palestiniens et d'élections, pourtant originellement présenté par le premier ministre israélien lui-même.

La crise du Golfe n'a pas pour autant totalement rayé le conflit israélo-palestinien dans l'esprit des dirigeants américains : M. Baker a même fait valoir devant son interlocuteur que, pour Israël, le meilleur moyen de contrer Saddam Hussein est de prouver aux Arabes et en particulier aux Palestiniens qu'il y a d'autres solutions que la confrontation pour régler le problème palestinien.

Mais rien n'indique que M. Baker ait beaucoup insisté. Le secrétaire d'Etat et son interlocuteur, selon un compte rendu de source américaine, ont simplement convenu d'essayer de surmonter *« de manière créative »* les obstacles à l'ouverture d'un dialogue israélo-palestinien. Cela prendra, au mieux, un temps considérable, les Etats-Unis ayant dans l'intervalle suspendu leur propre dialogue avec l'OLP, tandis que l'image de l'organisation palestinienne a été gravement affectée par son attitude ambiguë dans la crise du Golfe et que divers signes d'un regain de préjugés anti-arabes se manifestent aux Etats-Unis.

Israël peut en tous cas être parfaitement rassuré sur un point : si les Etats-Unis n'ont pas formellement rejeté la proposition soviétique de convoquer une conférence internationale sur le Moyen-Orient, ils n'entendent pas, comme l'a expliqué M. Baker, *« établir un lien entre la situation entre Israël et les Palestiniens et la situation dans le golfe Persique, comme certains l'ont suggéré »*.

M. Lévy s'est défendu d'être venu à Washington *« pour parler d'argent »*. Mais il a néanmoins évoqué devant M. Baker la garantie de prêt qu'Israël souhaite obtenir des Etats-Unis pour faciliter l'installation des immigrants d'URSS, pour un montant de 400 millions de dollars.

Cette aide supplémentaire a déjà été approuvée par le Congrès, mais l'administration réclame cependant toujours des garanties, pour éviter que cet argent ne serve à poursuivre la colonisation des territoires occupés.

Par ailleurs, le *New York Times* avait annoncé peu avant l'arrivée de M. Lévy que les Etats-Unis s'apprêtaient à accroître de 1 milliard de dollars leur aide militaire à l'Etat juif (officiellement limitée jusqu'à présent à 1,8 milliard de dollars) – une information que l'administration n'a pas confirmée.

Enfin, dans ses déclarations publiques, M. Lévy a évoqué l'intention manifestée par le président Bush d'effacer la dette militaire de l'Egypte et a manifesté l'espoir que les Etats-Unis n'adopteraient pas une attitude différente à l'égard d'Israël.

JAN KRAUZE

La guerre des ondes

M. Bush accepte de parler à la télévision irakienne

WASHINGTON

de notre correspondant

On peut se méfier de Saddam Hussein comme de la peste, se préparer à lui faire la guerre et le comparer à Hitler, comme l'avait fait M. Bush il y a quelques semaines. Mais on peut aussi le prendre au mot quand il avance inopinément une proposition déconcertante : que le président américain s'adresse personnellement aux Irakiens, par l'intermédiaire de la télévision de Bagdad.

L'origine de cette étrange initiative remonte au 30 août. Le président irakien ayant été abondamment présent sur les écrans américains, caressant des enfants otages ou répondant aux questions du présentateur de CBS, on demanda à M. Bush s'il ne trouvait pas anormal que les télévisions lui fassent la part si belle. Non, répondit le président américain, mais *« j'aimerais bien pour ma part avoir la même opportunité d'apparaître à la télévision irakienne »*...

Cela sonnait comme une boutade désabusée, mais une semaine plus tard l'Irak annonçait que le vœu de M. Bush était exaucé. Le jour même, soit jeudi 6 septembre, le porte-parole de la Maison Blanche répondait : *« Nous les prenons au mot, nous acceptons leur offre. » (...) Le président Bush a un message très précis à adresser au public irakien à propos de l'objectif de notre présence dans le Golfe. »*

Le gouvernement ne semble pas très convaincu que l'affaire aille jusqu'à son terme, mais M. Bush va tout de même enregistrer le message, d'une durée de dix à quinze minutes, qui sera remis d'ici quelques jours au ministère irakien de l'information. Et l'ambassadeur d'Irak à Washington a même assuré que la prestation présidentielle serait diffusée *« intégralement, sans coupures »*. *« Ici, vous coupez,* a ajouté *l'ambassadeur ; en Irak nous ne coupons pas »*.

J. K.

L'Iran entend ne réagir qu'en fonction de « ses intérêts nationaux »

Téhéran n'a jamais été aussi loin du Golfe que depuis le début de la crise provoquée par l'invasion irakienne du Koweït et, tandis que l'on évoque le risque d'un conflit régional, la ville fait peau neuve, faisant même disparaître les slogans révolutionnaires de ses murs.

L'activité est impressionnante : on repeint, reconstruit et asphalte les routes, on met des fleurs et des oiseaux en cage aux carrefours, on plante des arbres dans les terrains vagues désertiques parmi lesquels courent les voies express. On remplace des lampadaires, installe de nouveaux panneaux de signalisation avec l'espoir de régler un jour un trafic fou. La ville grise prend même des couleurs. Dans un quartier, toutes les grilles ou volets des magasins ont été peints en jaune, dans un autre en vert, dans un troisième en bleu, sur ordre du très énergique maire, Mohammad-Hossein Karbastchi. Les slogans sont progressivement effacés, de même que les extraordinaires bandes dessinées murales qui racontaient le triomphe inéluctable du chiisme au pouvoir sur tous les grands et petits satans.

A la sortie de l'aéroport, on ne voit plus ni Ronald Reagan, sous forme de baudruche dégonflée par la pointe d'une aiguille révolutionnaire, ni Saddam Hussein projeté dans les airs par le poing puissant de la révolution, ni François Mitterrand trépané avec une bombe à la place du cerveau. Ils ont été recouverts de peinture blanche. Certains panneaux n'ont été que grossièrement badigeonnés et on devine encore le drapeau américain et le marteau et la faucille – le *« ni Est ni Ouest »* qui faisait le credo, bien dépassé depuis la chute des régimes communistes, de la politique étrangère de la République islamique.

Une revanche à prendre sur l'Occident

Le président Ali Akbar Hachemi-Rafsandjani, ayant réussi à empêcher un traitement khomeiniste de l'actuelle crise du Golfe, le présente à l'intérieur comme un événement heureux pour l'Iran. Il a laissé entendre jeudi que l'Iran était prêt à payer le prix de la paix inespérée que le président irakien Saddam Hussein lui a offerte le 15 août en pleine crise du Golfe, en procurant éventuellement à l'Irak, frappé d'un embargo international, des vivres et des médicaments.

Le *Tehran Times* prend soin de souligner que la décision de venir en aide à l'Irak n'a pas encore été prise et qu'elle revient au Conseil suprême de sécurité nationale, la plus haute instance de décision politique en Iran. Selon les observateurs dans la capitale iranienne, l'éditorial du *Tehran Times* constitue une claire menace : Téhéran, tout en demeurant dans le droit international, n'hésitera pas à compliquer les efforts internationaux tendant à faire reculer Saddam Hussein, si l'Occident ne fait pas un geste décisif en faveur de la République islamique.

Le journal souligne que la République islamique a une revanche à prendre sur l'Occident qui l'a *« trahie »* durant les huit ans de la guerre irano-irakienne en prenant fait et cause pour Bagdad, interdisant ainsi une victoire iranienne. *« L'Occident a recouru à tous les complots pour frapper l'Iran dans le dos au cours de cette guerre »*, écrit le journal qui note que l'ancien chef de la diplomatie française, M. Claude Cheysson, *« a révélé il y a quelques jours que le Conseil de sécurité des Nations unies avait décidé qu'il fallait empêcher l'Iran de gagner la guerre »*.

Selon le journal, cette *« traitrise occidentale »* donne a l'Iran *« tous les droits »* pour ne réagir à l'actuelle crise du Golfe qu'en fonction de *« ses intérêts nationaux propres »*. Et le *Tehran Times* de souligner qu'une aide à l'Irak en vivres et médicaments serait une bonne opération financière pour l'Iran qui pourrait éventuellement faire payer à l'Irak des droits d'utilisation de ses ports. – *(AFP.)*

LA CRISE DU GOLFE

Malgré des évacuations régulières

Le sort des otages occidentaux reste précaire

Soumis au bon vouloir et à l'humeur des plus hautes autorités irakiennes, qui changent les règles ou reviennent sur les assurances données en fonction des déclarations politiques faites *dans les capitales concernées*, le sort des Occidentaux retenus en Irak et au Koweït reste précaire.

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

Après une semaine de tergiversations, l'évacuation des femmes et des enfants du Koweït se poursuit maintenant sans trop d'incidents, Bagdad exigeant cependant que tout le monde passe dans la capitale irakienne pour obtenir le visa de sortie et emprunte les avions d'Iraqi Airways pour quitter l'Irak. Deux convois de ressortissants britanniques, soit environ deux centcinquante personnes, sont encore arrivées, jeudi 6 septembre, venant de Koweït, alors que trois cent huit autres ont quitté l'Irak à bord de *deux avions à destination* d'Amman, d'où ils ont été rapatriés.

Pour la première fois, d'autre part, un charter d'Iraqi Airways a convoyé directement par avion de Koweït à Bagdad puis à Ankara, cent quarante Canadiens, douze Américains et douze Irlandais, en majorité des femmes et des enfants. Treize Canadiens ont d'ailleurs été empêchés de monter dans l'avion au départ de Koweït.

Les Etats-Unis, qui ont toujours dans l'émirat environ deux mille deux cents ressortissants dont mille trois cents femmes et enfants, devraient commencer vendredi leur *évacuation par avion de Koweït* à Bagdad puis, sans doute, à Amman. Cent cinquante ressortissants américains ont réussi jusqu'à maintenant à quitter le Koweït ou l'Irak depuis le début de la crise.

En revanche, la dispersion des hommes sur les sites stratégiques, où ils servent de *« boucliers humains »* contre une éventuelle attaque américaine, se poursuit et la sécurité irakienne continue ses rafles à Koweït.

Le « centre de tri » de l'hôtel Melia Mansour

A l'heure actuelle, quatre cents personnes environ, dont une cinquantaine de Français, quelque quatre-vingts Américains, une centaine de Britanniques, une dizaine d'Allemands, plus de cent Japonais et deux Irlandais sont dispersés sur des sites, en Irak ou au Koweït.

Plusieurs dizaines de Britanniques et une petite dizaine de Français ont, dans les dernières quarante-huit heures, été conduits de Koweït à *l'Hôtel Melia Mansour de Bagdad*, «centre de tri» avant le départ vers les sites. En outre, seize ressortissants français appartenant à la firme Thomson qui étaient, après autorisation du gouvernement irakien, revenus il y a trois jours de Koweït à Bagdad, où ils s'étaient installés à l'Hôtel Rachid – avec quelques assurances de pouvoir y rester – ont eu jeudi la très désagréable surprise de *voir la sécurité irakienne leur inti*mer l'ordre de gagner Melia Mansour, ce qu'ils ont dû faire sous bonne escorte.

Aucune assurance, même donnée par de très hauts responsables, ne tient devant les exigences de la sécurité, directement reliée à la présidence. Cinquante-trois diplomates américains à Koweït, considérés comme personnel non essentiel et pour lesquels les Etats-Unis avaient reçu du vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, membre du Conseil de commandement de la révolution, M. Tarek Aziz, la garantie qu'ils pouvaient partir, sont ainsi toujours retenus à Koweït.

FRANÇOISE CHIPAUX

L'Américain blessé au Koweït

Un « incident involontaire », selon Bagdad

Un Américain blessé mercredi à Koweït par les troupes irakiennes alors qu'il tentait d'échapper à son arrestation (*le Monde* du 7 septembre) a été atteint d'une *balle à l'avant-bras au moment où* il essayait de s'enfuir de son appartement par une fenêtre, a indiqué, jeudi 6 septembre, le département d'Etat.

L'homme a été hospitalisé au Koweït, et les Etats-Unis ont reçu des Irakiens *« l'assurance »* qu'une fois qu'il aura quitté l'hôpital, ils pourront le contacter.

Le département d'Etat a accusé les Irakiens de *« comportement révoltant »* et a rappelé que Washington *« considère le gouvernement irakien comme responsable de la santé et du bien-être de tous les Américains retenus contre leur gré au Koweït »*. La version irakienne des événements parle simplement *« d'un incident survenu involontairement »*. – *(AFP, Reuter.)*

Souhaité par les Etats-Unis

Le blocus aérien est une procédure compliquée à mettre en œuvre

Les Etats-Unis pourraient demander aux Nations unies d'approuver une résolution qui instaurerait, en plus du blocus naval actuel, le moyen d'intercepter des avions ravitaillant l'Irak. Les résolutions 661 et 665 déjà adoptées par l'ONU ne concernent en effet que les éventuelles violations du trafic maritime.

*Il s'agit là d'une procédure par*ticulièrement complexe à mettre en oeuvre. Les précédents dont on se souvient, comme le blocus de Berlin-Ouest, imposé en 1948-1949 aux secteurs alliés de l'ancienne capitale du Reich par les Soviétiques, montrent qu'un embargo aérien (c'est-à-dire un contrôle de l'espace aérien) et *a fortiori* un blocus aérien (en d'autres termes, l'interdiction de toute navigation aérienne) constituent des dispositions qui sont loin d'être aussi efficaces que peuvent se l'imaginer leurs promoteurs.

Une force de complément

Techniquement, ces mesures sont possibles, mais compliquées. *Juridiquement, elles supposent que* des préalables soient levés. Politiquement, dans le cas présent du Golfe, elles impliqueraient que la France accepte de placer son dispositif d'intervention sous contrôle allié.

Techniquement, d'abord. Cette initiative repose sur une série de mesures dites de contrainte qui vont – une fois le contrevenant détecté et identifié sans risque d'erreur – de l'interdiction d'accéder à l'espace aérien jusqu'au tir de destruction éventuel en vol, en passant par le déroutement vers une autre direction, l'arraisonnement (autrement dit, l'ordre de se poser), voire le coup de semonce à blanc.

Dans la pratique, le commandement de la défense aérienne, auquel est confiée cette mission, doit s'appliquer à transposer un comportement de temps de paix, qui lui fait quotidiennement un devoir de contrôler une zone dite de souveraineté nationale, en une action du temps de guerre, avec les «bavures» ou les aventures qu'elle peut entraîner.

Juridiquement, ensuite. La nouvelle résolution que devra décréter l'ONU ne pourra pas rester ambiguë ou floue. Elle aura à préciser, à détailler et à délimiter les divers cas censés se présenter, comme la nécessité de s'en prendre au seul fret commercial (la convention internationale de Chicago sur le transport aérien interdit d'ouvrir le feu sur un avion de passagers), la possibilité de contrôler un vol au départ, en route ou à l'arrivée et, encore, les circonstances exactes dans lesquelles une autorité quelconque sera habilitée à refuser un plan de vol ou de survol (à la condition d'avoir une connaissance préalable de la cargaison de l'avion intrus).

Autant de points à débattre entre les pays chargés de mettre en place *un tel dispositif* de contrôle aérien, dès lors qu'il contreviendrait aux règles instaurées de longue date par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Politiquement, enfin. C'est probablement la considération la plus gênante pour la France dans la circonstance présente. Un embargo, ou un blocus aérien, exige de monter un centre des opérations de la défense aérienne, à l'image de ce qui existe sur le plan national au PC enterré de Taverny (Val-d'Oise), où un état-major reçoit vingt-quatre heures sur vingt-quatre des synthèses de la situation aérienne aux frontières et au-dessus du territoire pour les transmettre ensuite à l'autorité gouvernementale qui est responsable de l'engagement des moyens d'interception (missiles ou avions) contre tout indésirable.

Au Proche-Orient, ce commandement centralisé – chargé de recueillir l'information aérienne et de renvoyer les ordres d'engagement ou de tir aux escadrons d'avions ou de missiles sur place – ne pourrait être, à l'heure actuelle, que les radars volants AWACS dans les mains des Américains. Dans ces conditions, la France, qui *doit attendre l'an prochain pour* avoir ses propres AWACS, perdrait son autonomie d'appréciation en devenant une force de complément à un dispositif allié.

JACQUES ISNARD

Ironisant sur M. Saddam Hussein

Mme Thatcher dénonce le « moderne Saladin qui se cache derrière des femmes et des enfants »

***Mme Thatcher n'a rien perdu de* sa combativité. Elle a même répondu à sa manière aux injures que lui avait adressées, par agence de presse interposée, M. Saddam Hussein. Celui-ci l'avait traitée de *« grand-mère aux cheveux gris qui n'a plus toute sa tête »*. elle a renvoyé la politesse, jeudi 6 septembre, devant le Parlement réuni pour une session extraordinaire de deux jours consacrée à la crise du Golfe. *« Il est étrange, pour quelqu'un qui prétend être le leader du monde arabe et se prend pour un moderne Saladin, de se cacher derrière des femmes et des enfants »*, a-t-elle remarqué.**

LONDRES

de notre correspondant

Mme Thatcher a replacé les événements dans leur cadre historique. Elle est pour cela remontée jusqu'au dix-huitième siècle. La famille Al Sabah est au pouvoir au Koweït depuis cette époque, alors que l'Irak n'a été créé qu'après la première guerre mondiale dans la foulée du démembrement de l'Empire ottoman, a-t-elle affirmé. Les frontières du Koweït avec l'Irak ont été fixées en 1923. Elles ont été acceptées par ce dernier pays lors *de son accession à l'indépendance* en 1932.

L'Irak a réexprimé (Mme Thatcher n'a pas dit quand Bagdad l'avait formulé la première fois) une revendication territoriale sur le Koweït en 1961 lorsque ce dernier a cessé d'être un protectorat britannique pour devenir indépendant à son tour.

Des troupes ont alors été envoyées sur place par Londres pour sauvegarder la souveraineté de cet Etat nouveau-né. Les frontières actuelles ont été reconnues à la fois par l'Irak et le Koweït en 1963. Les revendications territoriales de M. Saddam Hussein sont donc, selon Mme Thatcher, sans fondement. Il ne faut pas oublier que celle-ci a une double formation, de chimiste, mais aussi de juriste.

Accroissement du dispositif militaire

Ce petit cours de droit international achevé, la «Dame de fer» a brièvement récapitulé sa position. C'est grâce à *« l'action rapide des Etats-Unis »* et au *« prompt soutien de la Grande-Bretagne et de la France »* que l'agression n'a pas débordé sur l'Arabie saoudite. La Grande-Bretagne dispose actuellement sur zone de deux escadrons d'avions Tornado, d'un escadron de Jaguar, d'un destroyer et de deux frégates. Un second destroyer est en route ainsi que trois dragueurs de mines. *« Il s'agit déjà d'une contribution précieuse à la défense de l'Arabie saoudite et du Golfe mais nous pensons que des forces supplémentaires seront nécessaires et nous étudions actuellement leur composition »*, a précisé Mme Thatcher.

La presse londonienne dans son ensemble titre, vendredi, sur cette annonce non chiffrée et non datée d'un accroissement du dispositif militaire britannique.

Ce fut ensuite un beau débat. Malheureusement, l'éloquence était du côté des anciens (Ted Heath pour les conservateurs; Tony Benn chez les travaillistes) et non des modernes. M. Neil Kinnock n'a pas vraiment brillé. Il est vrai que le leader de l'opposition de Sa Majesté avait annoncé à l'avance qu'il était d'accord pour l'essentiel avec le premier ministre et qu'il ne déposerait pas de motion de censure. Il n'avait pas grand-chose à dire, en réalité.

La seule nuance exprimée par M. Kinnock consiste à souhaiter que tout se passe dans le cadre des résolutions de l'ONU. Mme Thatcher a donné un coup de chapeau appuyé à cette respectable institution. Mais elle a clairement indiqué qu'elle n'en ferait qu'à sa tête, n'accepterait rien de moins qu'un *« retrait total et sans condition »* hors du Koweït et n'excluait pas une action militaire préventive contre l'Irak.

DOMINIQUE DHOMBRES

Les relations entre Ryad et Khartoum se sont brusquement détériorées

***Conséquence directe de l'atti*tude de Khartoum favorable à l'Irak dans la crise du Golfe, les relations entre l'Arabie saoudite et le Soudan se sont récemment détériorées d'une manière spectaculaire.**

Selon l'agence irakienne officielle INA, les autorités saoudiennes accordent désormais une aide financière et militaire aux rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) du colonel John Garang. L'INA fait état de *« plusieurs réunions au Caire, la semaine dernière, entre des responsables saoudiens et des dirigeants de l'APLS »*. Au cours de ces réunions, les représentants saoudiens auraient proposé aux rebelles sudistes *« une aide financière et militaire urgente en vue de poursuivre leurs offensives militaires contre le gouvernement de Khartoum »*.

Campagne contre la junte islamique

Autre signe de cette détérioration des relations entre Ryad et Khartoum : la campagne menée par certains organes de presse arabes financés par l'Arabie saoudite contre la junte islamique au pouvoir au Soudan. *Al Majalla*, un hebdomadaire financé par les Saoudiens paraissant à Djeddah et à Londres, met ainsi en doute la compatibilité entre le mouvement des Frères musulmans et la démocratie. Dans une longue analyse de l'expérience soudanaise, il relève le caractère dictatorial et antidémocratique du Front national islamique au pouvoir à Khartoum.

Le quotidien *Al Chark el Awsat*, également financé par l'Arabie saoudite et paraissant à Londres, affirme pour sa part que l'Egypte a mis fin à sa médiation en vue de régler pacifiquement le problème du Soudan du Sud pour marquer *son mécontentement devant l'ali*gnement de Khartoum sur la politique de Bagdad.

Enfin, selon certaines informations non confirmées, les Saoudiens seraient en train de geler leur soutien à la Banque Fayçal de Khartoum, qui constitue le pilier de la finance islamique au Soudan.

J. G.

□ **Fermeture de l'université de Khartoum.** – L'université de Khartoum a été fermée *sine die* mercredi 5 septembre par les autorités soudanaises *« à la suite de symptômes de violences et du début, le même jour, d'une grève générale illimitée des étudiants »*. Selon des sources universitaires, l'agitation serait due à des revendications portant sur le logement et l'approvisionnement des étudiants. *(AFP.)*

Moscou « réduit le nombre » de ses conseillers militaires en Irak

M. Chevardnadze a annoncé vendredi 7 septembre à Tokyo que l'Irak avait accepté le retrait de son territoire des 180 conseillers militaires soviétiques qui s'y trouvent et a une nouvelle fois insisté sur la nécessité d'un règlement pacifique de la crise du Golfe.

« Il a été confirmé que l'Irak n'avait aucun besoin particulier de ces conseillers et que l'URSS pouvait, si elle le jugeait nécessaire, retirer ceux-ci », a dit le ministre soviétique des affaires étrangères. *« Nous avons commencé à réduire leur nombre »*, a-t-il ajouté, précisant que l'URSS avait actuellement en Irak, sur 8 000 ressortissants au total, 180 conseillers militaires et qu'elle souhaitait dans un premier temps rapatrier les femmes et les enfants de ces conseillers.

Mercredi, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov, avait déclaré à Moscou : *« Ces experts montraient le maniement de matériel soviétique à des fins défensives, ces armes ont été utilisées à d'autres fins, de cette manière nous avons aidé l'agresseur, c'est un problème moral. »*

Interrogé sur le sort des otages étrangers, M. Chevardnadze a par ailleurs indiqué : *« Nous déployons divers efforts pour résoudre cette question, sous la forme de déclarations officielles et de contacts et d'entretiens secrets »*.

Quant au règlement global de la crise, le ministre soviétique des affaires étrangères a affirmé ne pas voir la nécessité d'une *« action militaire unilatérale de la part des Etats-Unis. Nous pouvons en discuter au Conseil de sécurité des Nations unies »*, a-t-il dit.

Dans le cas où sa proposition de conférence internationale sur le Proche-Orient serait rejetée, M. Chevardnadze a suggéré que des experts militaires puissent être convoqués par le Conseil de sécurité des Nations unies afin de mettre au point *« de nouvelles mesures coercitives »* qu'il n'a pas précisées.

Pour sa part, M. Guerassimov avait exclu comme *« inimaginable »* l'envoi par MM. Gorbatchev et Bush d'un ultimatum à l'Irak. Notant que les Etats-Unis et l'Union soviétique ont *« des responsabilités très importantes »*, il avait ajouté : *« Il faudrait revenir à la Charte des Nations unies et ressusciter le comité d'état-major prévu par l'article 47 et qui ne fonctionne pas encore. »* Ce comité *« pourrait avoir des forces armées à sa disposition afin de veiller sur la paix et la sécurité internationale »*, avait-il précisé.

Par ailleurs, l'URSS a demandé à la CEE d'étudier la possibilité d'une déclaration conjointe sur la crise du Golfe, a-t-on indiqué jeudi à Rome. M. de Michelis, ministre italien des affaires étrangères, a été saisi, en sa qualité de président des ministres de la CEE, d'une proposition soviétique en ce sens. Il doit se rendre les 14 et 15 septembre à Moscou. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **Aide de 48,5 millions de dollars de la CEE à la Jordanie.** – La CEE a décidé, mercredi 6 septembre, d'octroyer une aide d'un montant global de 48,5 millions de dollars à la Jordanie pour soutenir ses efforts et subvenir aux besoins des dizaines de milliers de réfugiés se trouvant sur son territoire, en provenance du Koweït et d'Irak. De son côté, la Grande-Bretagne a octroyé une aide de 2 millions de livres sterling à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), afin de participer au rapatriement des réfugiés en Jordanie. – *(AFP.)*

Les autorités irakiennes durcissent leur position envers les ressortissants indiens

NEW-DELHI

de notre correspondant

Le sort des ressortissants indiens est en train de devenir aussi peu enviable que celui des autres réfugiés retenus au Koweït et en Irak. *Le régime de Bagdad, qui semblait* jusque-là avoir fait preuve d'une attitude plus compréhensive à l'égard de l'Inde, durcit sa position. Un navire commercial indien, le *Tipu Sultan*, qui devait quitter le port de Khor-Fakhan, situé au nord du Ras-al-Khaimah (Dubaï), à destination de Koweït, pour rapatrier des réfugiés, s'est vu refuser le droit d'accoster. Cette décision, qui remet en cause une autorisation accordée précédemment, intervient au moment où les autorités irakiennes ont également refusé aux avions de l'armée de l'air indienne la possibilité d'atterrir à Bagdad.

Ce double refus paraît lié à la demande de l'Irak de recevoir, en échange, des vivres. Jusque-là, les pays asiatiques étaient exclus de ce marchandage, en raison de leur position plus souple : la plupart d'entre eux insistent beaucoup plus sur l'évacuation de leurs ressortissants que sur la nécessité de faire respecter l'embargo contre l'Irak. Lors de la visite du ministre indien des affaires étrangères, M. Gujral, à Bagdad et au Koweït le mois dernier, l'Irak avait, semble-t-il, donné *une sorte d'accord verbal* aux demandes indiennes, notamment en ce qui concerne la possibilité d'acheminer des vivres et des médicaments. New-Delhi s'est adressé aux Nations-Unies à ce sujet.

Aujourd'hui, Bagdad exige que ces vivres soient envoyés sans précision de leurs bénéficiaires. Dans ce cas, l'Inde n'aurait aucune assurance concernant la distribution de cette aide humanitaire, qui pourrait même être attribuée à l'armée irakienne. Un autre bateau indien, transportant sept cents réfugiés, a cependant obtenu l'autorisation de quitter le Koweït avec ses passagers et est en route vers Dubaï. New-Delhi vient de prendre la décision de remettre en service quatre des quatorze Airbus A-320 qui étaient interdits de vol depuis que l'un de ces appareils s'était écrasé à Bangalore, le 14 février. Ces avions assureront une liaison aérienne entre Dubaï et Bombay.

Actuellement, Air India assure six vols quotidiens entre la capitale jordanienne et Dubaï. Quelque 14 000 Indiens sont regroupés dans les camps de réfugiés situés à la frontière jordanienne. Le premier ministre indien, M. V. P. Singh, a, d'autre part, reçu, mercredi 5 septembre, le ministre koweïtien du pétrole, M. Rasheed Al-Ameeri, à qui il a réaffirmé la position de l'Inde. Delhi demande le retrait des troupes irakiennes du Koweït et la restauration de la souveraineté de ce pays, tout en étant opposé à l'usage de la force *« dans les relations entre Etats »*.

Cette position est jugée bien timorée par les responsables koweïtiens, qui souhaitent que l'Inde participe pleinement aux mesures décidées par les Nations unies. L'Inde, de son côté, se préoccupe surtout du sort de ses ressortissants en Irak et au Koweït, dont le nombre dépasse 150 000. Certains éditorialistes de la presse indienne *n'hésitent pas à qualifier de « lâcheté »* la fermeture de l'ambassade de l'Inde à Koweït.

LAURENT ZECCHINI

LA CRISE DU GOLFE

Le quorum ayant été atteint

La Ligue arabe pourra se réunir au Caire le 10 septembre

Le secrétaire général démissionnaire de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a démenti jeudi 6 septembre que sa démission de son poste soit due à des pressions exercées sur lui par le gouvernement tunisien ou par un autre pays membre de la Ligue, comme l'a rapporté la presse égyptienne. D'autre part, le quorum (de onze sur vingt et un membres) pour la tenue du conseil ministériel extraordinaire de la Ligue arabe, demandé par l'Egypte pour le 10 septembre au Caire, a été atteint jeudi avec l'annonce par Djibouti de sa participation.

Outre Djibouti, dix pays arabes avaient donné leur accord à la tenue de cette réunion qui n'aura qu'un seul point à l'ordre du jour : l'annonce du retour de la Ligue au Caire. Il s'agit des six pays du C. C. G., ainsi que de l'Egypte, de la Syrie, du Liban, et de la Somalie.

Seul le Maroc, parmi le « groupe des douze » qui a voté pour les résolutions condamnant l'Irak pour son invasion du Koweït et cautionnant la présence américaine dans le Golfe, n'a pas annoncé sa participation. Il a par contre proposé le report de la réunion ainsi que, celle prévue à Tunis pour le 17 septembre sur le même sujet, et la tenue à Rabat d'une session ordinaire pour éviter l'éclatement de la Ligue.

□ **En Algérie, le FIS répond à l'appel de M. Sassam Hussein. –** A Alger, l'organe du Front islamique du salut (FIS) a répondu favorablement à l'appel à la guerre sainte du président Saddam Hussein en invitant les musulmans à se tenir prêts à prendre les armes contre les *« régimes arabes corrompus »* et *« l'hégémonie étrangère »*. Cette prise de position contraste avec l'attitude adoptée jusqu'ici par le FIS, qui a accusé l'Irak d'exploiter l'Islam dans son conflit avec l'Occident. – *(AFP, Reuter.)*

Quelle guerre, pour quelle paix ?

Suite de la première page

Encore moins, *a fortiori*, de celui de ses prétendus « invités », ballottés, au gré de ses caprices et de ses ruses, entre la crainte de servir de bouclier et l'espoir de retrouver leur patrie.

CE ne sont peut-être là cependant que hors-d'œuvre. Comment ne pas frémir à l'idée de ce qui se passerait si George Bush décidait de faire parler les armes ? La présence des otages suffirait à faire de l'un des scénarios envisagés – l'écrasement des objectifs militaires irakiens sous un tapis de bombes – l'une des pires tragédies de ce siècle qui ne les compte pas. Quant à débarquer au Koweït, ou en Irak même, le climat suffit à assurer que ce ne serait pas une partie de plaisir. D'autant plus que le risque existe que, plutôt que de s'avouer battu, le dictateur de Bagdad cherche à provoquer au Proche-Orient une mêlée générale, comptant sur l'allergie arabe au sionisme pour constituer un vaste front contre ceux qui osent lui résister.

On comprend, dans ces conditions, que la Maison Blanche donne l'impression d'hésiter encore. *« Il n'y aura pas de guerre, à moins que l'Irak n'attaque le premier, ce qui serait une grave erreur »*, a dit la semaine dernière le massif général Schwartzkopf, qui commande le corps expéditionnaire américain. L'annonce de la rencontre Bush-Gorbatchev va dans le même sens. Après avoir endossé, à l'étonnement de beaucoup – et, sans doute, pour commencer, de Saddam Hussein – l'ensemble des décisions du Conseil de sécurité à l'encontre de l'Irak, Moscou n'a pas laissé ignorer ses réserves envers le déploiement de forces américain en Orient. La Maison Blanche ne peut donc à la fois conforter l'image de sa bonne entente avec le Kremlin et déclencher les hostilités.

Si George Bush devait cependant s'y résoudre, il satisferait sans doute un certain nombre de dirigeants israéliens, égyptiens, voire saoudiens, ainsi qu'une partie de l'intelligentsia occidentale, mais, sauf à avoir obtenu à cet effet un autre vote du Conseil de sécurité, il irait clairement au-delà :

a) des recommandations de l'ONU. L'un des rares effets positifs jusqu'à présent de la tempête actuelle aura été l'ampleur du consensus existant entre les principaux pays du monde sur la nécessité de faire respecter le droit international et de valoriser à cet effet le rôle des Nations unies. Il n'est pas jusqu'à la Chine, et même à la Corée du Nord, en effet, qui ne se soient associées à la condamnation de l'Anschluss du Koweït par Bagdad. Si l'on rapproche cet événement de la conclusion de l'accord sur la Namibie, et des considérables progrès de la négociation sur le Cambodge, on constate que l'ONU joue de plus en plus le rôle dont elle avait été investie, il y a quarante-cinq ans, par les vainqueurs du Reich et qu'elle avait été la plupart du temps depuis lors incapable de tenir. C'est là un développement trop prometteur pour qu'on puisse le laisser remettre en cause par des actions unilatérales.

b) des vœux des partenaires des Etats-Unis. Maggie Thatcher a eu beau jeu de noter qu'à part la Grande-Bretagne et la France les Européens n'ont manifesté dans l'affaire qu'un empressement limité. Et elle a pris bien soin, jeudi, aux Communes, de laisser toutes les options ouvertes. Reste que Joe Rogaly a cru pouvoir écrire dans le *Financial Times* du 31 août qu'*« il n'y a aucun doute quant à la manière dont les Britanniques voient les choses : c'est la formule de l'embargo dans le cadre défini par les Nations unies qui recueille le soutien de la majorité... Il n'existe aucun signe de l'existence d'un parti de la guerre au sein du gouvernement. »* Même attitude à Paris, où, du président de la République à Jacques Chirac, les responsables insistent sur la nécessité de tout replacer dans le cadre de l'ONU.

c) de l'opinion américaine. Newsweek du 3 septembre a publié un sondage des plus nets : 75 % des citoyens consultés (contre 18) approuvaient l'attitude du président dans la crise : 80 % (contre 17) le poussaient à attendre, avant de s'engager dans une action militaire contre l'Irak, qu'on en sache davantage sur l'effet des sanctions actuellement mises en œuvre. Un autre sondage, cette fois dans le *Wall Street Journal* du 7, est plus belliqueux. Mais on est à deux mois du renouvellement partiel du Congrès et des gouverneurs : on a rarement vu les Américains s'engager dans ce qu'ils appellent une *shooting war*, une guerre où l'on tire, en de telles circonstances.

TOUT le problème est de savoir, en fait, s'il existe une chance d'atteindre sans y recourir les objectifs qui ont motivé le déploiement dans le Golfe de tant de forces. Ce qui suppose, pour commencer, qu'on s'entende bien sur ce que sont ces objectifs.

Ceux qu'impliquent les résolutions des Nations unies sont clairs : obtenir de Bagdad la restitution de l'intégralité du Koweït à ses légitimes autorités. Rien de plus. Côté américain, on en est bien d'accord. Mais on ne s'en tient pas là. Sur le moment, il s'est d'abord agi de décourager l'Irak, au cas où il en aurait eu l'intention, comme les photos de satellites permettaient de le craindre, d'envahir l'Arabie saoudite : cet objectif-là paraît atteint. Par la suite, c'est le président lui-même qui a parlé d'éliminer *(to topple)* Saddam Hussein. Ce n'est plus, apparemment, à l'ordre du jour.

Une autre idée circule en revanche en beaucoup d'endroits : profiter de l'actuelle épreuve de force pour priver l'Irak, à l'avenir, de toute capacité de frappe chimique ou atomique : la plupart de ses voisins ne seraient probablement pas contre si le prix à payer n'était pas trop élevé. Reste enfin, au nombre des objectifs dont ceux qui redoutent la puissance des Etats-Unis les créditent volontiers, celui de chercher à s'assurer durablement le contrôle de la région et de ses ressources de pétrole.

Concluons :

a) Une coalition ne peut se dispenser de préciser ses objectifs. C'est en fonction des fins qu'il faut arrêter les moyens.

b) Sur la nécessité d'effacer le coup du 2 août, on ne peut être que d'accord, sauf à admettre que le droit international n'est qu'une foutaise et que la seule loi de l'humanité est celle de la jungle. Mais alors il faut s'armer en conséquence et renoncer à toute référence morale, à toute croyance au progrès.

c) A partir du moment où l'on se place sur le terrain du droit international, il faut un minimum de cohérence avec soi-même et donc refuser l'idée que l'on puisse choisir, en ce qui concerne les résolutions des Nations unies, entre celles qui doivent être appliquées et celles que tel ou tel peut se dispenser d'appliquer.

d) Si l'on s'en tient à la seule action autorisée par le Conseil de sécurité, c'est-à-dire au seul blocus, il est indispensable que les divers intéressés répondent nettement à la question de savoir s'il peut être assez efficace à leur avis pour obliger Saddam Hussein à céder. Ou si, le temps usant le moral de la troupe et de l'arrière, et la contrebande n'étant pas un vain mot, il peut raisonnablement penser gagner à la main dans une guerre d'usure. A première vue, beaucoup de ceux qui le connaissent bien, y compris ses voisins iraniens, que sa récente volte-face à leur endroit a ravis sans le moins du monde les faire changer d'avis à son sujet, penchent pour la première hypothèse. L'échec patent de ses appels réitérés à la révolte des Saoudiens et des Egyptiens conforte cette analyse. Mais que fait-on dans le cas contraire ?

e) Est-il imaginable que Saddam Hussein, qui jusqu'à présent n'a pas esquissé l'ombre d'une concession, recule en bon ordre, une fois avéré qu'il n'a aucune chance de parvenir à ses fins ? La crainte de perdre la face et sa place ne risque-t-elle pas plutôt de le conduire à quelque action désespérée ? Il est vrai qu'il n'a pas son pareil pour changer du jour au lendemain de position. Mais n'y aurait-il tout de même pas intérêt à l'encourager à la sagesse en essayant d'imaginer un règlement général, portant aussi bien sur les armements que sur les litiges territoriaux, qui stabiliserait enfin la plus agitée des parties du monde ?

NE serait-on pas bien avisé, dans ces conditions, de ne rejeter *a priori* ni le projet soviétique de conférence sur le Proche-Orient ni l'idée de James Baker de bâtir une organisation régionale de sécurité, le premier pouvant d'ailleurs déboucher sur la seconde ? On a évoqué à ce dernier propos le précédent du pacte de Bagdad, de fâcheuse mémoire : mais il s'agissait à l'époque, il y a près de quarante ans, d'enrôler le maximum de musulmans dans la croisade antisoviétique. Aujourd'hui, il ne saurait être question, un peu comme dans la notion gorbatchévienne de « maison commune européenne », que de donner les moyens aux habitants de la région de cohabiter en paix.

A l'heure actuelle, de la façon dont les choses sont parties, le risque existe qu'on n'ait le choix, à terme, qu'entre deux mauvaises solutions :

a) Qu'avec ou sans guerre, les Etats-Unis – devenus, après l'effacement soviétique, l'unique gendarme – établissent durablement leur hégémonie directe sur la région.

b) Que ces mêmes Etats-Unis, n'ayant pas réussi à faire céder Saddam Hussein, retournent à l'isolationnisme vertueux et dégoûté que prêchait en quittant le pouvoir George Washington et qui n'est jamais tout à fait sorti de leur inconscient collectif : ce qui laisserait libre cours aux entreprises de celui qui rêve de restaurer l'empire de Babylone.

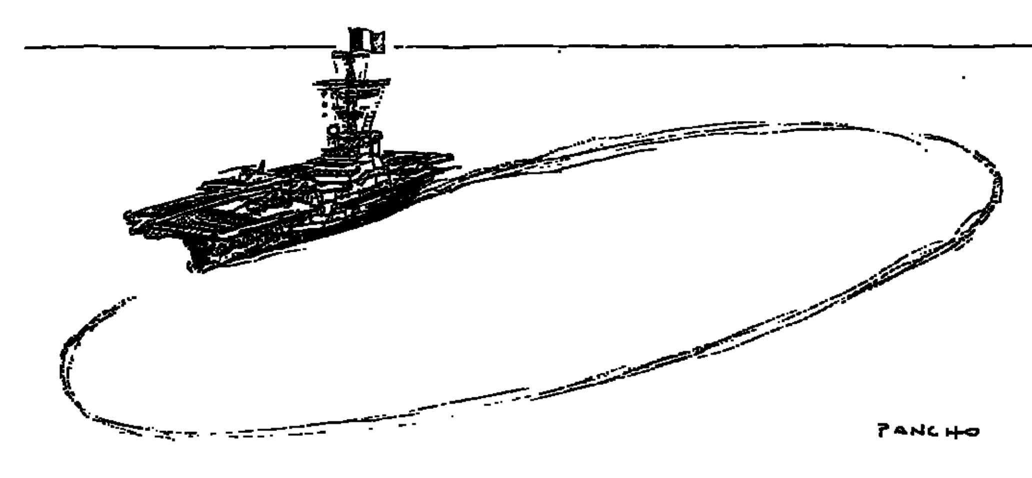
C'est parce qu'aucune de ces solutions ne peut durablement instaurer la paix et que le meilleur moyen d'éviter la guerre est encore d'imaginer le genre de paix qui pourrait la rendre inutile qu'il est urgent de donner autant d'importance aux scénarios de paix qu'aux scénarios de guerre. Et de tenter d'imaginer pour le Proche-Orient, dans le cadre des Nations unies, une structure régionale assez forte pour mettre fin au cycle infernal des rêves hégémoniques qui l'ont si souvent mis à feu et à sang.

ANDRÉ FONTAINE

La conférence de presse du président de la République

« Il faut être implacable dans … » déclare

Voici les principaux extraits de la conférence de presse donnée le jeudi 6 septembre à l'Elysée par M. François Mitterrand :



Les événements qui se sont déroulés depuis ma dernière intervention (le 21 août) n'ont pas modifié sensiblement le cours des choses (...). On en reste donc à ce point, déjà défini, qui doit être bien clair dans les esprits. Un certain nombre de pays, un grand nombre de pays, dont la France, se sont mis en situation d'exécuter les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, c'est ça le droit. C'est cela le droit international. C'est la loi que nous avons acceptée. Il est même remarquable que les Nations unies, une fois passé sans doute l'aigu du conflit Est-Ouest, aient pu en cette occasion retrouver autorité, prestige et capacité de décision et d'exécution. C'est une chance pour la société internationale et une chance à ne pas manquer (...).

Nous avons aujourd'hui des forces aéronavales, on pourrait dire plutôt navales, qui servent de support à une force aérienne. Quatorze bâtiments, un porte-avions, bref, une capacité d'intervention qui se situe au deuxième rang aujourd'hui dans le dispositif général, après les Etats-Unis d'Amérique et nettement devant toute autre. Ce n'est pas une compétition, c'est pour montrer, simplement, que la France, agissant de cette sorte, l'a fait sans hésiter et sans lésiner . Environ six mille à sept mille hommes sont aujourd'hui directement engagés sur cette opération. Bien entendu, nous aviserons, selon les circonstances, pour savoir s'il convient de renforcer ce dispositif (...).

Ce matin même, j'ai eu au téléphone et M. Gorbatchev et M. Bush. Nous pensons rempir un devoir, et nous le remplirons sans défaillance.

Après ces propos liminaires, le chef de l'Etat a répondu aux questions des journalistes :

(...) Puisque nous sommes dans une logique de guerre, il faut tout faire, ou faire beaucoup. Je vais vous dire pourquoi cette nuance. Il faut tout faire pour en sortir, mais j'ai corrigé en disant : il faut faire beaucoup, parce que ce qui doit être accompli doit l'être dans le cadre du droit, et ce ne serait pas servir le droit que de prétendre aller vers la paix par le mauvais chemin. Nous sommes encore malheureusement dans une logique de guerre et nous faisons tout ce que nous pouvons pour en sortir dans le respect du droit (...). Une hypothèse, c'était celle qui prévalait au début du mois d'août : c'était une nouvelle agression de l'Irak (...), donc, pour le cas où il y aurait agression nouvelle de l'Irak à l'égard de l'un des autres pays de la région, la France, qui a dépêché ses unités dans la zone du Golfe, qui dispose d'une unité militaire en Arabie saoudite et dans les Emirats arabes unis, la France serait solidaire et interviendrait.

Dans l'hypothèse d'une action américaine (...), s'il s'agit d'une intervention soudaine, inattendue sur laquelle nous n'aurions pas été préalablement informés, cela serait une situation tout à fait différente de celle qui viendrait d'une interception d'un navire dans le cadre de l'embargo, qui, par réaction en chaîne, provoquerait une série de conflits militaires qui aboutiraient à un combat général. Donc, si vous allez de la première hypothèse à la deuxième, vous apercevez la multiplicité des situations qui ne me permet pas de vous répondre comme cela. Mais je peux les résumer : la France exécute les décisions du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle remplit un mandat et n'a pas l'intention de sortir de ce mandat.

La troisième hypothèse, c'est que les différentes parties en cause – je veux dire parties en cause du côté de ceux qui, aujourd'hui, agissent au nom des Nations unies – estiment qu'il faut faire confiance jusqu'à son terme à l'embargo. C'est pour l'instant le mandat reçu. Il est appliqué, et appliqué fermement. La France entend l'appliquer sans faille et inciter ses partenaires à agir de même, car c'est de la réussite de l'embargo que l'on peut attendre, si le cas se produit comme on doit le souhaiter, un règlement de cette affaire sans guerre. J'arrête là mes hypothèses.

Affirmer la solidarité

J'ai trouvé M. Gorbatchev très déterminé à faire tout ce qui peut l'être pour que la cohésion de ceux qui ont adopté les résolutions du Conseil de sécurité soit préservée et si possible renforcée. Il a insisté sur cette notion, la « *cohésion* ». Il ne souhaite pas, personne ne souhaite, j'imagine, parmi ceux qui sont ainsi engagés, que je ne sais quelle divergence d'appréciation altère ou réduise la portée de l'embargo, dans cette espèce de combat psychologique qui se livre aujourd'hui, altère ou réduise la capacité des puissances engagées face au comportement de M. Saddam Hussein (...) .

C'est excellent que MM. Bush et Gorbatchev se rencontrent dans une situation aussi grave, dans des circonstances aussi exigeantes. Il est très important de savoir si ces deux grands pays sont suffisamment en harmonie pour mener à bien le retour au Droit, pour que cède l'actuel président de l'Irak, pour que l'on en revienne à une relation vraiment et franchement pacifique et que l'on débatte des intérêts communs. C'est très important qu'ils agissent de concert et qu'ils soient suffisamment en état de compréhension pour que l'un et l'autre ne prennent pas des directions telles qu'en réalité le front des partisans de la résolution des Nations Unies se rompe. Je ne crois pas que cette menace existe. Et puis, il ne s'agit pas simplement de vérifier la capacité du dispositif actuel. Il faut aussi prévoir les événements qui pourraient se produire au cours des semaines et des mois prochains. Donc, j'attends beaucoup, non pas en décisions sensationnelles, mais j'attends beaucoup en affirmation de solidarité.

Un embargo sans faille

(...) On ne peut pas préparer une solution utile hors des réalités, mais il serait souhaitable que soit remis aux pays arabes le soin d'assurer la transition pendant laquelle, le Koweït redevenu libre et souverain, il serait possible de parvenir à un accord pour éviter la guerre. Mais ce sont là des discussions vraisemblablement irréelles. De telle sorte qu'ayant écouté avec grand intérêt le roi Hussein, et M. Michel Rocard ayant reçu M. Yasser Arafat, nous ne pensons pas que nous soyons en mesure d'emboîter le pas.

Ce qui a été décidé par le Conseil de sécurité, c'est l'embargo et, dans une dernière résolution, un embargo doté de moyens de contrainte. Il faut songer qu'à partir du moment où l'Irak ne peut pas écouler son pétrole, où l'on n'achète plus le pétrole irakien et où ce pétrole, au demeurant, ne peut pas être transporté, on peut estimer que cela représente déjà les deux tiers d'un embargo réussi, puisque ce pays, par malchance pour lui, ne dispose que de cette ressource économique. Privé de pétrole, il est privé de moyens financiers, et donc privé de moyen de s'approvisionner en équipement et en armement . Donc, on peut estimer que l'embargo sur le pétrole réalise déjà l'essentiel de l'embargo global.

Ni abandonner les otages ni céder aux pressions

Bien entendu, il reste encore à assurer l'embargo sur toute une série de communications et de ravitaillements de l'Irak . Il est donc nécessaire d'élargir et d'assumer un embargo sans faille. Ne pas acheter le pétrole et le bloquer, ce n'est pas suffisant. C'est beaucoup, ce n'est pas suffisant.

(...) De telle sorte que je crois à l'efficacité d'un embargo, et je pense que la sagesse c'est de le faire réussir, et d'être implacable dans son exécution. La France ne négligera rien pour cela. Est-ce que cela demandera des semaines ou des mois, et combien de mois ? moi je ne le sais pas. (...) C'est vrai que le sort des otages est un sort extrêmement attristant, intolérable du point de vue de la morale. Ceux qui prennent des otages accomplissent des actes de barbarie, mais c'est ainsi. Et nous nous préoccupons du sort des otages, et particulièrement de nos compatriotes, vous savez qu'à l'heure actuelle cent trente ont pu revenir, on peut en compter soixante-dix autres qui sont partis par leurs propres moyens, c'est-à-dire deux cents. Il en resterait donc environ quatre cent trente, quatre cent quarante. Un certain nombre d'entre eux sont sans doute placés sur des sites militaires exposés. Notre devoir est de ne jamais les abandonner, mais notre devoir aussi est de ne pas céder à des pressions de cette sorte.

Est-ce que les opinions publiques seront patientes ? Oui, si on leur explique l'importance de ce débat. Si on laisse dès le point de départ des conquérants ambitieux disposer à leur guise, simplement parce qu'ils sont plus forts militairement, de pays souverains, sur toute la terre vous trouverez des pays disposés à agir de la sorte, à violer le droit international, à risquer la guerre, à créer un désordre général et à ruiner le droit à l'indépendance d'autres peuples. Peut-on laisser faire cela ? On sait déjà comment cela commence, et on sait aussi comment cela finit. Voilà pourquoi il est nécessaire, dès le point de départ d'une action de ce genre, de tout faire pour y mettre un terme, et compter sur l'opinion publique. Oui, l'opinion française est une opinion que je crois courageuse. Nous sommes un pays riche d'histoire. Nous savons que l'histoire est rude, nous savons que l'histoire est souvent dramatique, mais nous savons qu'un peuple doit à sa volonté et à sa résolution de survivre et d'être grand. Ne dramatisons pas, la France se trouve associée à une grande action internationale selon la décision des Nations unies. La France ne poursuit pas d'objectifs qui lui soient propres, et nous ne sommes pas à l'heure actuelle en situation d'alerter les Français plus qu'il ne le convient, mais ils doivent savoir pourquoi nous agissons ainsi. La paix, oui, dans le respect du droit.

La conférence internationale : une bonne méthode

J'ai, en effet, noté comme vous que le projet de conférence internationale, cette fois-ci, dont l'objet serait élargi à l'ensemble des problèmes du Moyen-Orient, a été avancé par l'Union soviétique. C'est un projet qui ne peut pas surprendre la France. Vous avez bien voulu le rappeler, la France était avec l'Union soviétique à l'origine d'un projet de conférence internationale sur les problèmes de la Palestine. Nous continuons de penser que ce serait une bonne méthode, mais il ne faut pas confondre : une conférence internationale ne pourrait pas avoir pour objet de retarder l'exécution des décisions des Nations unies. Elle ne pourrait intervenir utilement qu'après que les objectifs définis par les Nations unies aient été accomplis, aient été atteints. Bref, ce ne serait pas, par exemple, la conférence internationale qui pourrait avoir pour mission d'obtenir, après des semaines, des mois ou des années de négociation, la libération du Koweït. Cela est un

La polémique sur le budget entre le gouvernement et les députés socialistes s'est apaisée

Une délégation de députés socialistes a été reçue, jeudi 6 septembre par le premier ministre à Matignon, en présence de MM. Bérégovoy et Charasse. Après les polémiques des derniers jours sur les conséquences budgétaires de la crise du Golfe, de nombreuses divergences ont été gommées.

Il existe, au PS, comme une sorte de thermostat interne. Lorsque la température des débats socialo-socialistes atteint un certain niveau, le contact est coupé automatiquement, et la fièvre retombe d'un seul coup. On a beau avoir l'habitude, car ce « thermostat » est d'une parfaite régularité, on est toujours surpris de voir ceux qui échangeaient des quasi-invectives un jour roucouler comme d'heureuses tourterelles le lendemain.

C'est encore ce qui s'est passé, d'une manière particulièrement spectaculaire, entre le mercredi 5 et le jeudi 6 septembre. Mercredi, au bureau exécutif, les dirigeants jospino-mauroyistes, à propos des inflexions apportées au projet de budget de 1991 par MM. Pierre Bérégovoy et Michel Rocard, avaient tenu des propos d'une violence rare à l'égard du gouvernement (*le Monde* du 7 septembre). Cela chauffait tellement que le « thermostat » s'est déclenché, avec son efficacité habituelle.

Accord sur le fond

Le lendemain de ce bureau exécutif agité, les télévisions avaient envahi la cour de Matignon, pour filmer la sortie de la réunion entre les députés socialistes et le gouvernement à propos du budget. Caméras et micros s'attendaient à ce qu'un degré supplémentaire soit franchi dans le crescendo de violence verbale. C'était compter sans l'« effet thermostat ». On les avait changé, les socialistes.

Les collaborateurs du premier ministre cherchaient des mots plus forts que « *serein* » ou « *responsable* » pour résumer l'ambiance du débat. Le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, expliquait devant les caméras, avec des accents émouvants, combien les socialistes, en accord avec le gouvernement, étaient sensibles au sort des entreprises. « *Et je sais de quoi je parle !* » soulignait l'ancien premier ministre du tournant douloureux de 1983.

Halte au feu ! Dès le début de la réunion, M. Mauroy avait calmé les esprits en regrettant « *la mauvaise gestion de la communication* », qui a abouti « *artificiellement* », ces derniers jours, à un « *affrontement* » sans rapport avec la réalité. Après cette entrée en matière apaisante, il ne restait plus qu'à établir la liste des propositions du gouvernement et des suggestions ou des demandes du groupe socialiste de l'Assemblée. Une discussion longue, mais paisible, « *constructive et serrée* », selon les termes de M. Jean-Marie Bockel, proche de M. Jean-Pierre Chevènement. Tout au plus, dans cette ambiance studieuse, le premier ministre a-t-il exprimé un certain agacement à propos des « fuites » sur la volonté prêtée à M. Michel Charasse de revenir sur certaines exonérations fiscales.

« *Tout le monde est d'accord sur le fond*, a répété à la sortie de la réunion le président du groupe socialiste, M. Louis Mermaz. *Face à la crise du Golfe, nous n'entendons par rester mous et inertes comme d'autres en 1973, voire même en 1979.* » « *Bref, c'était exactement le même débat que celui que nous avions eu en groupe le mardi de la semaine dernière*, a soupiré M. Jean Le Garrec ; *seulement depuis, on a brouillé un message sur une volonté collective. Et, ça, ce sera difficile à redresser.* »

D'autant que, si l'« effet thermostat » est instantané, il est rarement durable. « *Le gouvernement propose, et le Parlement dispose* », a rappelé avec superbe M. Mermaz. Car le président du groupe socialiste entend toujours jouer sur un registre qu'il affectionne, mais que Matignon trouve souvent grinçant : celui d'un groupe socialiste qui pèse sur les orientations gouvernementale, et qui, s'il le faut, n'hésitera pas, au cours de la discussion budgétaire classique qui va maintenant s'engager, à avancer ses propres « *contre-propositions* » .

Encore faut-il faire la part, dans cette attitude, entre la réelle volonté de convaincre et la « gesticulation » destinée à l'intimidation. Ainsi, à propos du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis – à l'origine du coup de chaleur, et pour lequel, officiellement, la discussion est toujours ouverte, – M. Le Garrec redoute-t-il que « *la messe ne soit dite...* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et GILLES PARIS

Quel allègement de l'impôt sur les sociétés ?

Les députés socialistes affirment qu'ils réservent toujours leur accord sur un point supplémentaire de baisse de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis (le projet initial prévoyait une baisse de 37 % à 35 % ; le gouvernement voudrait maintenant aller jusqu'à 34 %). Si ce nouvel allègement était décidé, les députés socialistes voudraient qu'il soit compensé par une « *participation à l'effort commun des plus hauts revenus* », selon l'expression de M. Mermaz, qui se traduirait par des alourdissements de la fiscalité sur les successions et sur les plus-values mobilières et immobilières des entreprises et des particuliers. Encore M. Mermaz ne souhaite-t-il pas une « *overdose fiscale* », d'autant, dit-il, que ceux qui « *ont le plus peur sont les petits qui en fait ne paieraient pas plus* ».

Le débat fiscal entre le gouvernement et le groupe socialiste porte essentiellement sur trois points. Contrairement au gouvernement, M. Mermaz envisage une taxation accrue pour les plus-values réalisées à l'occasion de la vente de « *grosses résidences principales* » quand cette plus-value est, par exemple, égale au seuil de déclenchement de l'impôt de solidarité sur la fortune (4,13 millions).

Dans le domaine des plus-values mobilières des particuliers, le groupe souhaite que le déclenchement de la taxation soit fonction du montant de la plus-value et non de la transaction. Le gouvernement n'est pas hostile par principe à cette suggestion tirée du rapport Hollande sur la fiscalité du patrimoine.

Enfin, les députés socialistes veulent, contrairement au gouvernement, reprendre à leur compte une autre proposition du rapport Hollande, cette fois sur les droits de succession (relèvement du montant de l'abattement de base et durcissement du barème). Le gouvernement ne souhaite pas toucher à cette matière sensible.

Le président renforcé par l'épreuve

Suite de la première page

Si M. Chevènement n'émettait pas, chaque fois qu'il en a l'occasion, de fortes réserves sur la ligne choisie par la France, s'il ne tenait pas, en public, des propos alarmistes sur les conséquences d'un conflit armé – ce qui est tout de même paradoxal pour un ministre de la défense, dont le métier est de se préparer à toute éventualité – tout irait pour le mieux. Encore le cas de M. Chevènement n'est-il pas déterminant : le président de la République a rappelé, jeudi, qu'il n'y a « *qu'une seule voix et qu'une seule politique militaire pour la France* », les siennes. Quant au débat polémique lancé par les socialistes, dans les plus mauvaises conditions, sur les conséquences budgétaires de la crise, il s'est soudainement apaisé jeudi, après quelques journées d'un étrange psychodrame. Les socialistes ont été pacifiés par le Golfe.

Il en va de même dans l'ensemble de la classe politique. L'opposition de droite ne s'est évidemment pas ralliée au socialisme, ainsi que le remarque M. Juppé, mais elle a enfoui, pour l'instant, toute tentation polémique. Il ne lui reste qu'un argument pour se distinguer : les conséquences économiques du conflit. Encore a-t-elle du mal à faire passer dans l'opinion ses thèses selon lesquelles, s'il faut changer de politique économique, c'est moins en raison du Golfe que pour rectifier les erreurs que les socialistes auraient commises depuis deux ans. Ceux qui font entendre des voix divergentes – le Parti communiste, les Verts et M. Le Pen – sont désavoués par l'opinion.

Au Parti communiste, on ne peut pas demander plus que son exigence de négociation, ses prises de position en faveur du respect du droit international et son anti-américanisme réaffirmé. Les Verts ont fait la démonstration de leur hétérogénéité en éprouvant toutes les peines du monde à définir une position pacifiste, mais alambiquée, qui renvoie pratiquement dos à dos l'Irak et les Etats-Unis. M. Le Pen continue à se situer résolument à contre-courant jusqu'à contester que les Occidentaux retenus en Irak et au Koweït soient des otages et semble miser sur l'indifférence supposée des Français, leur lassitude à venir, voire leur peur de la guerre ou leur lâcheté.

M. Le Pen compte sur l'enlisement du conflit. M. Mitterrand, s'il mesure ce risque, est prêt à le courir, confiant dans une stricte application de l'embargo. Il pense que l'opinion française est « *courageuse* », estime qu'elle a été mise en état d'alerte avec suffisamment de force lors de ses deux précédentes interventions et utilise aujourd'hui un ton apaisé pour s'adresser à elle. Le courage, la lâcheté, la lassitude, l'indifférence. C'est là-dessus qu'en terme de politique se joueront les retombées de la crise du Golfe.

JEAN-YVES LHOMEAU

Les réactions

Le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a estimé, jeudi 6 septembre, que M. François Mitterrand « *campe sur ses positions* ». « *En tout cas, il n'a annoncé jusqu'à présent aucune initiative dans le sens de la paix et de la négociation* », a-t-il précisé. *L'Humanité* du 7 septembre titre : « *Mitterrand dans la logique de guerre* ».

M. Gérard Longuet, secrétaire général du Parti républicain, juge que l'intervention du président de la République n'est « *pas convaincante sur les problèmes de politique intérieure* ».

هكذا من الأصل

LA CRISE DU GOLFE

et les réactions dans la classe politique

l'exécution de l'embargo »

M. François Mitterrand

préalable, après quoi on peut examiner l'intérêt d'une conférence internationale que nous continuons, nous, de croire utile...

Pour ce qui touche aux décisions d'ordre militaire, elles relèvent de moi. Mais, bien entendu, je n'agis pas comme cela de mon propre mouvement, sans consulter, sans avoir l'avis du gouvernement et en tout cas des membres du gouvernement directement compétents dans ce domaine. Vous avez pu voir que j'ai procédé à la réunion de deux conseils restreints, indépendamment des deux conseils des ministres qui se sont tenus depuis lors. Mais, enfin, cette politique, je l'ai définie. J'ai engagé notre armée et s'il est vrai que le ministre de la défense a pu prêter à discussion à la suite de déclarations qui lui étaient prêtées, il est également vrai que nous en avons discuté et qu'il n'y a qu'une seule voix et qu'une seule politique militaire pour la France, et je suis de ce point de vue en parfait accord avec Jean-Pierre Chevènement. Il a tenu d'ailleurs à le déclarer il y a quelques jours, lui-même.

Quant aux mesures économiques ou budgétaires, on estime qu'il convient de corriger le projet de budget, en raison de l'augmentation du prix du pétrole, de 10 à 12 milliards. Ce n'est pas une somme considérable comparée aux 1 300 milliards de ce même budget. Donc, n'exagérons rien lorsque l'on prononce de grands mots en la circonstance. Ce sont des mesures de rectification et d'adaptation que j'ai déclarées moi-même au gouvernement nécessaires. (...) Personne ne gouverne par diktat, c'est très intéressant d'entendre l'opinion de députés qui sont sur le terrain, qui rencontrent les Français qui les écoutent.

Il faut donc tenir compte de ce que disent les parlementaires. Je n'ai pas observé que le ton du Parti socialiste, puisque c'est de lui que vous me parlez, ait été à ce point insupportable qu'il ait empêché le gouvernement de gouverner. J'ai même entendu dire qu'une discussion avait eu lieu ce matin, qu'elle avait été extrêmement profitable, et que tout le monde était satisfait. Je ne nourris donc pas d'inquiétude particulière sur les deux points que vous avez cités. (...) Mme Georgina Dufoix se trouvait à Amman ; elle est revenue ce matin avec les cent trois Français qui sont de retour parmi nous, auxquels j'adresse vraiment mes souhaits de bienvenue, en espérant qu'ils ne soient que l'avant-garde des otages qui nous reviendront. (...)

Pendant ce temps, les conversations continuent, les démarches de toutes sortes, sans entamer en quoi que ce soit la volonté de la France de maintenir la politique solidaire avec ceux qui participent à l'exécution des résolutions des Nations unies.

Mais c'est de cette résolution que j'attends finalement une réponse utile et, je l'espère, une réponse heureuse. C'est de cette résolution que l'on peut espérer échapper à la logique de guerre ; sans cette résolution on n'y échappera pas. Et c'est un message aussi que j'adresse aux otages, ils sont victimes d'un acte de barbarie. Il est encore temps pour ceux qui l'ont commis, cet acte, de réfléchir et de penser qu'ils se grandiraient devant l'opinion internationale en rendant leur liberté aux milliers d'otages qu'ils détiennent. (...) Mais, en réalité, les propositions que fera le gouvernement sont très équilibrées. On ne peut donc pas dire que ces dispositions iraient accroître les inégalités, au contraire. Donc attendez simplement un peu d'avoir l'ensemble de ce dispositif qui est actuellement en discussion pour pouvoir l'apprécier.

Quant au fond du problème, c'est-à-dire le problème des salaires, spécialement des plus faibles. Vous savez que rendez-vous a été pris entre les partenaires sociaux, et le point doit être fait, une première fois, de ces conversations, en octobre. Je ne manquerai pas le mois prochain de m'en inquiéter et de vous le faire savoir.

« J'irai probablement voir les soldats français »

Interrogé sur le point de savoir s'il s'adresserait, le cas échéant, à la nation irakienne par le biais de la télévision, M. Mitterrand répond : Si c'est utile, je le ferai. Il y a là une estimation à faire, je ne peux pas parler comme cela dans le vide. Deuxièmement, est-ce que j'irai voir les soldats français ? Cela n'est pas programmé mais c'est tout à fait probable. (...)

Les Nations unies ont prévu une aide alimentaire d'urgence et la livraison de médicaments à l'Irak. Quant à l'appréciation de savoir à partir de quel moment cette aide alimentaire d'urgence deviendrait simplement une façon commode de briser l'embargo, il existe une commission aux Nations unies, qui s'appelle la commission des sanctions, qui a charge d'examiner ce problème. Alors laissons les autorités choisies à cet effet nous dire ce qu'elles en pensent.

« Une seule arme »

par Claire Tréan

LA crise du Golfe sera longue. Sa solution suppose que la détermination des opinions publiques ne se relâche pas et c'est essentiellement pour la soutenir que le président de la République a finalement décidé, jeudi 6 septembre, de s'adresser à la presse.

Les hésitations de l'Elysée à convoquer cette conférence de presse, jusqu'à la mi-journée jeudi, étaient déjà l'indice que M. Mitterrand n'avait rien de véritablement nouveau à annoncer. Il l'a confirmé lui-même dans son introduction en déclarant qu'il n'avait pas l'intention d'*« apporter de jour en jour des nouvelles qui excéderaient la réalité »* et qu'il n'intervenait que *« pour rester en contact »* avec l'opinion.

Sans doute cette conversation tranquille avec l'opinion, par journalistes interposés, avait-elle aussi pour objet de démentir l'idée que les responsables français sont divisés sur la politique à suivre, ainsi que celui, tout simplement, de se faire entendre avant un week-end où MM. Bush et Gorbatchev occuperont le devant de la scène.

S'il n'a presque rien dit de nouveau par rapport aux déclarations qu'avait faites deux jours plus tôt sur Antenne 2 M. Roland Dumas, le président de la République a dissipé l'impression que des développements dramatiques étaient imminents, laissée par une phrase non explicitée du ministre des affaires étrangères selon laquelle les chances d'une solution pacifique à la crise n'existeraient peut-être plus *« d'ici quelques jours »*. On reste, affirme le président, dans *« une logique de guerre »*, mais c'est uniquement celle qui découle des résolutions par lesquelles le Conseil de sécurité de l'ONU a décrété l'embargo contre l'Irak et autorisé le recours à la contrainte pour le faire respecter.

Dans le cadre de l'ONU seulement

La France n'a jamais eu l'intention de s'engager militairement que dans deux hypothèses : celle d'une nouvelle agression irakienne contre un autre Etat de la région, qui prévalait au début d'août mais qui n'a pas eu lieu et devient de moins en moins probable à mesure que le temps passe ; en second lieu celle, qui reste d'actualité, d'une violation de l'embargo et d'une interception ce qui *« par réactions en chaîne, provoquerait une série de conflits militaires qui aboutiraient à un combat général »*.

L'attitude de la France ne serait pas la même dans un autre cas de figure : celui *« d'une intervention soudaine* [des Etats-Unis], *inattendue, sur laquelle nous n'aurions pas été préalablement informés »*, a précisé M. Mitterrand en réponse à une question. Mais cette dernière hypothèse relève pour l'instant de la *« politique-fiction »*, a estimé M. Mitterrand.

S'étant entretenu dans la journée avec MM. Bush et Gorbatchev, il a déclaré avoir toutes les raisons de penser que le sommet d'Helsinki dimanche ne peut déboucher sur une telle éventualité, et qu'il n'a pas pour objet l'obtention par M. Bush du feu vert de M. Gorbatchev pour précipiter un affrontement armé hors du mandat de l'ONU. *« Il ne peut pas y avoir d'ultimatum américano-soviétique* [adressé à l'Irak]. *Au nom de quoi ? Ils n'ont pas l'intention de le faire, j'en suis sûr. Seul le Conseil de sécurité peut le faire, et je demande à voir. »* Ce sommet vise à renforcer la cohésion autour du mandat de l'ONU, selon M. Mitterrand qui s'en est félicité.

Bref la *« logique de guerre »* dont parle encore le président de la République est plutôt, telle qu'il la décrit, une logique de l'embargo. C'est celle qui paraît d'ailleurs s'être largement imposée de par le monde, pas seulement à Paris. L'arme qui doit faire céder Saddam Hussein, c'est l'embargo, à condition qu'il soit appliqué avec une détermination soutenue. Les armes ne se feront entendre que si ce décret onusien est violé par la force par l'Irak.

M. Mitterrand, et là non plus il n'est pas le seul, a au passage exprimé son scepticisme quant à l'utilité d'une extension de l'embargo aux transports aériens, dont M. Dumas s'était déclaré partisan. La communauté internationale en a les moyens juridiques, l'ONU ayant décrété un embargo général. Mais, s'agissant de son application, il estime que la méthode la plus simple est l'interdiction par les Etats du survol de leur territoire.

La logique de l'embargo, qui doit être *« implacable »*, suppose aussi que l'on récuse la voie de la négociation. L'évacuation du Koweït et la libération des otages ne sont pas négociables, a expliqué M. Mitterrand. Il a écarté l'idée proposée par M. Chevardnadze d'une conférence internationale qui aurait pour effet de les retarder et d'obtenir *« après des semaines, des mois ou des années la libération du Koweït »* qui est un préalable.

M. Mitterrand a également expliqué pourquoi il croyait à l'efficacité de l'embargo dans le cas spécifique de l'Irak qui, *« privé de pétrole, est privé de moyens financiers et donc privé du moyen de s'approvisionner en équipement et en armement »*. La voie de l'embargo est celle *« de la sagesse »*, a dit encore le président de la République, en soulignant sans complaisance ni à l'égard de l'opinion française, ni même à l'égard des otages – qui n'auront pas puisé dans ses paroles un chaleureux réconfort – que cette voie risquait d'être longue et qu'elle supposait courage et détermination. Il s'agit de ne pas permettre à des *« conquérants ambitieux (...) de violer à leur guise le droit international. (...) On sait déjà comment cela commence, et on sait aussi comment cela finit »*.

LA CRISE DU GOLFE

Les réactions dans la classe politique

M. Alain Juppé : « L'opposition n'est pas devenue socialiste »

SAINT-RAPHAËL

de notre envoyé spécial

Pour la huitième année consécutive, les jeunes militants du RPR ont réuni leur université d'été. Celle-ci a été ouverte vendredi 7 septembre à Saint-Raphaël (Var) en présence de sept cents participants venus de tous les départements et des délégués-jeunes d'une vingtaine de pays étrangers, dont trois jeunes Koweïtiens, qui étaient arrivés en France avant le 2 août. Avant que les militants ne traitent des sujets prévus concernant notamment la jeunesse, l'enseignement, la démocratie et le gaullisme, les premiers débats ont été naturellement dominés par la crise irakienne mais aussi par les conclusions à en tirer pour le RPR. M. Jacques Chirac prononcera le discours de clôture dimanche, après avoir participé à tous les travaux.

M. Alain Juppé, après avoir rappelé l'attitude de son parti et répété qu'il *« ne gênerait pas l'action de la France dans une crise comme celle que nous traversons, dès lors que la ligne générale de sa diplomatie est correcte »*, a indiqué qu'il voyait dans ces événements le *« retour du politique »* alors qu'on *« lui opposait la société civile et ses héros mirifiques »*, MM. Bernard Tapie et Jean-Marie Le Pen en particulier.

Or, pour lui, les événements du Golfe ont montré que les grands enjeux mondiaux sont par essence même politiques et que, *« dans les circonstances exceptionnelles, la parole est aux hommes d'Etat – dans l'opposition comme au gouvernement, – à ceux qui ont l'expérience, la compétence, le sérieux, et qui expriment des courants de pensée »*. Si les partis politiques jouent leur rôle avec responsabilité, on se rend compte alors que *« le pouvoir est bien content de se tourner vers leurs chefs pour rassembler la nation »*. Ainsi, *« l'engagement politique est une noble cause »*.

Idéal et morale

La deuxième leçon que tire M. Juppé est la suivante : *« Le besoin d'idéal et de morale qui constitue des repères et des normes pour guider l'action. »* Dénonçant le recours à la barbarie, à l'annexion, à la prise d'otage, il s'en prend à M. Le Pen qui, selon lui, justifie de tels actes et il ajoute : *« J'appelle tous les Français de bonne foi qui ont mêlé leurs voix à celles des phalanges lepénistes à nous rejoindre, nous qui défendons le droit des peuples, le droit des gens à la liberté et l'honneur de la France. »*

M. Juppé veut éviter cependant de donner l'impression d'un quelconque rapprochement avec le pouvoir. *« Notre désaccord avec les idées et la politique socialiste reste entier*, a-t-il déclaré, *et nous allons le dire avec pugnacité : crise du monde arabe, crise universitaire, chômage persistant, immobilisme coupable sur le dossier du financement des retraites... les sujets ne manquent pas. »* Il proclame avec force : *« Nous ne sommes pas devenus mitterrandiens, rocardiens ou socialistes. »*

« La cigale a trop chanté »

Il précise que l'opposition ne cautionnera pas le prochain budget. *« La cigale a trop chanté. La voici maintenant fort dépourvue. Le choix où l'on prétend nous enfermer entre rigueur et facilité n'a pas de sens, le vrai choix étant entre une politique de liberté et une politique socialiste. Tant qu'on ne renoncera pas à la deuxième pour mettre en œuvre la première, la France ne retrouvera pas les moyens économiques de ses ambitions politiques. »*

Enfin, sans préciser davantage mais faisant notamment allusion aux tentatives de création de nouvelles formations politiques, le secrétaire général du RPR invite ses auditeurs à ne pas se disperser *« dans les groupuscules, particules, forums ou autres stirnoncules qu'on a vus fleurir »*, mais de choisir le RPR *« fer de lance de l'Union pour la France »*. Il annonce ainsi que cette dernière confédération constituera son bureau politique avec les représentants de l'UDF et du RPR le 15 septembre prochain.

ANDRÉ PASSERON

M. Giscard d'Estaing pour une « logique de l'encerclement »

M. Valéry Giscard d'Estaing réaffirme dans un entretien accordé au *Figaro-Magazine* daté du samedi 8 septembre qu'il préfère la *« logique de l'encerclement et de la pression mondiale »* à celle du président de la République de *« logique de guerre »* .

« Un tel blocus va créer des difficultés insurmontables pour l'Irak. Cela prendra du temps mais l'étranglement est certain », explique M. Giscard d'Estaing. Selon lui, *« si nous évitons la logique de guerre, la logique de l'encerclement nous permettra d'obtenir les mêmes résultats, mais plus lentement »*.

Concernant une action militaire contre l'Irak, M. Giscard d'Estaing ne croit pas que l'*« Occident »* doive en prendre l'*« initiative »*. *« S'il y avait un conflit militaire, nous l'emporterions »*, affirme l'ancien président de la République, mais *« il serait sans doute très coûteux en pertes humaines de part et d'autre »*, et *« cela déclencherait une secousse mondiale considérable »*. La France devrait s'engager aux côtés d'une intervention militaire américaine s'il s'agit d'*« une opération en réponse à une agression ou à une provocation de l'Irak »*, poursuit M. Giscard d'Estaing, mais *« s'il s'agit d'une initiative américaine, il faudrait nous concerter au préalable »*.

Enfin, M. Giscard d'Estaing considère l'outil de défense français comme *« insuffisamment adapté »* et souhaite que la France *« s'engage désormais dans une réflexion sérieuse sur le passage à l'armée professionnelle »*.

Un entretien avec M. Le Pen

L'Irak n'exerce pas un « chantage » sur la vie des otages, nous déclare le président du Front national

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jean-Marie Le Pen précise ses déclarations sur le sort des occidentaux retenus en otage – terme qu'il juge difficile à manier – par l'Irak. Le président du Front national estime que l'Irak n'exerce par de chantage sur leur vie.

« Les ressortissants occidentaux, et plus particulièrement les Français, se trouvant actuellement en Irak et au Koweït, sont-ils, oui ou non, des otages ?

– Il faut nuancer. Tout dépend de leur situation et de la volonté qui est la leur. On ne peut pas dire de ceux qui ne désirent pas quitter l'Irak, en particulier pour des raisons professionnelles, qu'ils sont des otages. Cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas inquiets ni menacés. Se trouvant dans un pays qui peut être la cible d'actions militaires hostiles, ils sont menacés.

– La première menace qui pèse sur eux n'est-elle pas le fait qu'on les empêche de partir ?

– Non. La menace qu'ils craignent, comme la craignaient les otages des organisations terroristes, c'est une menace de mort créée par la personne qui les tient en otage. Il est clair que la plupart des gens qui travaillent au Koweït désirent rentrer et je souhaite qu'ils rentrent. Je constate que rien n'a été fait avant l'intervention irakienne, dont on ne pouvait ignorer les préparatifs, pour les prévenir.

– Vous admettez donc que nos ressortissants au Koweït sont des otages ?

– Si on veut. Le mot « otage » est difficile à utiliser car il fait référence à une autre conjoncture qui est assez sensiblement différente.

– Cette « autre conjoncture », ce sont les enlèvements terroristes ?

– Oui. Ces otages enlevés par des organisations terroristes étaient soumis à un chantage à l'exécution si les revendications n'étaient pas satisfaites. Il faut être de bonne foi et admettre qu'il s'agit d'un autre cas de figure.

– Votre précaution oratoire n'est-elle pas un peu spécieuse ? Enlevés ou retenus, ce sont toujours des otages.

– Non, c'est différent. Il n'y a pas chantage sur leur vie de la part de l'Irak, alors qu'il y a chantage sur leur vie de la part des organisations terroristes.

« Dédramatiser jusqu'au vocabulaire »

– Vous trouvez qu'il n'y a pas de chantage sur la vie quand on déplace une personne contre son gré sur un site stratégique ?

– Non, c'est un chantage sur leur vie si quelqu'un attaque. De cela, je suis un adversaire résolu. Je vous rappelle que mon plan de règlement négocié comporte comme préalable, car il n'est pas unilatéral, la liberté de circulation immédiate et inconditionnelle des ressortissants des pays non belligérants. Toute ma démarche est pacifique. Je cherche à dédramatiser, jusqu'au vocabulaire, à rassurer à la fois les ressortissants retenus en Irak et l'Irak lui-même. Je m'efforce de comprendre et de clarifier. Evidemment cette recherche peut apparaître à certaines comme spécieuse. Simplifions, c'est tellement plus facile ! Moi, je fais tout ce que je peux pour obtenir la libération des otages. C'est pourquoi j'avais demandé une audience à l'ambassadeur d'Irak à Paris. Nous serions moins inquiets de leur sort si on ne craignait pas une intervention massive de l'armée américaine.

– N'avez-vous pas le sentiment d'inverser la charge de la preuve ? Vous rendez les Etats-Unis responsables du fait que ce sont des otages par la menace qui pèse sur eux alors que, tout de même, l'Irak est l'agresseur initial qui retient des ressortissants occidentaux pour s'en servir.

– L'Irak n'est pas l'agresseur de la France ni des Etats-Unis ! Il est l'agresseur du Koweït qu'il considère d'ailleurs comme partie intégrante de son territoire. C'est un problème entre l'Irak et le Koweït. Nous sommes allés nous entremettre dans cette affaire et le gouvernement n'a pas mesuré les risques. Il faut travailler maintenant pour l'envoi d'une force d'interposition.

» Le départ de tous les ressortissants étrangers en échange d'une garantie de non-agression militaire a été proposé, je crois, par l'Irak. Autrement dit, le gouvernement irakien dit en substance : *« Je ne retiens ces gens-là qu'en bouclier défensif de ma population civile dont vous annoncez qu'elle peut être la cible de vos actions militaires. »* Il faut quand même rappeler que selon le droit international un pays est juridiquement fondé à interner les ressortissants des nations qui lui sont hostiles. D'ailleurs, en France, les Irakiens sont internés. Or, nous ne sommes pas sous la menace d'une intervention militaire.

» Si les Etats-Unis décidaient de conduire une attaque, elle se ferait en contravention absolue avec les résolutions de l'ONU. A cet égard, le président de la République vient d'effectuer un repli stratégique, si j'ose dire, de grande importance. Il va dans le sens de la détente car il dit pratiquement que si les Américains déclenchaient une opération militaire impromptue, nous n'en serions pas. D'ailleurs, même s'il le voulait, il ne le pourrait. Nous nous donnons une importance et des responsabilités militaires que nous n'avons pas.

« J'ai déjà donné »

– Sur les otages, ne craignez-vous pas d'être incompris de l'opinion publique ?

– Vous préférez que je déclame : je veux que les otages rentrent, nous ne pouvons transiger, comme le fait M. Mitterrand ? Et ça change quoi ? Cela les fait rentrer ? Non ! Cela dit, j'ai un assez gros crédit sur le plan du patriotisme. Quand ce sont des gens comme M. Fabius, M. Juppé ou M. Bourlanges qui me font la leçon dans ce domaine, je crois que ma réputation ne risque pas grand-chose. J'ai déjà donné, si on peut dire.

– Le vœu du retour des otages est sans conséquence ?

– Evidemment ! Moi, je m'associe à toute déclaration affirmant que les otages doivent rentrer. Il est inadmissible de se servir de populations civiles comme bouclier, mais c'est aussi inadmissible de s'en servir comme cible. Y compris à travers l'embargo des produits alimentaires. Que les grandes puissances démocratiques à prétention humaniste se donnent comme objectif d'affamer la population irakienne en espérant que cela provoquera la chute de Saddam Hussein, c'est monstrueux ! Ce chantage sur la faim des pauvres est odieux ! L'embargo sur les produits alimentaires, c'est une méthode barbare. Cela paraît révoltant que l'on puisse dire à des malheureux qui n'ont aucun pouvoir sur l'Etat ou sur l'armée : on va vous serrer la vis, vous allez crever dans vos villages et espérons que la vue de votre faim touchera le cœur de M. Hussein qui se mettra en route pour Canossa. On a essayé cela avec Franco après la guerre et le résultat c'est que la plupart des types de gauche sont devenus franquistes.

– De quels moyens dispose alors la communauté internationale pour faire respecter ce qu'elle considère être le droit international ?

– Pourquoi ne le fait-elle respecter que là ? Le droit ne se divise pas. Pourquoi ne le fait-elle pas respecter au Liban, en Cisjordanie, à Chypre, à la Grenade, au Panama, au Tibet et dans les pays Baltes ?

» La France affirme sur tous les tons qu'elle est partie prenante à l'opération d'embargo, entendue comme opération d'affamement de la population. Le gouvernement irakien réagit par des représailles. Je ne l'approuve pas mais il ne faut quand même pas s'en étonner outre mesure. Mais compte tenu que l'intervention militaire française n'est pas effective en face de l'Irak, cela pourrait justifier, de la part ce pays, une attitude qui pourrait servir d'amorce à une détente plus générale. Dans toute cette opération, je déteste le « tout ou rien ». Que chacun fasse ce qu'il peut. L'Europe aurait dû faire ce qu'elle pouvait ; elle ne l'a pas fait. Moi, je suis prêt à envoyer des observateurs du Front national pour qu'ils rencontrent nos compatriotes afin de savoir quelle est la réalité. »

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Constitution

AVANT même que le désastre de 1940 ne vienne confirmer la justesse de ses inquiétudes, Charles de Gaulle, ainsi que quelques autres, avait été frappé par le double déclin de l'exécutif en France, qu'accentuait, probablement, la trop fréquente absence au pouvoir d'hommes de caractère. Le président de la Troisième République s'était laissé déposséder de compétences que les lois constitutionnelles de 1875 ne lui déniaient pourtant pas. Le président du conseil avait consenti à n'être que le produit précaire des combinaisons partisanes. La Constitution de la Quatrième République se borna, en quelque sorte, à transcrire, en l'accentuant, cette évolution que le passé immédiat condamnait.

Militaire pensant, avec *le Fil de l'épée* (1932), alors qu'il n'est que commandant, chef de la France libre, qui le mettait dans la situation effectivement *libre* d'un monarque en exil, exilé de l'intérieur après son retrait des affaires en janvier 1946, Charles de Gaulle n'a cessé de plaider pour un *« pouvoir fort »*, dont il résume les traits dans le discours de Bayeux du 16 juin 1946 et qui est accompli dans la Constitution du 4 octobre 1958. Le dessin en est encore souligné, jusqu'à l'excès, dans la réforme de 1962, qui prévoit l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel.

C'est le régime juridique sous lequel vit aujourd'hui la France et dans lequel M. François Mitterrand, comme il l'a dit, s'est coulé sans difficulté. C'était à prévoir.

∴

NUL ne conteste qu'un tel système ne soit fait pour la crise, le conflit, la guerre. Reposant sur un sévère contrôle de tout ce qui pourrait, de près ou de loin, ressembler à un pouvoir parlementaire, il est couronné par l'article 16 de la Constitution, qui peut faire du chef de l'Etat, et à son seul gré, une manière de dictateur constitutionnel qui ordonne et édicte comme il l'entend.

En dehors des incertaines pressions de l'opinion, il n'existe aucune procédure pouvant empêcher que cet article soit mis en application (ou le contraire), ou bien obliger qu'il y soit mis fin. Chacun peut en discuter, nul ne peut s'y opposer.

On ne rappellera qu'à titre de curiosité, et de manière fort inopportune, que la suppression de cet article 16 était l'une des cent dix propositions de M. Mitterrand en 1981.

A l'exception, pour notable qu'elle soit, du putsch des généraux dans l'Algérie française d'avril 1961, et qui vit l'unique entrée en vigueur de l'article 16 (1), jamais la Constitution de la Cinquième République n'a eu, comme maintenant, l'occasion de montrer que le président de la République était le chef unique de la nation, à commencer par ce qui touche le domaine militaire ; son seul porte-parole autorisé, le seul qui puisse engager le pays vis-à-vis de l'étranger (durant la cohabitation de 1986-1988, M. Mitterrand ne manquera pas de souligner que *« la France parle d'une seule voix »*).

Maintenant, M. Mitterrand ne se prive pas de rappeler que, *« chef des armées »*, il détient seul le droit d'ordonner le feu. Notable différence avec les Républiques précédentes. Si, sous la Troisième, le président en était encore à *« disposer »* de la force armée, celui de la Quatrième devait se borner à *« prendre le titre »* de chef des armées. On se souvient de la querelle perdue par M. Chirac durant la cohabitation, lorsqu'il prétendait mettre sur un pied d'égalité son état de *« responsable de la défense nationale »* et la prééminence du chef de l'Etat.

∴

EN fait de conflits internationaux depuis 1958, les précédents sont sans comparaison avec ce qui se passe à présent. La construction de feu le mur de Berlin, à partir du 13 août 1961, est *a fortiori*, avec le recul du temps, moins une menace de l'Est dirigée vers l'Ouest qu'une traduction « physique » suppplémentaire du partage de l'Europe. La crise de Cuba ne dure pas huit jours, du 22 au 29 octobre 1962, John Kennedy obtenant dans ce court délai, avec l'ardent soutien de l'anti-américain de Gaulle, que Nikita Khrouchtchev retire de l'île les fusées qu'il y faisait installer.

C'est dire que, pour la première fois sur un des terrains majeurs pour lesquels elle a été élaborée, la Constitution de la Cinquième République, vingt ans après la mort de son « père », se trouve en situation de montrer ce qu'elle vaut au profit du chef de l'Etat et pour faire taire tout ce qui n'est pas lui. Eh bien ! curieusement, elle paraît museler davantage l'opposition, dont le métier est de parler, que la majorité, dont la fonction est d'approuver ; les dirigeants de l'une que les ministres de l'autre.

A droite, au chapitre des critiques, on ne dépasse guère la « réserve responsable ». Même M. Giscard d'Estaing, qui doit être vert de jalousie qu'une telle occasion lui échappe, ne peut aller bien loin dans le reproche, tant un ancien chef d'Etat qui rêve de sa propre restauration ne peut tenir le langage d'un opposant ordinaire sans importance.

M. Jacques Chirac continue de faire pitié, ce qui permet à M. Edouard Balladur, non sans talent, de lui brouter la laine sur le dos. M. François Léotard se borne à être très fier que l'on ait, grâce à lui, réuni le Parlement en session extraordinaire.

Au Parti communiste, si l'on feint d'avoir encore quelque chose à dire sur la gestion des affaires du monde, on se replie, en fait, sur le pré carré de la *« défense des travailleurs »*.

Non, c'est du côté de la gauche gouvernante que l'impérium présidentiel peine à s'imposer. Au point que M. Mitterrand et M. Michel Rocard sont contraints d'unir leurs forces pour rappeler les ministres à la discipline, c'est-à-dire au silence, c'est-à-dire à l'approbation sans nuance de ce qui est décidé ou va l'être. Le résultat de cette alliance est variable. Peu importe que la discordance soit plutôt budgétaire que stratégique. Elle est là, et tout se tient.

∴

JOURNAUX, radios et télévisions sont pleins des criailleries des uns et des autres, et M. Jean-Pierre Chevènement s'emploie à rendre de moins en moins anonyme la déclaration du « haut personnage gouvernemental » dans les débuts de la crise.

Le ministre de la défense n'y va pas, révérence parler, avec le dos de la cuiller. Mais ses remarques méritent qu'on s'y arrête. Notamment lorsqu'il affirme qu'*« il n'y a pas de bases juridiques pour une intervention* [armée] *contre l'Irak »*. Au moins d'un point de vue international, *via* la résolution 665 des Nations unies, cela n'est pas contestable.

Dans ce cas, et quels que soient les furieux appels à la guerre sainte du maître de Bagdad, les pays unis contre l'Irak peuvent difficilement ne pas en tenir compte, alors qu'ils font reposer leur intervention, au regard du monde, sur le respect du droit et le rétablissement de la souveraineté du Koweït.

M. Chevènement n'a pas eu tort, non plus, de rappeler que les résolutions de l'ONU, qui fondent, en droit, l'action des Etats-Unis et de ceux qui les suivent, n'ont pas pour objectif de *« casser l'Irak »*.

Mais, comme trop souvent, l'amalgame se fait entre un pays et son dirigeant du moment, et l'on glisse, presque naturellement, de la défaite d'Hasdrubal à la destruction de Carthage. De petits Caton se pressent sur les écrans et poussent devant les comptoirs.

C'est aussi contre cela qu'existent les pouvoirs remis au chef de l'Etat : afin d'empêcher que la machine ne s'emballe. Ses pouvoirs ne remettent qu'à lui le droit de tirer ; par symétrie, le droit de l'interdire. Si tu veux la paix, prépare la guerre, dit l'adage latin. Qui pense à la guerre doit viser la paix, et que, enfin survenue, elle ne soit pas insupportable pour le vaincu.

∴

P.S. – Selon M. André Picand, demeurant à Ahun (Creuse), ce n'est pas John Kennedy qui parla le premier de *« notre salaud »*, mais Franklin Roosevelt, lorsque, écrit ce lecteur, *« en 1944, les Etats-Unis aidèrent au renversement du président cubain Carlos Prio Soccaras et placèrent le sinistre Batista à la tête de l'île ». « Pour scrupuleux que fût Roosevelt,* ajoute M. Picand, *il ne versa jamais dans l'angélisme. Aussi, à quelqu'un qui s'étonnait qu'il pût soutenir un salaud, le président des Etats-Unis avait répondu :* « Oui, c'est sans doute un salaud, mais c'est notre salaud. »

(1) Rien de tel lors des événements de mai 1968, alors que, là aussi, *« le fonctionnement régulier des pouvoirs publics »* est des plus compromis.

'C'es

هكذا من الأصل

EUROPE

RDA : le retrait des soldats soviétiques

Le désaccord persiste entre Bonn et Moscou sur les aspects financiers de l'évacuation

A l'issue de dix-huit heures de négociations serrées, mercredi 5 et jeudi 6 septembre à Bonn, le ministre ouest-allemand des finances, M. Theo Waigel, et le vice-premier ministre soviétique, M. Stepan Sitarian, sont parvenus à définir un accord-cadre pour le retrait progressif des troupes soviétiques de RDA. Mais des divergences persistent sur les aspects financiers de l'évacuation.

BONN

de notre correspondant

Le principe du départ échelonné des quelque 380 000 soldats de l'armée rouge stationnés sur le territoire de la RDA et à Berlin *« sous trois à quatre ans »* avait été établi lors de la rencontre du chancelier Kohl et de Mikhaïl Gorbatchev au mois de juillet dernier dans le Caucase. Le délai a été précisé à Bonn : le 31 décembre 1994, le dernier soldat soviétique devrait avoir quitté le sol allemand. Le gouvernement ouest-allemand avait promis qu'il participerait financièrement aux frais de rapatriement de ces soldats et à leur entretien en Allemagne pendant la période transitoire.

Sur ce point, les vues de Bonn et de Moscou sont encore largement divergentes, M. Theo Waigel estimant *« irréalistes et dépassant les limites du possible »* les demandes formulées par M. Sitarian. Moscou demande en effet la participation allemande à la construction de logements pour les quelque 72 000 familles devant retourner en URSS et une aide à la reconversion professionnelle pour les soldats démobilisés.

« Le temps presse »

Le seul chiffre évoqué par Bonn dans le cadre de ces discussions est celui concernant les frais d'entretien des troupes stationnées en Allemagne, calculé sur la base des 1,2 milliard de deutschemarks versés par le gouvernement ouest-allemand pour les six premiers mois suivant l'union monétaire entre la RDA et la RFA. Pour le reste, M. Horst Köhler, secrétaire d'Etat aux finances, n'a pas voulu avancer de chiffres. Le dossier est maintenant entre les mains des plus hauts responsables qui devront trouver un accord sur l'ordre de grandeur de la contribution allemande avant le 12 septembre, date de la réunion de la conférence « deux plus quatre » à Moscou qui doit régler définitivement les aspects extérieurs de l'unité.

« Le temps presse » constate la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui relève par ailleurs les difficultés auxquelles se heurtent les directeurs politiques des ministères des affaires étrangères des pays membres de la conférence « deux plus quatre », actuellement réunis à Berlin-Est. Contrairement a ce que l'on attendait, ces derniers ne se sont pas mis d'accord sur la formulation définitive de *« l'accord de droit international »* devant rétablir la pleine et entière souveraineté de l'Allemagne unifiée dès le 3 octobre.

La discussion doit continuer au niveau des experts et être tranchée à Moscou par les ministres. A l'évidence, Moscou profite de la situation créée par la précipitation de Bonn à vouloir l'unité la plus rapide possible pour faire monter les enchères et tirer le maximum d'avantages financiers des concessions politiques effectuées en juillet dans le Caucase. Cela ne fait pas l'affaire du chancelier Kohl. Il est soumis en ce moment aux critiques de l'opposition qui lui reproche de taire les chiffres du coût réel de l'unité allemande.

Cela est d'autant plus préoccupant pour le chancelier qu'une pression financière, venue de l'Ouest cette fois-ci, s'exerce maintenant sur Bonn : la semaine prochaine, MM. James Baker et Nicholas Brady se rendront dans la capitale fédérale pour transmettre au chancelier un message sans équivoque du président Bush : si le président américain *« comprend »* les difficultés constitutionnelles empêchant les troupes allemandes d'intervenir directement dans la crise du Golfe, il entend bien que Bonn contribue financièrement, à la mesure de sa puissance économique, aux opérations et aux compensations demandées par les pays souffrant directement ou indirectement de l'embargo contre l'Irak.

LUC ROSENZWEIG

ESPAGNE : groupuscule d'extrême gauche

Le GRAPO revendique trois attentats commis à Madrid

MADRID

de notre correspondant

Après la violence de l'ETA vient celle du GRAPO (Groupe révolutionnaire antifasciste du 1er octobre). Ce groupuscule d'extrême gauche né en 1975 a en effet revendiqué les trois attentats qui ont été commis le jeudi 6 septembre contre des édifices publics de Madrid, faisant une dizaine de blessés. Une quatrième bombe a été lancée depuis une voiture vendredi vers 3 heures du matin contre l'office du tourisme français de Barcelone, mais cette action pourrait être l'œuvre de l'ETA.

Les trois attentats du GRAPO se sont succédé en l'espace d'une demi-heure en fin de matinée. Une première bombe, placée près des ascenseurs, faisait explosion au siège de la Bourse de Madrid, situé dans le centre de la capitale, blessant six personnes. Un second engin explosait ensuite dans les locaux du ministère de l'économie, sans faire de victimes mais endommageant fortement l'immeuble. La troisième bombe visait le siège du Tribunal constitutionnel. Elle avait été détectée par les services de sécurité, qui ont juste eu le temps de la transporter à l'extérieur, où elle a explosé, blessant légèrement trois personnes.

Durant plusieurs heures, la capitale a alors été plongée dans un véritable chaos. Voitures de police, ambulances et véhicules de pompiers sillonnaient en tous sens les rues du centre, provoquant de gigantesques embouteillages, tandis que plusieurs fausses alertes à la bombe venaient encore ajouter à la confusion.

La dernière action du GRAPO avait été, à la mi-juin, l'assassinat d'un colonel de l'armée. Depuis novembre dernier, une quarantaine de membres de l'organisation poursuivent en prison une grève de la faim entrecoupée de périodes d'alimentation forcée. Ils réclament le droit d'être regroupés dans un même établissement pénitentiaire. Le 25 mai, l'un des prisonniers, Jose Manuel Sevillano, est décédé. L'organisation a alors annoncé qu'elle était décidée à le venger.

Th. M.

POLOGNE

Le quotidien de Solidarité privé de son logo

Un vote de la direction de Solidarité a concrétisé cette semaine la scission intervenue depuis des mois au sein du syndicat : sur 59 membres de la commission nationale (KK), 26 ont voté pour – et 21 seulement contre – le retrait du fameux logo rouge « Solidarnösc » qui ornait son quotidien *Gazeta Wyborcza*. Le journal est accusé de *« publier des articles à caractère tendancieux visant à discréditer et ridiculiser le président Lech Walesa et ne servant pas les intérêts de Solidarité »*.

Il a paru mercredi 5 septembre avec un carré blanc à la place du logo et un éditorial annonçant qu'il *« refuse la polémique »* mais continuera à *« dire la vérité »* pour exprimer sa fidélité aux idéaux de Solidarité. Lancé à la veille des élections de juin 89 et de la chute du gouvernement communiste, il est dirigé par Adam Michnik, un des fondateurs du ROAD, créé en juillet pour s'opposer à la candidature de M. Walesa à la présidence de la République. Le vote annonce les batailles à venir entre les partisans de Walesa et ceux du premier ministre Mazowiecki, à la veille de la rentrée parlementaire, le 12 septembre.

□ **Grève à bord des brise-glace soviétiques.** – Les marins des brise-glace soviétiques ont menacé jeudi 6 septembre d'arrêter sous vingt-quatre heures les réacteurs nucléaires de leurs bâtiments si le gouvernement refusait de payer une partie de leurs salaires en devises. Ils ont reçu satisfaction dans la soirée et mis fin à leur grève. – *(AFP.)*

□ **RFA : nomination à la tête des services secrets.** – M. Konrad Porzner, cinquante-cinq ans, député social-démocrate, a été nommé, jeudi 6 septembre, président des services secrets ouest-allemands (BND), en remplacement de M. Hans-Georg Wieck. – *(AFP.)*

URSS

Les communistes conservateurs de Russie ne parviennent pas à définir un programme alternatif

Le Parti communiste de Russie, dirigé par le conservateur Ivan Polozkov, a achevé jeudi 6 septembre la deuxième phase de son congrès constitutif sans parvenir à adopter un programme d'action. Cela constitue un succès pour les réformistes restés au sein de ce parti. Les délégués ont en effet décidé de reporter l'examen du programme au mois de décembre et de suivre jusque-là celui du Parti communiste de l'Union (PCUS), toujours dirigé par M. Gorbatchev.

Les communistes de Russie se sont contentés de former la commission centrale de contrôle et de compléter la composition du Comité central de leur parti. Disparu dans les années 20 et réapparu en juin dernier comme un important bastion conservateur, son pouvoir d'opposition aux réformes paraît ainsi s'émousser. Cependant, M. Polozkov a déclaré qu'il ne démissionnerait pas de son poste, en dépit des critiques virulentes dont il a fait l'objet de la part de l'aile réformiste du parti pendant les trois jours de réunion.

L'opposition conservatrice s'est aussi exprimée jeudi dans une lettre publiée par la *Pravda*, où une cinquantaine de directeurs d'usines de l'industrie militaire dénoncent une situation *« critique, échappant à tout contrôle »* dans leur secteur. *« Nous sommes à la fin du troisième trimestre, et les entreprises n'ont toujours pas de perspective claire pour 1991. Certains mettent même en doute la nécessité de l'existence d'une industrie militaire »*, ajoutent les signataires, qui demandent le maintien du contrôle centralisé en ce qui les concerne et la confirmation de ce point dans un futur traité d'union. – *(AFP.)*

AUTRICHE : le renforcement des contrôles aux frontières

L'évêque de Graz dénonce « un nouveau rideau de fer »

VIENNE

de notre correspondante

Quarante mille Polonais ont passé jeudi 6 septembre la frontière autrichienne pour profiter d'une dernière chance de passer à l'Ouest avant le rétablissement, vendredi, de l'obligation de visas décidée par les autorités autrichiennes (*le Monde* du 7 septembre). D'autre part des touristes polonais ont bloqué le même jour la route menant de Bratislava au poste-frontière austro-tchécoslovaque de Berg-Petrzala où, depuis minuit, des files d'attente de quatre à six heures s'étaient formées après le renforcement des contrôles de police et de douanes.

Le déploiement de 1 500 militaires le long de la frontière avec la Hongrie a aussi permis d'enrayer le franchissement illégal de celle-ci par des citoyens hongrois, et surtout roumains. Ces mesures à l'égard des émigrants d'Europe de l'Est ont provoqué une certaine émotion en Autriche. L'évêque de Graz, Andreas Weber, a ainsi exprimé sa *« honte face à ce nouveau rideau de fer »*. Les autorités font toutefois savoir que l'Autriche a été le dernier pays occidental – à l'exception du Luxembourg et de Berlin-Ouest – à exiger des visas pour les Polonais.

La campagne en cours pour les élections législatives du 7 octobre a réduit la marge de manœuvre de la coalition gouvernementale entre socialistes et conservateurs. Le chef du Parti libéral, dans l'opposition, M. Jörg Haider, critique en effet sévèrement la *« lâcheté »* de la politique gouvernementale à l'égard des immigrés illégaux et des demandeurs d'asile.

W. B.

EN BREF

□ **ROUMANIE : demande d'asile politique.** – Onze membres d'un groupe folklorique roumain ont demandé, jeudi 6 septembre, à Nancy, l'asile politique à la France, pour *« dénoncer l'immobilisme du nouveau gouvernement roumain »*. Les ballets de Lipova participaient à la trente-cinquième fête des vendanges de Villers-lès-Nancy. – *(AFP.)*

□ **Menace de grève générale.** – La fédération syndicale Infratirea qui revendique 160 000 membres est prête à déclencher une grève générale en Roumanie le 13 septembre si elle n'obtient pas de réponse *« claire et écrite »* du premier ministre à ses exigences, notamment salariales, a-t-on appris jeudi 6 septembre à Brasov. La fédération Infratirea est présente dans une quarantaine d'entreprises des principales villes roumaines. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : reprise des relations à haut niveau avec la Bulgarie.** – Pour la première fois depuis les élections libres en Bulgarie, le premier ministre bulgare, M. Andreï Loukanov, devait rencontrer le président turc, M. Turgut Ozal, vendredi 7 septembre, à Antalya (Turquie). Cette rencontre informelle, qui devait se tenir en marge d'une réunion du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), pourrait marquer le début d'une *« période de réchauffement »* des relations entre Ankara et Sofia, affectées depuis le printemps 1989 par l'exode de plus de 300 000 Turcs de Bulgarie, soumis à une assimilation forcée. – *(AFP.)*

ASIE

La fin du séjour du premier ministre nord-coréen dans le Sud

Une étape a été franchie dans l'ouverture du dialogue

Le premier ministre nord-coréen, M. Yon Hyong-muk, et les membres de sa délégation ont repassé, vendredi 7 septembre, la ligne de démarcation à Panmunjom. A l'issue de ces premiers entretiens à haut niveau entre représentants des Corées, qui viennent de se dérouler à Séoul, l'impression partagée par les deux camps est qu'une étape a été franchie dans l'ouverture du dialogue.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

« Tout ce qui a commencé est déjà à moitié accompli » : ce proverbe coréen était, jeudi soir, un des leitmotivs des conversations avec les délégués se rendant au dîner offert par le président de l'Assemblée nationale.

Le porte-parole nord-coréen, M. An Byong-su, a qualifié cette rencontre de *« succès »* et il a même souligné, de manière inhabituelle, la *« sincérité »* de la partie sud-coréenne ainsi que le changement fondamental intervenu dans l'attitude des deux délégations qui se sont dégagées, selon lui, de leur antagonisme traditionnel.

Au cours de la visite du premier ministre nord-coréen au président Roh Tae-woo, dans une atmosphère qualifiée de cordiale, ce dernier a demandé à son interlocuteur de transmettre un message verbal à son homologue du Nord lui proposant une rencontre au sommet le plus tôt possible, *« afin de résoudre les problèmes entre nos deux pays »*. Le président Roh a assuré son interlocuteur que Séoul ne cherchait en rien à isoler diplomatiquement la Corée du Nord par sa politique d'ouverture en direction des pays socialistes.

M. Yon a, pour sa part, réitéré les trois demandes formulées au cours des entretiens (l'entrée aux Nations unies, la suspension des exercices militaires américano-sud-coréens et la libération des personnes emprisonnées pour s'être rendues au Nord), questions dont Pyongyang a fait implicitement une condition d'une poursuite fructueuse du dialogue. Cette entrevue, qui a duré une quarantaine de minutes, était la première rencontre entre un président de la Corée du Sud et un premier ministre du Nord. En 1972, lorsque commença le dialogue entre Pyongyang et Séoul, le président Park Chung-hee avait reçu le vice-premier ministre nord-coréen, M. Park Chung-chol, et le président Kim Il-sung avait eu un entretien avec M. Lee Hu-rak, alors chef de la KCIA (services de renseignements du sud).

Une seconde rencontre prévue en octobre

Afin de préparer la seconde rencontre entre les premiers ministres, au milieu d'octobre à Pyongyang, les deux parties auront des entretiens à Panmunjom pour examiner notamment les trois demandes de la Corée du Nord. Il a été en outre décidé de relancer le dialogue entre les Croix-Rouge des deux pays en vue de la réunion des familles séparées. Au cours du dîner offert aux membres de la délégation du Nord par le président de l'Assemblée nationale, le premier ministre Yon Hyong-muk a invité à Pyongyang M. Kim Dae-jung, principale figure de l'opposition, ainsi que M. Kim Young-sam, président du parti libéral démocrate, ancien opposant rallié à la majorité. Alors que ce dernier a été pratiquement ignoré par les membres de la délégation du Nord, M. Kim Dae-jung a bénéficié d'égards particuliers : M. Yon lui a notamment transmis les vœux personnels du président Kim Il-sung et l'a assuré qu'il recevrait un accueil triomphal le jour où il se rendrait à Pyongyang. La version de cette première rencontre entre premiers ministres donnée par la presse nord-coréenne semble s'écarter quelque peu de l'impression recueillie à Séoul et même des commentaires des délégués du Nord. Non seulement la presse nord-coréenne accuse les journaux sud-coréens, dont le respecté *Dong-Ah Ilbo*, de distorsion dans l'information, mais encore dans son édition de mercredi, le quotidien nord-coréen *Minju Chosun* écrivait qu'une foule d'un million de personnes, *« telle une marée humaine »*, s'était massée sur le passage du cortège de la délégation du Nord – ce qui a pour le moins échappé aux journalistes sud-coréens et occidentaux.

PHILIPPE PONS

La fin du voyage de M. Chevardnadze à Tokyo

La visite de M. Gorbatchev au Japon aura lieu en avril 1991

La date de la visite du président Mikhaïl Gorbatchev au Japon a été fixée à avril 1991, et l'empereur Akihito a été officiellement invité en Union soviétique. Tels sont les résultats les plus tangibles du séjour à Tokyo de M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, qui devait quitter le Japon vendredi 7 septembre après avoir été reçu en audience par l'empereur.

Sur le différend des îles Kouriles, qui empoisonne les relations soviéto-nippones, les discussions ne semblent pas avoir abouti à une percée importante. M. Chevardnadze a qualifié de *« significatives »* les discussions qu'il a eues avec son holomogue japonais, M. Nakayama. Tokyo a, en effet, fait un petit pas en avant en acceptant le principe de consultations bilatérales sur la sécurité en Asie sans attendre le règlement du problème des Kouriles. Les Japonais ont fait état d'un *« changement de ton »* de leurs interlocuteurs sur cette question. De son côté, indiquant pour la première fois que Moscou pourrait accepter un compromis, M. Chevardnadze a souligné la *« nécessité »* pour les deux pays de trouver une solution *« acceptable »* à propos de ces quatre îles occupées par l'URSS depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Mais le ministre soviétique, dans un entretien accordé à des journalistes soviétiques et rapporté par l'agence TASS, a également affirmé qu' *« aucun progrès significatif n'avait été enregistré sur la question territoriale »*. Il a toutefois ajouté, à propos du *« tournant »* que devrait constituer la visite de M. Gorbatchev : *« Il serait malheureux que nous laissions passer cette occasion historique en manquant de réalisme, de sagesse et d'une volonté de compromis dont nous avons tant besoin maintenant. »* C'est également l'avis de M. Henry Kissinger, qui, dans un entretien publié vendredi 7 septembre par le quotidien japonais *Yomiuri Shimbun*, estime que les quatre îles seront rendues au Japon *« dans le cadre d'un accord financier »* à l'occasion de la visite du président soviétique. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE

La conférence de Djakarta doit négocier la formation d'un Conseil national suprême

La conférence inter-cambodgienne de Djakarta doit s'ouvrir, samedi 8 septembre, en présence de toutes les parties concernées, le prince Sihanouk et M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, ayant annoncé leur présence. L'Indonésie et la France, co-présidents de la Conférence internationale de Paris, y seront respectivement représentés par M. Ali Alatas, ministre des affaires étrangères, et Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères.

Entre-temps, Washington a annoncé que des consultations préliminaires avaient eu lieu à Vientiane avec le régime de Phnom-Penh. De son côté, M. Edouard Chevardnadze a annoncé, vendredi à Tokyo, que le gouvernement soviétique était prêt *« à entrer en contact et à dialoguer avec le prince Sihanouk »*. Ce dernier a affirmé avoir accepté de se rendre à Djakarta à l'instance du président Suharto et ne pas vouloir participer directement à des négociations qui porteront sur la formation, la composition, les pouvoirs et le fonctionnement d'un Conseil national suprême (CNS) cambodgien, chargé d'assumer la *« souveraineté »* pendant la période allant de la proclamation d'un cessez-le-feu à la tenue d'élections générales.

Les représentants des deux autres factions de la coalition armée en lutte contre le régime de Phnom-Penh (M. Khieu Samphan, pour les Khmers rouges, et M. Son Sann, pour le Front national de libération du Kampuchea) sont déjà sur place. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Nouvel effondrement de la livre

En 1975, le dollar cotait 2,5 livres et 10 livres en 1985. Il cotait 1 000 livres il y a une semaine et 1 200 livres aujourd'hui... Et rien ne semble pouvoir freiner l'effondrement.

BEYROUTH

de notre correspondant

Tous les Libanais n'ont d'yeux que pour le dollar : son taux de change a doublé en un mois, entre début août et début septembre, s'installant à 1 200 livres. Or rien ne paraît en mesure d'arrêter sa course folle ; et certainement pas la banque centrale, dont les réserves, tombées entre 400 et 500 millions de dollars (plus, il est vrai, les intangibles : 9 222 000 onces d'or) fondraient en quelques jours si elle s'aventurait à intervenir. Ce dont elle s'abstient soigneusement.

Car, outre les Libanais eux-mêmes, les riches ressortissants du Golfe, qui avaient parié sur la monnaie libanaise lorsqu'elle cotait 350 à 400 livres pour 1 dollar et en avaient acquis par milliards, les braderaient à n'importe quel prix aujourd'hui pour récupérer le moindre billet vert à l'étranger.

A cela s'ajoute le fait que cinquante mille Libanais du Koweït – qui fut leur eldorado – s'appauvrissent brutalement et que des milliers d'entre eux viennent trouver refuge et sécurité... à Beyrouth. Et ce, alors que les rapatriements de fonds de deux cent mille de leurs compatriotes disséminés entre l'Arabie saoudite, les Emirats et autres lieux opulents, diminuent comme une peau de chagrin.

La population en vient déjà à regretter le dollar à 1 000 livres, niveau qui l'avait affolée lorsque ce chiffre « magique » avait été atteint – c'était il y a une semaine. – comme elle avait été affolée par le dollar à 10 livres en janvier 1985, à 100 livres en mars 1987, à 500 livres en octobre 1987. Quand la guerre du Liban a commencé, en 1975, le dollar cotait 2,5 livres, et, dix ans plus tard, il était encore à moins de 4 livres.

Une seule idée : fuir le pays

Conséquence : la « dollarisation » s'est doublement accentuée. D'une part, les quelques produits autrefois encore proposés en livres, notamment l'essence, sont maintenant vendus en dollars. De la même manière, une fois le prix établi en devise étrangère, on acceptait, indifféremment, un règlement soit en devises soit en monnaie libanaise au cours du jour.

Aujourd'hui, le paiement en livres – même pour 10 dollars à la pompe à essence – est souvent refusé. De nombreux Libanais ont beau être pourvus de comptes en dollars, le billet vert se fait tellement rare que sa chasse est ouverte à Beyrouth, les banques n'en fournissant qu'au compte-gouttes et au prix d'une commission de 2,5 à 5 %.

Quant aux « non-dollarisés », qui voient sombrer leurs ressources – salaires ou autres, – ils s'enfoncent dans la misère. Les gesticulations d'un gouvernement impuissant les laissent plus que sceptiques quant à ses chances d'améliorer leur vie quotidienne.

Déçus de tout et de tous, las à l'extrême, les Libanais n'ont, de plus en plus, qu'une idée en tête : fuir leur pays en perdition. La compagnie d'aviation libanaise peut toujours multiplier les vols supplémentaires, ils sont tous pris d'assaut.

LUCIEN GEORGE

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

La commission des droits de l'homme publie un rapport accablant sur la « violence d'Etat »

Le président Frederik De Klerk a déclaré, jeudi 6 septembre à Pretoria, que la police et l'armée continueront de participer au maintien de l'ordre dans les cités noires.

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

« Plus de cent prisonniers sont aujourd'hui gardés au secret, coupés de tout accès aux procédures juridiques et exposés aux dangers réels de la torture et même de la mort », révèle la commission sud-africaine des droits de l'homme dans un rapport sur la « violence d'Etat » qu'elle vient de publier. Sans mettre en doute la détermination du président Frederik De Klerk de démanteler le système de l'apartheid, les auteurs de cette étude s'inquiètent du rôle joué par les « sécurocrates » pour enrayer ce processus.

La commission constate que l'Acte sur la sécurité publique (PSA) et l'Acte sur la sécurité intérieure (ISA) ont toujours force de loi. Ce qui permet au gouvernement de détenir des suspects sans procès et d'interdire les rassemblements publics. *« Depuis le discours de M. De Klerk le 2 février devant le Parlement*, note le rapport, *plus de deux cents personnes ont été tuées et plus de deux mille blessées, directement ou indirectement, par la police, au cours de manifestations non autorisées ou spontanées. »*

Autre forme de « violence d'Etat » : la commission dénonce l'action des « vigiles », notamment recrutés parmi *« les éléments criminels et les chômeurs ». « Pendant le seul mois de juillet, ils ont causé la mort de cent onze personnes dont soixante-neuf dans la province du Natal. »* Le rapport fait aussi référence aux attaques – dix en juillet – conduites contre des militants anti-apartheid par des commandos qui prennent leurs ordres auprès de la police et de l'armée.

Dans ce second rapport, la commission s'intéresse aux activités du Bureau de la coopération civile (CCB) créé au cours des années 70 et chargé d'éliminer les opposants politiques. Malgré la dissolution de cette officine de l'armée le 1er août, *« il n'y a pas de raison de croire*, selon la commission, *que ses membres n'utiliseront pas tous les moyens en leur possession pour enrayer le processus des négociations »*. A preuve, *« lors des récentes violences, la distribution de tracts falsifiés signés de l'ANC, qui appelaient à la destruction des Zoulous »*.

Pour la commission, rien ne prouve d'ailleurs que cette officine, déjà impliquée dans le meurtre de plusieurs militants anti-apartheid, ait été effectivement dissoute. A l'en croire, *« tous les membres de « l'ex-CCB » sont encore payés par l'armée et différents hommes d'affaires continuent à leur verser des subsides »*.

En outre, *« la CCB dispose d'un arsenal d'armes qui ne sont pas toutes déclarées et de dossiers sur des opérations qui ont été suspendues »*. C'est dire, selon le rapport, que *« ses activités peuvent reprendre à tout moment »*.

JACQUES DE BARRIN

Le voyage du pape en Afrique

« Tout doit être fait pour que la terre burundaise nourrisse ses enfants » déclare Jean-Paul II

Jean-Paul II a affirmé, jeudi 6 septembre, que la solution du problème démographique du Burundi n'était pas le contrôle artificiel des naissances mais une meilleure exploitation des terres.

« Tout doit être fait pour que la terre burundaise nourrisse ses enfants », a-t-il souligné, lors d'une messe en plein air à Gitega, deuxième ville du pays. Une foule de quelque quatre-vingt mille fidèles assistait à la cérémonie.

Selon le pape, un meilleur contrôle des naissances signifie que les parents ne doivent avoir que le nombre d'enfants qu'ils sont capables d'élever. Mais il a en même temps réaffirmé l'opposition de l'Eglise aux contraceptions artificielles, considérées pourtant par la plupart des responsables comme le seul moyen efficace de ralentir la croissance de la population, actuellement de 3 % par an.

Avec 5,3 millions d'habitants sur 27 000 kilomètres carrés, le Burundi est l'un des pays d'Afrique les plus densément peuplés. Mais il n'a pas encore les problèmes de famine que connaît son voisin le Rwanda, où se rend vendredi le pape. – *(Reuter)*

COTE-D'IVOIRE : à la veille de la visite de Jean-Paul II

Nouvelle manifestation de l'opposition réprimée à Abidjan

Des soldats ont pris position aux carrefours d'Abidjan après avoir dispersé, jeudi 6 septembre, à coups de matraques et avec des gaz lacrymogènes, des manifestants qui réclamaient la démission du président Félix Houphouët-Boigny et la dissolution de l'Assemblée nationale.

Cette manifestation, organisée à l'appel du Front populaire ivoirien (FPI), de l'Union des sociaux-démocrates (USD), du Parti ivoirien des travailleurs (PIT) et du Parti socialiste ivoirien (PSI), est la deuxième du genre en moins de huit jours. Elle avait été interdite, la veille au soir, par le gouvernement qui craint des incidents dimanche prochain, lorsque le Pape ira à Yamoussoukro consacrer la basilique construite à grands frais par le président Houphouët-Boigny.

Dès jeudi matin, les forces de l'ordre avaient investi le quartier du Plateau et les alentours de l'hôtel de ville. Les charges policières se seraient soldées par onze blessés du côté des manifestants, dont quatre assez sérieusement atteints, selon un bilan de la coordination de l'opposition.

Vingt-deux personnes étaient toujours détenues jeudi après-midi, dont Georges Koffi, journaliste à la télévision nationale et militant du Front populaire ivoirien (FPI), précisent les mêmes sources. Radio-Abidjan n'a fait état que d'un seul blessé et de douze interpellés. – *(AFP, Reuter.)*

SÉNÉGAL

Les affrontements ont fait une quarantaine de morts en Casamance

Des affrontements entre l'armée et les séparatistes en Casamance (sud du Sénégal) ont fait, au cours des quinze derniers jours, une quarantaine de morts, selon des sources concordantes à Dakar.

L'affrontement le plus meurtrier aurait eu lieu dans la dernière semaine du mois d'août, non loin de la frontière avec la Guinée-Bissau, et se serait soldé par sept morts chez les militaires et *« au moins »* trente-deux morts parmi les séparatistes. Ces derniers avaient pris d'assaut un petit poste militaire et tendu une embuscade à des renforts de l'armée.

D'autre part, selon l'hebdomadaire indépendant *Sud Hebdo*, neuf soldats ont été tués dans la nuit du 3 au 4 septembre, à la suite d'un affrontement. Le journal ne précise pas le nombre de victimes chez les séparatistes.

Ce regain de violence n'a fait l'objet d'aucun commentaire dans la presse officielle sénégalaise et n'a provoqué aucune réaction gouvernementale. En juin dernier, la région s'était embrasée : en l'espace de trois ou quatre semaines, une série d'attentats avaient fait une dizaine de morts et près de cent blessés.

Plusieurs dizaines de séparatistes, dont le père Augustin Diamakoune Senghor, considéré comme le « cerveau » du mouvement, avaient alors été arrêtés. Au cours d'un procès en août, devant la cour de sûreté de l'Etat (juridiction d'exception), cinq indépendantistes extradés de Guinée-Bissau en 1989 avaient été condamnés à des peines de dix ans à six ans de prison ferme.

L'agitation séparatiste couve depuis le début des années 80. Les « rebelles » reprochent à Dakar d'avoir marginalisé la Casamance, grenier à riz du Sénégal sahélien frappé par la sécheresse. L'antagonisme a aussi des connotations religieuses, les Dioulas casamançais, chrétiens ou animistes, supportant mal la dominations des Wolofs islamisés du nord. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **NIGÉRIA : mise à la retraite des généraux.** – Le président Babangida a décrété, mercredi 5 septembre, la mise à la retraite de tous les généraux de premier rang de l'armée de terre et de l'aviation. Seuls une dizaine d'officiers sont épargnés, parmi lesquels les trois chefs d'état-major. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la *« démilitarisation »* du gouvernement annoncée le 30 août. – *(AFP.)*

□ **Colloque à Paris sur le « financement du développement ».** – Parallèlement à la conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés, le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) organise, les 7 et 8 septembre, à l'université de Paris IX- Dauphine, un colloque sur le thème *« dette ou financement du développement »*.

□ **ÉTHIOPIE : inquiétude sur le sort des Falachas.** – Selon un responsable de l'Association des immigrants éthiopiens en Israël, plus d'une centaine de juifs éthiopiens seraient morts au mois d'août, à Addis-Abeba, où ils attendaient des visas pour émigrer. *« Ils sont sans vivres, sans logement et c'est l'hiver en Ethiopie. Des enfants ont succombé à l'absence d'alimentation et la plupart de ceux venant du Soudan ont la malaria »*, a affirmé ce responsable. – *(Reuter.)*

□ **SOMALIE : quatre attentats à la bombe à Mogadiscio.** – Quatre attentats à la bombe ont été perpétrés à Mogadiscio, jeudi 6 septembre, faisant au moins deux morts et de nombreux blessés, a-t-on appris vendredi de source diplomatique. Une première explosion, la plus meurtrière, s'est produite à la poste centrale, suivie de trois autres dans la cour du ministère de l'information, au ministère de l'intérieur et dans un quartier situé près de l'aéroport. On ignore si ces deux dernières explosions ont fait des victimes. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.**– Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé « Les aborigènes victimes de l'indifférence » (*le Monde* du 1er et *le Monde* daté 2-3 septembre 1990). Il fallait lire : *« Cent jeunes aborigènes sont morts en prison dans des conditions suspectes dans les années 80 »* au lieu de *« deux cents »*.

□ **ERRATUM.** – Une malencontreuse confusion nous a fait annoncer, dans nos éditions du 5 septembre, le décès de René de Crouy-Chanel, ancien ambassadeur de France au Malawi. En réalité, René de Crouy-Chanel est mort il y a deux ans et c'est son frère Etienne qui est décédé le 1er septembre. Agé de quatre-vingt-cinq ans, Etienne de Crouy-Chanel avait été avant guerre un collaborateur d'Alexis Léger (Saint-John Perse) au secrétariat général du quai d'Orsay. Il fut ensuite notamment ambassadeur de France à l'OTAN (1957-1958), puis à Vienne et à La Haye, avant de terminer sa carrière en 1970 comme ambassadeur à Bruxelles.

AMÉRIQUES

CANADA : les élections législatives en Ontario

Victoire historique des sociaux-démocrates

Pour la première fois de son histoire, l'Ontario – province la plus prospère et la plus peuplée du Canada, avec ses dix millions d'habitants – sera dirigé par un gouvernement social-démocrate après la défaite du Parti libéral, au pouvoir depuis cinq ans.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Contre toute attente, le Parti néodémocrate de M. Robert Rae, quarante-deux ans, a remporté une large majorité de sièges, (74 sur 130) aux élections législatives organisées jeudi 6 septembre dans la province.

La défaite est cuisante pour le Parti libéral, au pouvoir depuis 1985, dont le chef, M. David Peterson, a été battu dans sa propre circonscription. Sur les 93 sièges qu'il détenait au Parlement de Toronto, il n'en a conservé que 36. Le Parti conservateur de l'Ontario, dirigé depuis mai dernier par M. Mike Harris, n'a fait élire que vingt députés, un de plus que précédemment. Il avait été au pouvoir à Toronto de 1953 à 1985, sans interruption.

M. Peterson a en quelque sorte péché par excès de confiance en déclenchant des élections deux ans avant la fin de son mandat, au moment où les sondages lui accordaient 52 % des intentions de vote.

Persuadé que les bonnes performances économiques de son gouvernement lui permettraient une réélection facile, il n'a pas pris au sérieux les reproches diffus que lui adressaient certains de ses électeurs : promesses non tenues en matière de justice sociale et d'environnement – question sensible au Canada, – scandale autour d'un détournement de fonds au profit du Parti libéral, appui trop marqué au Québec lors de la crise constitutionnelle de juin dernier, attitude qui n'a pas plu à une bonne partie de la majorité anglophone de la province.

Propos rassurants

Dans plusieurs régions très conservatrices, les timides mesures qu'il avait adoptées pour que les 500 000 francophones ontariens puissent utiliser leur langue dans leurs rapports avec les services gouvernementaux avaient suscité beaucoup de remous.

Parfaitement bilingue et plutôt ouvert aux aspirations des Québécois, Robert Rae, qui fut député à Ottawa avant de revenir dans sa province y diriger le Parti néodémocrate dès 1982, s'est surtout employé à démontrer que les dernières années de croissance n'avaient profité qu'aux *« gens de Bay Street »*, la rue des affaires de Toronto, devenu la capitale économique de tout le Canada.

Bien qu'il ait permis une augmentation substantielle du salaire minimum financée par un alourdissement des impôts sur les entreprises, M. Rae a dès l'annonce de sa victoire tenu des propos rassurants à l'intention de tous les milieux financiers de sa province.

MARTINE JACOT

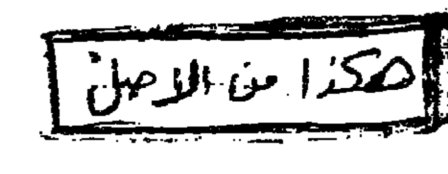
COLOMBIE

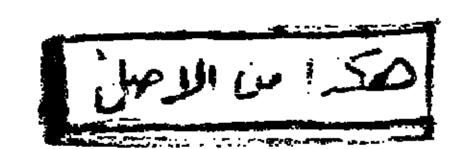
Les narcotrafiquants qui se rendent ne seront plus extradés

Le président colombien, M. Cesar Gaviria, a annoncé mercredi 5 septembre que les trafiquants de drogue qui se rendraient aux autorités seraient soumis à la justice de leur pays, et non envoyés aux Etats-Unis, s'ils étaient passibles d'extradition. *« Si M. Escobar se livre, il sera jugé en Colombie »*, a-t-il dit. Un décret a été pris dans ce sens. M. Gaviria a affirmé devant la presse qu'il l'avait promulgué sans consultation préalable avec les Etats-Unis. Mais quelques heures auparavant, le « tsar » américain de la lutte antidrogue, M. William Bennett, avait déclaré que son pays respecterait toutes les décisions de la Colombie en matière d'extradition.

La décision présidentielle a été prise alors que le cartel de Medellin observe depuis le 27 juillet une trêve dans ses attentats. M. Gaviria a nié qu'il s'agisse d'une concession ou d'une proposition faites à la Mafia. Il a d'ailleurs décidé le même jour d'extrader vers les Etats-Unis trois personnes accusées de trafic de drogue, tout en refusant d'en livrer trois autres. – *(AFP, AP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : trafic de drogue au Capitole.** – Cinq employés du Congrès américain, *« tous employés à des tâches subalternes »*, ont été arrêtés mercredi 5 et jeudi 6 septembre pour avoir vendu de la cocaïne et du crack à proximité du Capitole. *« Absolument rien n'indique que des parlementaires aient été impliqués »* dans cette affaire, a précisé la police. – *(Reuter.)*


هكذا من الأصل



SOCIÉTÉ/CULTURE

Les recommandations de la première « conférence de consensus »

Un examen systématique pour dépister le cancer du col de l'utérus

Les conclusions de la première conférence de consensus organisée en France sur le cancer du col de l'utérus ont été rendues publiques, jeudi 6 septembre, à Lille dans le cadre du 33e congrès de la Fédération des gynécologues et obstétriciens de langue française (1). Ces conclusions fournissent les premiers éléments d'une politique rationnelle de dépistage de ce cancer. A cet égard, elles constituent la première étape d'un programme original de santé publique dans un domaine où une action médicale cohérente permettrait de prévenir chaque année près de deux mille morts féminines prématurées.

On estime en France à cinq mille environ le nombre de nouveaux cas de cancers du col de l'utérus diagnostiqués chaque année. On compte dans le même temps deux mille décès directement imputables à cette lésion cancéreuse. Ce bilan est d'autant plus dramatique et inacceptable que tous les spécialistes s'accordent pour dire qu'en l'état actuel des connaissances et des techniques la majorité de ces cancers pourraient être prévenus par le dépistage, le diagnostic et le traitement des lésions précancéreuses. Entre autres caractérisques, le cancer du col de l'utérus a en effet celle d'évoluer sur une longue période, plusieurs années, voire plusieurs dizaines d'années, pouvant séparer les lésions « légères » (ou dysplasies) du cancer invasif. De nombreux travaux ont par ailleurs permis de cerner une série d'éléments favorisants (précocité des rapports sexuels, multiplicité des partenaires, grossesses répétées et précoces, faible niveau socio-économique) ainsi que le rôle particulier des infections gynécologiques : mycoses, trichomonases, infections virales.

On sait d'autre part que la technique dite du frottis cervico-vaginal constitue, en dépit de quelques critiques récentes, le seul test de dépistage de ce cancer qui doit être utilisé.

Discrimination

Plusieurs expériences étrangères ont en effet démontré les bénéfices substantiels – appréciés en termes de diminution de la mortalité – que l'on pouvait tirer de cette technique dès qu'elle est mise en œuvre auprès d'une large proportion de la population féminine exposée au risque cancéreux. *« L'efficacité d'un dépistage se traduit par une diminution très nette de l'apparition de nouveaux cancers et de la mortalité qu'ils entraînent. Les programmes étrangers bien organisés montrent qu'un certain nombre de conditions doivent être réunies*, explique dans ses conclusions le jury de la conférence de consensus sur le dépistage du cancer du col utérin, réunie à Lille (2). *« Ce n'est pas le cas en France malgré les cinq millions de frottis réalisés chaque année dans le cadre d'un dépistage spontané. »*

Plusieurs spécialistes médicaux dénoncent publiquement depuis quelques années déjà l'incohérence qui dans ce domaine règne en France et qui fait qu'une fraction particulière – bien définie socio-économiquement – des femmes font l'objet d'un dépistage trop fréquent (et à ce titre sans véritable efficacité), alors que chez une proportion importante de la population féminine, concernée par ce risque de cancer, le frottis cervico-vaginal n'est jamais mis en œuvre. On sait ainsi qu'actuellement en France la majorité des femmes de plus de quarante ans ne sont pas surveillées et que la plupart des femmes de plus de soixante ans ne l'ont jamais été. C'est pourtant chez les femmes de ces tranches d'âge que surviennent la majorité des cancers du col.

« Il est possible de mieux organiser le dépistage de ce cancer dans notre pays, a-t-on expliqué à Lille. *Il faut pour cela s'appuyer sur les structures médicales existantes, libérales et publiques. Cette organisation doit permettre une très large participation des femmes, l'adhésion de l'ensemble du corps médical, notamment des médecins généralistes et des gynécologues, ainsi qu'un dépistage de qualité. Un taux élevé de participation ne pourra être obtenu qu'avec la mise en œuvre d'une bonne campagne d'information et de sensibilisation des femmes ainsi que du corps médical. »* En pratique, l'ensemble des spécialistes réunis à Lille dans le cadre de la conférence de consensus a estimé qu'un frottis cervico-vaginal tous les trois ans correspondait au rythme optimal de dépistage. *« Le frottis annuel*, a-t-on expliqué, *n'offre pas de bénéfice appréciable supplémentaire. Toutefois le premier frottis doit être répété un an au plus tard avant de passer au rythme triennal. Tous les médecins traitants doivent participer au prélèvement des frottis, en particulier les médecins généralistes. Dans ce but, il faut organiser la formation nécessaire et définir les moyens adéquats à cette politique. »*

Ces objectifs apparaissent aujourd'hui d'autant plus prioritaires que la profession des anatomopathologistes entreprend en liaison avec la direction générale de la santé une action tout à fait positive et novatrice d'harmonisation et d'évaluation des actions de dépistage dans ce domaine. Cette action aujourd'hui résumée dans un *« avant-projet de cahier des charges »* permettra de créer au plus vite – du moins si les problèmes financiers et réglementaires (compte tenu des contradictions existant entre la loi Informatique et libertés et les travaux modernes d'épidémiologie) trouvent rapidement une solution – une forme de *« registre national »* des cancers du col de l'utérus.

JEAN-YVES NAU

(1) Le 33e congrès de la Fédération des gynécologues et obstétriciens de langue française se tient à Lille du 5 au 8 septembre.

(2) Le jury de la conférence de consensus sur le dépistage du cancer du col utérin a été réuni à l'initiative de la Fédération des gynécologues et obstétriciens de langue française. Présidé par le professeur Robert Renaud (Hospices civils de Strasbourg), il est composé d'une vingtaine de médecins, cancérologues, gynécologues, obstétriciens, épidémiologistes, généralistes, anatomopathologistes et journalistes.

A la veille de la rentrée scolaire

L'optimisme prudent de M. Jospin

M. Lionel Jospin a présenté, jeudi 6 septembre, les points forts de la rentrée scolaire. Une manière de dresser le bilan de son action depuis deux ans et d'en confirmer les prolongements cette année. Les correctifs apportés actuellement au projet de budget pour 1991 risquent cependant de tempérer les ambitions du ministre de l'éducation nationale.

M. Jospin a sacrifié au rituel de la conférence de presse de rentrée sans céder à la tentation du moindre effet d'annonce. *« 1990, c'est l'année de la consolidation et de l'approfondissement »*, a-t-il précisé, avant d'énumérer l'ensemble des chantiers ouverts depuis son arrivée rue de Grenelle pour *« rénover »*, et non réformer, le système éducatif.

La revalorisation du métier d'enseignant ? Tous les engagements contractés au printemps 1989 *« ont été tenus »* et vont se matérialiser cette année avec l'attribution des différentes primes promises et la création du corps de professeurs des écoles destinés à remplacer les instituteurs. De même, la rénovation pédagogique passera par la mise en place de projets d'école et d'établissement, la relance des zones d'éducation prioritaire et l'expérimentation de la nouvelle organisation de la scolarité à l'école élémentaire.

Quant à l'accueil des élèves, qui constitue évidemment la préoccupation majeure à la veille de la rentrée, le ministre de l'éducation estime que *« la situation s'améliore peu à peu »*, grâce aux moyens mis en œuvre par les collectivités locales pour les constructions d'établissements et par l'Etat pour le recrutement de nouveaux enseignants. Une façon de répondre aux *« discours alarmistes »* de certains, en particulier les professeurs du SNES (*le Monde* du 7 septembre). S'il admet que *« la notion de crise de recrutement continue à être vraie »* et s'il reconnaît que cette année encore l'éducation nationale sera contrainte d'embaucher environ de 40 000 maîtres auxiliaires, M. Jospin estime cependant que l'on est *« sur la bonne voie »*.

Diminution du prochain budget ?

Il souligne notamment que les résultats des concours de recrutement de 1989 et surtout 1990 permettent de compenser, et au-delà, les départs à la retraite. On peut cependant noter que ce calcul ne tient guère compte de l'augmentation des effectifs des écoles, de la promesse faite il y a deux ans par le premier ministre de limiter progressivement à trente-cinq le nombre d'élèves par classe, en particulier au lycée.

Les correctifs que le ministère de l'économie est en train d'apporter au projet de budget de 1991 risquent de se traduire par une diminution de l'ordre de 800 millions de francs du prochain budget de l'éducation. Refusant de confirmer ou d'infirmer ces chiffres, M. Jospin a rappelé que l'éducation est la priorité du gouvernement. Il a toutefois admis que son ministère pourrait difficilement rester à l'écart si un effort global était entrepris pour modérer la hausse des dépenses de l'Etat. Une perspective qui suscite l'inquiétude de M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN (Fédération de l'éducation nationale). *« Il serait préjudiciable à l'avenir de notre jeunesse et du pays tout entier de sacrifier ou de différer des investissements qui viennent à peine de commencer. Nous ne pourrions accepter que les projets de budget, notamment pour l'éducation et la recherche, soient revus à la baisse »*, souligne-t-il dans une lettre adressée le 6 septembre au premier ministre.

GÉRARD COURTOIS

La décision controversée d'une magistrate nantaise

École privée et obligatoire

Le juge s'est donné le choix. Entre un collège public *« dont la bonne réputation n'est pas établie »* et une école privée *« dont la réputation de sérieux et de compétence n'est plus à faire »*, il n'était guère cornélien. Tant pis si la petite Nantaise de dix ans devra parcourir trois kilomètres au lieu de traverser la rue. Tant pis si elle sera loin de ses anciennes amies puisque *« la faculté d'adaptation est grande à cet âge-là »*. Tant pis si elle n'a pas été baptisée et n'a jamais fréquenté d'école catholique – *« L'existence d'une habitude laïque chez un enfant de dix ans est difficilement soutenable. »* Le juge a réponse à tout.

Les parents de la fillette sont séparés depuis neuf ans et divorcés depuis peu. Ils vivaient sous le régime de l'autorité parentale conjointe et avaient toujours réglé à l'amiable les problèmes de garde d'enfant. En juin dernier, la petite fille a exprimé le désir de vivre chez son père. La mère a très mal pris la chose et, d'autorité, a inscrit sa fille à l'école Blanche-de-Castille. Le père parle de *« violation de l'autorité parentale »* et en réfère au juge des tutelles du tribunal de Nantes. Celle-ci, en raison des attendus mentionnés ci-dessus et *« dans l'intérêt »* de l'enfant, s'est rangée, dans une décision rendue le 27 juillet, du côté de la mère. Le 24 août, le tribunal de grande instance, saisi en appel, a confirmé ce jugement, s'estimant *« incompétent pour trancher entre les options philosophiques des parents »*.

Le recteur de l'académie de Nantes, M. Michel Gayraud, ne veut pas non plus prendre position dans *« cette affaire privée »*. Il a cependant précisé que le collège Rutigliano était *« reconnu pour la valeur de ses recherches pédagogiques »* et que *« le taux de réussite au brevet y est de 75 %, soit la moyenne académique »*. Lundi 10 septembre, jour de la rentrée des classes, le recteur se rendra d'ailleurs dans ce collège. Dans un communiqué rendu public jeudi 6 septembre, le maire de Nantes, M. Jean-Marc Ayrault, s'en prend, lui, directement à ce *« jugement inadmissible (...) ne reposant sur aucun critère scientifique »*.

Le père a décidé de lancer un appel à tous les laïques de France, nous signale notre correspondant à Nantes, Yves Rochcongar, car il n'a pas les moyens de se pourvoir en cassation. Madame le juge a estimé qu'il avait les moyens d'offrir l'enseignement privé à sa fille.

C. de C.

Les réactions syndicales

Différentes organisations syndicales ont réagi aux propos tenus par M. Lionel Jospin lors de sa conférence de presse de rentrée. Tout en reconnaissant que le ministre de l'éducation nationale *« fait un constat objectif de la rentrée 1990 »*, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) regrette que *« trop de questions attendent encore des orientations précises »*. De son côté, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-PEGC) s'attend à *« de nombreuses difficultés »* en dépit d'un *« effort budgétaire incontestable »*. Plus virulent, le Syndicat national des lycées et collèges Force ouvrière (SNLC-FO), juge que la rentrée 1990 ne répond *« ni aux besoins scolaires des élèves, ni aux intérêts des personnels »*, à cause notamment des sureffectifs, des projets de refonte du bac en contrôle continu et de la *« multiplication d'indemnités différentielles et partielles »*. Enfin, le Syndicat national des collèges (SNC-Autonome), le Syndicat national des lycées (SNL-Autonome) et le Syndicat national des écoles publiques (SNEP-Autonome) *« ne partagent pas l'optimisme du ministre de l'éducation nationale »* et lui demandent de *« créer les postes nécessaires à l'amélioration des conditions de travail des enfants et des enseignants »*.

ESPACE

Un mois d'isolement total pour six astronautes européens

Six futurs astronautes européens vont vivre quatre mois, isolés du monde extérieur, dans une infrastructure censée reproduire les conditions de vie du futur module habitable européen qui se greffera sur la station spatiale américaine. L'expérience, qui commencera le 17 septembre au Centre norvégien de technologie sous-marine de Ytre-Laksevag, devrait permettre d'étudier *« l'incidence psychologique et, dans une moindre mesure, physiologique, d'un isolement prolongé dans un milieu confiné »*. Cinq des six cobayes – plus deux en renfort – qui participeront à ce stage très spécial, sont des ingénieurs ou des physiciens qu'assistent un pilote professionnel, un physiologiste et un médecin. Deux d'entre eux sont norvégiens, deux italiens, un suédois, un néerlandais, un allemand et un français.

Pour sauver les derniers ours

M. Brice Lalonde interdit la chasse sur 6 500 hectares des Pyrénées

Après des années d'atermoiements et l'échec des négociations menées depuis plusieurs mois avec les chasseurs et les collectivités locales (*le Monde* du 3 août), l'administration de l'environnement a franchi le Rubicon pour la sauvegarde des derniers ours des Pyrénées. Dans un arrêté paru au *Journal officiel* du 6 septembre, le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, interdit la chasse, la pénétration des chiens (sauf chiens de berger) et la circulation automobile (sauf pour les professionnels en activité) sur quelque 6 500 hectares des Pyrénées-Atlantiques.

Ces mesures d'interdiction, qui touchent treize communes du Béarn et du Pays basque, ont aussitôt déclenché de vives réactions parmi les chasseurs. Ces derniers supportent mal, à trois jours de l'ouverture, d'être privés du droit d'organiser les traditionnelles battues aux sangliers pour préserver la tranquillité d'un animal qu'ils n'ont plus le droit de chasser. Le président du comité intervalléen, M. Henri Fabre, maire de Laruns, a aussitôt contesté la valeur légale de l'arrêté et annoncé le dépôt d'un recours devant le tribunal administratif. Le président de la fédération des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques, M. Jean Saint-Josse, s'est indigné que Paris puisse ainsi, d'un trait de plume, abolir des droits ancestraux. Il a prévenu que les 30 000 membres de sa fédération ne se laisseraient pas intimider par l'arrêté. Le maire d'Aydius, M. Bernard Bourguinat, a été plus explicite encore : *« Les chasseurs chasseront comme les autres années, et on verra ce que l'on verra »*.

L'arrêté de M. Brice Lalonde est paru le jour même où M. Pierre Daillant, président de l'Union nationale des fédérations départementales des chasseurs, a invité ses adhérents à la modération dans leurs prélèvements de gibier. Comme en 1989, un printemps sec a favorisé les couvées d'oiseaux et limité l'extension des maladies du lapin, de sorte que la saison de chasse s'annonce cette année encore *« très bonne »*, pour toutes les catégories de gibier. *« Mais il ne faut pas en profiter pour prélever plus que les revenus du capital »*, a demandé M. Daillant, se souvenant de la saison catastrophique de 1977, consécutive à une excellente année due à la sécheresse de 1976.

R. C.

□ **La Chine se rallie à l'interdiction du commerce de l'ivoire.** – Après Hongkong en juillet dernier, la Chine a finalement accepté de se rallier à l'interdiction du commerce de l'ivoire décidée en octobre 1989 par la Convention sur le commerce international des espèces menacées (CITES). Seuls cinq pays d'Afrique, désormais, s'opposent toujours à l'inscription de l'éléphant sur la liste rouge de la communauté internationale : Afrique du Sud, Botswana, Malawi, Zambie, Zimbabwee.

DÉFENSE

Au salon de Farnborough

Dassault invite l'Europe à construire un avion de patrouille maritime

Le président du groupe Dassault, M. Serge Dassault, a invité, au Salon aéronautique de Farnborough, en Angleterre, plusieurs pays européens à s'associer pour concevoir un avion de patrouille maritime et de lutte anti-sous-marine qui répondrait aux besoins communs de leurs marines respectives. Outre la France, cette invitation s'adresse à l'Allemagne, au Royaume-Uni, à la Belgique, à l'Italie et à l'Espagne. Dassault fabrique déjà l'Atlantique-2 pour la marine française.

Cette proposition de Dassault intervient après la décision des Etats-Unis, pour des raisons de compressions budgétaires, d'abandonner la mise au point par la société Lockheed de son programme d'avion P-7A de patrouille maritime. L'Allemagne et la Grande-Bretagne avaient fait savoir qu'elles étaient intéressées de participer à un tel projet américain. Dassault considère que l'annulation de son programme par Lockheed ouvre la voie à une coopération européenne, autour d'un avion baptisé Europatrol. Ce nouvel appareil pourrait être conçu à partir de son actuel Atlantique-2 ou à partir d'un projet commun à la société privée et à Aérospatiale, qui associe l'électronique et l'armement de l'Atlantique-2 avec la cellule et les moteurs de l'avion de transport civil ATR-72.

Il se pourrait néanmoins que Lockheed, voulant éviter de perdre ses marchés, choisisse de contre-attaquer en lançant le programme d'un appareil plus rustique que son P-7A et dérivé de son avion Orion de patrouille maritime en service, depuis de très nombreuses années, dans plusieurs marines étrangères.

SOCIÉTÉ

Escroc en France, mercenaire au Liban

La cavale de l'ancien saint-cyrien

Ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, M. Patrick Manhes, âgé de vingt-quatre ans, a été arrêté le 11 juillet à l'aéroport de Roissy. Il est écroué à la maison d'arrêt de Vannes (Morbihan) pour abus de confiance et détournement de fonds. Trésorier de la 173ᵉ promotion de Saint-Cyr, baptisée « Général-Callies », il aurait détourné plus de 800 000 francs pour son usage personnel. En juillet 1989, Patrick Manhes avait rejoint le Liban où, arrêté par les services du général Aoun, il a passé près de huit mois dans les prisons beyroutines avant d'être libéré grâce, dit-il, à l'intervention des autorités françaises.

Le gala de promotion coûte cher. Généralement, les élèves de Saint-Cyr ont les moyens de leur prestige. En 1989, ils ont pourtant dû se cotiser et en appeler à la solidarité des promotions suivantes et précédentes pour payer les 200 000 francs réclamés par un luxueux hôtel parisien. Les caisses étaient vides et les regards soupçonneux se sont tournés vers le trésorier de la 173ᵉ promotion. N'avaient-ils pas récolté ensemble près de 500 000 francs ? N'avaient-ils pas emprunté 300 000 francs en cours d'année ? Mais Patrick Manhes, le trésorier, n'a pas eu à supporter ces regards. Il avait déserté avant que sa « trahison » ne soit découverte. Quand, en juillet 1989, ses camarades de promotion ont déposé plainte au parquet de Vannes pour abus de confiance et détournement de fonds, Patrick Manhes se trouvait au Liban.

La caisse de la promotion « Général-Callies » n'a cependant pas servi à son enrichissement personnel. Selon des témoignages recueillis par l'hebdomadaire *l'Express* du 24 août, elle lui a juste permis de se façonner, en trois ans à Saint-Cyr, le profil d'un jeune homme fortuné et généreux, n'hésitant jamais à faire profiter ses amis des largesses du porte feuille familial. Patrick Manhes a ainsi invité ses camarades de promotion dans une villa sur la Côte d'Azur et a même offert un voyage, pas vraiment militaire, en Thaïlande.

Personne, dans cette institution très respectueuse de son code d'honneur, n'a imaginé un instant que ce trésorier, qui avait beaucoup travaillé pour dénicher des sponsors pour les activités de la promotion, puisse escroquer ses condisciples . *« Patrick Manhes est devenu l'esclave du personnage qu'il s'était créé »*, explique son avocat, Mᵉ Arnaud Colon de Franciosi du barreau de Vannes. *« Il a d'abord pris une petite somme qu'il comptait rembourser très vite, et n'a pu éviter l'engrenage. »*

En juin 1989, au moment de régler la note du gala de promotion, le trésorier saint-cyrien est le dos au mur . Patrick Manhes décide alors de quitter la France. Une fuite sans états d'âme, puisque, selon son avocat, il n'appréciait guère la routine militaire. Une fuite pour l'honneur, ajoute son défenseur, car il aurait toujours l'intention de rembourser ses dettes. Une fuite pour Beyrouth, destination idéale pour un candidat mercenaire.

Les services du général Aoun

Patrick Manhes demeure assez flou sur ses tribulations libanaises. Il aurait envisagé de monter une société de sécurité, sur le modèle européen, avant d'offrir ses services aux différentes milices du camp chrétien, un choix, selon Mᵉ Colon de Franciosi, *« qui lui permettait de ne pas trahir ses idéaux de défense de la patrie »*. Au moins l'une d'elles – il refuse de dévoiler laquelle – l'a engagé. L'aventure n'a pas duré très longtemps, puisque le 16 novembre 1989, les troupes armées du deuxième bureau du général Aoun l'ont arrêté à son hôtel pour *« espionnage et port d'armes prohibé »* – une accusation qui ne manque pas de sel dans la poudrière libanaise.

Incarcéré à la prison d'Haznieh, dépendante du ministère de la défense, il fut transféré à la prison de Roumieh le 4 décembre 1989. C'est là qu'il reçut la visite du consul de France qui lui aurait promis une libération avant Noël. Un consul que Manhes ne devait plus revoir avant le mois de juillet dernier. *« Pour ne pas éclabousser la prestigieuse école de Saint-Cyr, les autorités françaises le préféraient en prisons là-bas qu'ici »*, assure son avocat.

D'importantes « révélations »

Lassé d'attendre l'aide des autorités de son pays, l'ex-saint-cyrien, rayé des cadres de l'armée en janvier 1990, décide de passer à l'offensive en juin. Il adresse une lettre au directeur de la prison, menaçant de faire d'importantes *« révélations »* si sa libération n'intervient pas à brève échéance. Quelles révélations ? Comment les faire sortir de l'enceinte carcérale ? Patrick Manhes se tait. Mais son message est entendu. Le consul de France refait surface au début du mois de juillet et, une semaine plus tard, en échange de son silence, Patrick Manhes s'envole pour Paris. Un épilogue qui, selon son avocat, confirme non seulement l'importance des révélations potentielles mais aussi l'existence de liens entre les services du général Aoun et les autorités françaises.

Marchandage ? Les prisons françaises en contrepartie de l'abandon des *« révélations »* ? Pendant son périple libanais, la justice n'avait pas enterré le dossier de Patrick Manhes . L'information, ouverte au parquet de Vannes le 4 août 1989, a conduit M. Joël Denis, juge d'instruction, à délivrer un mandat d'arrêt international en vertu duquel la police de l'air et des frontières a intercepté l'ancien élève-officier à l'aéroport de Roissy le 11 juillet. D'abord incarcéré à Fresnes, puis rapidement transféré à la maison d'arrêt de Vannes, il cherche depuis sa cellule comment rembouser ses anciens camarades. Comme s'il n'avait jamais perdu son *« sens de l'honneur »* .

CHRISTOPHE DE CAEVEL

SPORTS

FOOTBALL

Franz Beckenbauer à l'Olympique de Marseille

Franz Beckenbauer, l'ancien sélectionneur de l'équipe de RFA championne du monde de football en Italie, s'est lié pour deux ans à l'Olympique de Marseille. L'accord conclu avec M. Bernard Tapie, président de l'OM, a été officialisé, jeudi 6 septembre, après plusieurs semaines de négociations. Franz Beckenbauer, quarante-cinq ans, occupera les fonctions de directeur technique général du club. L'actuel entraîneur de l'équipe marseillaise, Gérard Gili, est confirmé à son poste.

Les détails financiers de l'opération n'ont pas été révélés. L'hebdomadaire allemand *Welt am sonntag* avait affirmé récemment que Beckenbauer recevrait six millions de deutschemarks par an (trois au titre de l'OM et trois au titre d'Adidas, dont M. Tapie est le PDG), soit environ vingt millions de francs, chiffre démenti et qualifié de *« ridicule »* par le président de l'OM. Interrogé jeudi soir sur TF 1, le plus grand joueur de l'histoire du football allemand a assuré que le récent rachat de la firme Adidas par M. Tapie n'avait eu aucune influence sur sa décision.

Beckenbauer s'est également expliqué sur son choix : *« Pourquoi l'OM ? Cela tient à la personnalité de Bernard Tapie, un homme très volontaire, qui m'a convaincu. Marseille est également une très bonne équipe, l'une des meilleures d'Europe, et possède un public très enthousiaste. Pour moi c'est un nouveau challenge. »*

Reste à savoir comment les rôles seront répartis au sein du nouvel organigramme de l'OM. Interrogé sur l'avenir de Gérard Gili, le président marseillais a déclaré que celui-ci restait l'entraîneur mais qu'il était le *« premier adjoint »* du champion du monde. Néanmoins, le rôle attribué à Gérard Gili reste très flou dans la mesure où Franz Beckenbauer arrive à Marseille avec un préparateur physique allemand, Holger Osieck, qui était l'un de ses adjoints en Italie.

Ph. B.

TENNIS : Internationaux des Etats-Unis

Boris Becker seul face aux Américains

Les Etats-Unis devaient être représentés par trois joueurs, John McEnroe, Pete Sampras et André Agassi lors des demi-finales hommes des Internationaux de tennis de ce pays prévus samedi 8 septembre à Flushing-Meadow.

Dernier européen encore qualifié, l'Allemand Boris Becker restait le seul en mesure d'empêcher que deux enfants du pays ne s'affrontent en finale. Il a, en effet, triomphé, jeudi 6 septembre, dans le match qui l'a opposé en quart de finale à un autre joueur Américain Aaron Krickstein.

Aprés avoir perdu le premier set et avoir été mis en difficulté au début du deuxième, le joueur allemand a rapidement profité des faiblesses et de la fatigue de son adversaire.

Autre Américain en lice, le jeune André Agassi a dominé, du fond du court, le Soviétique Andreï Tcherkassov.

« Il n'y a pas beaucoup de choses que j'aurais pu faire mieux aujourd'hui. J'ai dicté la plupart des points », a déclaré l'idole des enfants de New-York

Résultats

QUARTS DE FINALE
SIMPLE MESSIEURS

Boris Becker (RFA, 2) b. Aaron Krickstein (E-U) 3-6, 6-3, 6-2, 6-3. André Agassi (E-U, 9) b. Andreï Tcherkassov (URSS) 6-2, 6-2, 6-3.

loto — TIRAGE DU LOTO n° 36 DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1990

9 10 12 30 42 44 — 21 (numéro complémentaire)

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR 5 SAMEDI 8 SEPTEMBRE 1990

NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES		RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS N°	7	1 026 495,00 F
5 BONS N° + complémentaire	51	72 220,00 F
5 BONS N°	1 815	6 300,00 F
4 BONS N°	112 224	105,00 F
3 BONS N°	2 197 090	8,00 F

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 6 septembre 1990 :

DES DÉCRETS :

– nº 90-779 du 31 août 1990 modifiant le code de la construction et de l'habitation et portant application des articles 41 *bis* et 41 *ter* de la loi nº 86-1290 du 23 décembre 1986 modifiée tendant à favoriser l'investissement locatif, l'accession à la propriété de logements sociaux et le développement de l'offre foncière;

– Nº 90-780 du 31 août 1990 portant application de l'article 19 de la loi nº 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs.

COMMUNICATION

Fin du conflit des visas pour le cinéma

Les Etats-Unis s'engagent à faciliter les tournages français

La guerre franco-américaine sur les tournages de films est en voie de règlement, ont annoncé d'une même voix, jeudi 6 septembre, MM. Jack Lang et Jack Valenti. Le ministre de la culture et de la communication qui recevait à Paris le président de l'Association américaine des distributeurs de films (MPAA), s'est félicité de *« cette avancée »* qui clôt un différend né il y a plus d'un an avec le tournage aux Etats-Unis de *Miss Missouri* : le cinéaste français Elie Chouraqui avait été contraint de solliciter l'appui de MM. Lang et Chirac pour régler une banale affaire de visa. Interpellé, le représentant des « majors » américain s'était alors engagé à faciliter le travail des professionnels français aux Etats-Unis (*le Monde* daté 27-28 août 1989) .

Parole est aujourd'hui tenue, puisque M. Valenti est venu présenter mardi à son *« ami »* français, les grandes lignes d'une procédure administrative simplifiée soumise aux professionnels américains, et notamment au puissant Director's Guild of America (l'association des réalisateurs d'Hollywood). Un accord définitif pourrait être conclu en novembre prochain, lors du voyage que M. Lang effectuera aux Etats-Unis pour l'inauguration du Bureau français de la musique à New-York et le Festival du cinéma français de Sarasota en Floride.

« L'idée, a précisé M. Lang, *est d'aller vers un système automatique d'autorisation de tournage »* pour *« se prémunir contre l'arbitraire de l'administration et d'officines corporatistes. »* Le ministre qui a remercié M. Valenti pour *« ses efforts auprès du gouvernement, de l'administration et des syndicats américains »*, a en revanche regretté *« n'avoir pas obtenu des résultats identiques dans d'autres disciplines artistiques »*. M. Lang faisait ainsi allusion aux entraves américaines à la libre circulation des créateurs – des chanteurs notamment – qu'il avait vigoureusement dénoncées en avril dernier (*le Monde* du 12 avril).

P.-A. G.

Le groupe Liaisons relance « Tour Hebdo »

Nouvelle maquette, nouvelle équipe, grandes ambitions : l'hebdomadaire *Tour Hebdo*, destiné aux professionnels des agences de voyage, fait peau neuve et espère bien doubler avec sa nouvelle formule sa diffusion (plus de 10 000 exemplaires, selon l'éditeur) et capter 50 % de son marché, contre 30 % actuellement. Se voulant l'outil de travail d'une profession qui « rapporte » chaque année un solde positif de 40 milliards à la France, *Tour Hebdo* s'adresse, dans des sections spécifiques, aux quatre métiers du tourisme, production et distribution de voyages, transport et hôtellerie. Complétées par des actualités, des informations sur les carrières ou les livres et films liés aux destinations touristiques, et un portrait, ces sections se veulent pratiques avant tout.

Tour Hebdo réalise un chiffre d'affaires de 14 millions en publicité, soit 80 % de ses recettes. Son éditeur le groupe Liaisons entend pourtant maintenir une politique de diffusion payante, garantie de lecture et de sérieux du produit. Le groupe, avec un chiffre d'affaires de 555 millions de francs, est en position de monopole ou dominante dans les secteurs de la presse professionnelle de la gestion, du transport, de la pharmacie, et a des publications dans les secteurs agricole, de l'immobilier, du textile et de la communication ou de la distribution. Dans ce dernier, *Points de ventes* va être modernisé.

En revanche, le groupe Liaisons a mis en veilleuse son projet de quotidien de gestion, en attendant de mieux maîtriser le marché des offres d'emploi, dont il n'exploite encore que des créneaux.

M. C.I.

La rentrée des télévisions

M 6 se défend de diffuser sexe et violence

M. Jean Drucker, président de M 6, a profité de la conférence de presse consacrée, le 5 septembre, à la grille de rentrée pour répondre aux récentes accusations du ministre de la culture et de la communication, qui déplorait, dans une lettre au CSA, l'excès de sexe et de violence sur les chaînes privées (*le Monde* du 31 août). Sans nommer M. Jack Lang, et sans vouloir *« polémiquer »*, M. Jean Drucker s'est dit *« agacé »* par une affaire qui n'a *« strictement aucune importance »*, puisque le public et les actionnaires de la chaîne sont contents. *« Nous sommes la seule chaîne*, a ajouté son directeur, *à mettre systématiquement à l'écran une signalétique (vert, orange) à 20 h 30 pour prévenir les téléspectateurs, qui sont adultes »*, et il a mis en garde contre *« la censure, l'autocensure et l'anti-américanisme primaire »*.

Le PDG de M 6 s'est plaint aussi de la *« rigidité »* de la réglementation imposée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel et du maintien de la coupure publicitaire unique dans les fictions qui freinent le développement économique de la chaîne. Néanmoins, la montée en puissance se poursuit, ainsi que l'étoffement des programmes : plus de musique (vingt heures par semaine, douze de plus que l'an dernier, avec quatre émissions nouvelles), plus d'émissions originales (treize 13 heures de plus, dont un nouveau magazine social et politique « La sixième dimension » et une série d'émissions sur de Gaulle « Vu d'ailleurs » coproduite avec LMK et la FNAC).

Avec de nouvelles *« sitcoms »* (« La famille Ramdam », consacrée aux Beurs), une nouvelle émission coquine, « Vénus » (qui remplace « Charmes ») et plus de fiction (trois mille sept cents heures par an), la chaîne se veut *« la troisième chaîne des quinze-trente-quatre ans »*, et annonce, pour cette tranche d'âge, 12,4 % d'audience. M 6 va poursuivre sa politique de décrochages locaux – après Bordeaux, *« un succès »*, Lille, Tours et Marseille. L'augmentation de la publicité, enfin, qui a déjà atteint 700 millions de francs cette année (en huit mois) contre 400 millions l'année dernière, devrait permettre à la chaîne d'atteindre l'équilibre financier en 1991.

A. W.

Les projets de TV 5-Europe

Menacée il y a un an de disparition par le rapport Decaux sur l'audiovisuel extérieur de la France, TV 5-Europe n'avait dû son salut qu'à la colère de ses partenaires belge, suisse et canadiens (*le Monde* daté 19-20 novembre 1989). L'alerte avait été chaude, et son président, M. Patrick Imhaus, a annoncé, jeudi 6 septembre, les conséquences de l'audit décidé dès sa nomination en janvier 1990 : une grille profondément remaniée le 17 septembre prochain, et une structure remodelée au 1ᵉʳ janvier.

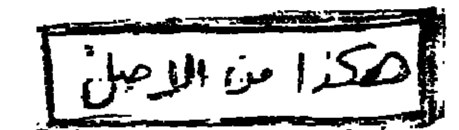
Si la force de la chaîne francophone par satellite réside essentiellement dans les 1 500 contrats conclus avec des réseaux câblés, des hôtels et des établissements d'enseignement qui lui valent d'être reçue par 16 millions de foyers d'Agadir à Helsinki, sa faiblesse réside dans l'extrême hétérogénéïté de ses publics. La chaîne a donc décidé de mettre l'accent sur la fiction, la variété – avec les « Francofolies » de Jean-Louis Foulquier, notamment – et l'information. Une information « européenne » avec des flashs, un mini-journal, la reprise en direct du « 19-20 » de FR 3 en semaine et des journaux suisse et belge le week-end, ainsi qu'en léger différé – et en alternance, – ceux de TF 1 et Antenne 2 .

Au 1ᵉʳ janvier, le passage de TV 5-Europe sur le satellite ECS 2 d'Eutelsat lui permettra de porter de neuf à dix-huit heures par jour, la durée de ses émissions et une nouvelle structure devrait enfin lui donner la souplesse qui lui manque. Les actuels conseil de coopération et groupement d'intérêt économique (GIE) Satellimages qui la dirigent, laisseront la place à une société anonyme. Le capital de 900 000 F sera détenu par Antenne 2, FR 3, l'INA, la RTBF belge, la SSR suisse, le consortium canadien (un neuvième chacun), la Sofirad (deux neuvièmes) et TF.1 (un neuvième) si la chaîne privée confirme sa participation.

Pour financer ce développement, TV 5-Europe table sur une augmentation substantielle de son budget, dont elle demande qu'il soit porté de 100 millions de francs cette année à 130 millions l'an prochain. Le verdict du Quai d'Orsay – qui assure à lui seul plus de la moitié des subsides – n'est pas encore rendu, mais le financement des dépenses induites par le changement de satellite est d'ores et déjà acquis. Enfin, la chaîne compte s'ouvrir au parrainage même si ce dernier reste *« marginal et modeste au début »*, selon l'expression de M. Imhaus.

L'avenir se présenterait donc sous les meilleurs auspices si la décision, quasiment acquise, de faire monter Antenne 2 sur le satellite TDF 2 (*le Monde* du 4 septembre), ne venait pas relancer les interrogations sur la place et le rôle joué par TV 5-Europe dans la politique télévisuelle extérieure de la France. *« L'heure n'est pas au malthusianisme »*, assure aujourd'hui le ministre de la francophonie, M. Alain Decaux. Il n'empêche. Une étude réalisée par Antenne 2 et confirmée le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) chiffre à 200 millions de francs le financement nécessaire au développement international d' Antenne 2. Deux cents millions qu'aucun ministère ne veut, pour l'heure, prendre en charge. *« La montée de TV 5-Europe sur TDF 2 reviendrait dix fois moins cher »*, font remarquer malicieusement les responsables de TV 5.

PIERRE-ANGEL GAY



CULTURE

CINÉMA

Mon Dieu que le monde est méchant !

Tchernobyl raconté par un Ukrainien. Les enfants des bas-fonds italiens filmés par un voyeur. La Mostra s'offre un moment de déprime

VENISE

de notre envoyée spéciale

Il ne faut pas quitter des yeux le producteur Alain Rocca. Il a l'âge de ses metteurs en scène comme d'autres ont l'âge de leurs artères. Trente-cinq ans à peu près. L'année dernière, il produisait *Un monde sans pitié*, d'Eric Rochant, et il est présent à Venise avec *la Discrète*, de Christian Vincent, qui a ouvert la Semaine de la critique. Vincent, jusqu'à présent, n'avait donné que trois courts métrages dont le premier, en 1983, indiquait déjà un penchant certain pour le marivaudage : *Il ne faut jurer de rien ou il pousse sa soeur cadette dans les bras de l'amant de sa fiancée*.

Avec *la Discrète*, il a séduit. La présence de Fabrice Lucchini au générique, et le thème – la douce revanche d'une femme, moins « discrète » qu'il y paraît sur un libertin pris au piège de ses mots – a fait étiqueter un peu vite Vincent rohmérien. Il chasse plutôt sur les terres de Guitry, « esprit français » et voix off compris.

On est heureux de signaler ce film jeune et léger, ne serait-ce que par instinct de conservation d'un moral qui aurait pu, ces deux jours derniers, basculer.

On annonçait un *Roméo et Juliette* entièrement joué par des chats. Insolite, pour le moins. Prokofiev et Shakespeare à la sauce féline, il fallait voir ça. D'autant que le metteur en scène, Armando Acosta, Californien d'origine mais vivant en Belgique, semblait pittoresque. *Visual consultant* des plus grands (Hitchcock pour *les Oiseaux*, David Lean pour *Lawrence d'Arabie*, notamment), c'était son premier long métrage. Il arpentait le Lido précédé d'une barbe de Père Noël et suivi d'une poignée de disciples. On apprenait que c'était un gourou, formé par le fameux (?) sage indien Paramahansa Muktananda.

Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'Armando Acosta aurait mieux fait de méditer encore avant de livrer son Romiaou et Juliette. Trois cent cinquante heures de film tournées et cinq mille heures de montage, paraît-il. Résultat, deux heures d'un ennui animal. Sur la musique du ballet de Prokofiev passent des chats. Beaucoup de chats, et toujours au ralenti. Comme ça, on a le temps de voir les chats. A Venise, beaucoup, avec des brumes artistiques qui rappellent les photos de Fulvio Reuter, ou à New-York, pourquoi pas. Les chats marchent au ralenti, courent au ralenti, se battent au ralenti. C'est très gracieux, les chats. On voit passer un rat en laisse, très propre, tenu par le pauvre John Hurt (*Elephant Man*), en clocharde vénitienne. De temps en temps, les voix distinguées de Ben Kingsley ou Vanessa Redgrave s'élèvent, déclamant quelques fragments de la pièce immortelle. Il y a aussi le bal des chats. On préférait celui du *Guépard*. Tout cela est effrayant.



« Ragazzi fuori », de Marco Risi, en compétition officielle pour l'Italie

Ignorance et mensonges

Moins effrayant, cependant, que *Raspad*, de l'Ukrainien Mikhaïl Belikov, qu'on pourrait sous-titrer *Tchernobyl, le film*. Première coproduction américano-soviétique, *Raspad* a été achevé (montage son et mixage) dans les studios de George Lucas, en Californie. C'est une vérité-fiction ou une fiction vérité, on ne sait, sur la catastrophe nucléaire d'avril 86. Comme le dit Belikov, *« ce jour-là, ce n'est pas seulement le cœur du réacteur qui a fondu, c'est la morale fondamentale et les valeurs éthiques de la société soviétique »*.

Belikov n'était pas très loin de la catastrophe lorsqu'elle s'est produite, il est retourné sur place, après. Il s'est mis en danger, lui et son équipe. Il est courageux, le nouveau membre du Congrès national des députés, celui de la perestroïka. Il montre dans son film l'ignorance de la population, « déportée » en cars, mais trop tard, les mensonges des responsables, l'impact du drame sur la vie des gens; la fin de tout projet, la nuit de noces d'un couple de jeunes mariés dans la forêt contaminée...

On aurait aimé qu'il fasse un chef-d'œuvre, Belikov, pour les générations futures, il l'aurait mérité. Mais il n'a fait qu'un téléfilm un peu plat, moins efficace et – c'est le comble – moins crédible que le « film catastrophe » hollywoodien le plus benêt. Question de moyens, peut-être. Restent des instants déchirants, le survol en hélicoptère de la zone évacuée. Tchernobyl, sa campagne, ses arbres, ses HLM, le vide, le silence, la mort, à jamais. Et la voix de Vissotski, vivante, elle, à jamais.

Effrayant *Raspad*, oui. Mais moins effrayant encore que *Ragazzi fuori*, de Marco Risi, en compétition officielle pour l'Italie. Risi avait déjà montré sa complaisante brutalité dans *Mery pour toujours*, plongée au cœur d'une prison pour adolescents. Il revient à Palerme aujourd'hui et suit les *ragazzi fuori*, les garçons dehors. Les jeunes acteurs, pour la plupart proches dans le « civil » de leurs personnages, sont très dévoués, très disponibles. L'un d'eux est tué d'une balle à bout portant dans la tête par un flic un peu nerveux. Gros plan sur le sang. On retrouve le cadavre d'un adolescent brûlé sur une décharge publique, gros plan sur le visage calciné. A part ça, le courant. Les mômes n'ont pas de boulot, ou si précaire... Ils se remettent à voler des autoradios, à dealer un peu de drogue, à faire l'amour comme des bêtes. Le travesti Mery, si joli, retourne en tôle. Et ce sont toujours les mères qui pleurent.

Mais l'alibi de la dénonciation sociale ne suffit pas. Il manque à Marco Risi, par ailleurs excellent technicien, la chaleur, le regard du cœur. Il veut faire croire qu'il aime ces *ragazzi*, mais les montre comme s'il s'agissait de chiens perdus candidats à l'adoption dans un refuge de la SPA. Et, faute de conduire un récit, se contente d'aligner des épisodes avilissants. Pour ce qui est de décrire des enfants perdus, il n'est ni De Sica, ni Pasolini, et le nouveau réalisme a bon dos. Marco Risi n'est malheureusement pas non plus le fils (spirituel) de son père, Dino Risi. Il se veut un auteur. Il n'est encore qu'un voyeur.

DANIÈLE HEYMANN

Les joies de la famille

John Boorman s'essaie à la comédie de mœurs. Mais la fable tourne à la caricature

« J'ai détruit plus de bâtiments que la deuxième guerre mondiale. » Destructeur et fier de l'être, le vieux McBain : mettre à bas les vieux immeubles pour le plus grand profit des promoteurs new – yorkais est son métier et sa passion. Mais McBain, dans sa soif de réussite, a aussi démoli sa famille : ses trois grands enfants font dans le dilettantisme « artiste », avec pour vocation première d'horripiler leur père, sous l'œil navré de maman. Adepte des solutions radicales, le patriarche expulse ses rejetons du foyer familial, et les installe dans une bicoque à moitié en ruine qui a échappé à ses bulldozers. Mais tandis que les jeunes naufragés du *cocooning* transforment la bâtisse en Thélème peinturlurée, le malheur (dans sa version contemporaine : une OPA ratée) s'abat sur le vieux McBain et le réduit à la mendicité en même temps qu'à des vues moins arrogantes sur l'espèce humaine en général et sa progéniture en particulier. D'où regroupement familial, mise en commun des talents divers et réconciliation finale sous un ciel sans nuages.

John Boorman cosigne le scénario de *Tout pour réussir* avec sa fille aînée Telsche. Il avait fait appel à son fils Charley pour interpréter *la Forêt d'émeraude*, puis à sa fille Katrine pour jouer dans *Hope and Glory* : cet homme-là aime la famille, à laquelle il dédie cette fable optimiste lointainement inspirée du *Roi Lear*. Mais lui qui parut si à l'aise au beau temps de *Leo the Last* semble cette fois emprunté dans un New-York dont il caricature les ambiances et les habitants. Et l'auteur de *Délivrance* et d'*Excalibur* se révèle incapable de retrouver, dans ce cadre intimiste, le souffle qu'on lui connaissait. L'ombre des apologues gentiment libertaires filmés jadis par Frank Capra (en particulier *Vous ne l'emporterez pas avec vous*) plane sur *Tout pour réussir* : la comparaison n'est pas à l'avantage du réalisateur anglais.

Plus grave, le simplisme des situations finit par entraîner John Boorman dans l'ornière d'un conformisme benêt : la famille McBain redeviendra riche, le jeune homosexuel était un hétérosexuel timide, chacun trouvera sa chacune pour la plus grande joie de tous... et la vieille maison farfelue sera livrée aux appétits des spéculateurs. A la fête finale, il ne manque plus que l'hymne américain chanté en chœur par les protagonistes de cet édifiant *happy end*.

JEAN-MICHEL FRODON

EXPOSITIONS

La punition infinie

Le Musée de Toulon présente un panorama de l'art autrichien actuel
Sous le signe du remords et de l'expiation

TOULON

de notre envoyé spécial

Depuis quelques années le Musée des beaux-arts de Toulon s'est inventé une spécialité : chaque été, il tente l'analyse de l'art actuel tel qu'il se fait dans une ville d'Europe, de Lisbonne à Berlin. L'exercice est difficile, car, faute de place pour tout montrer, la description tourne nécessairement à l'anthologie critique. Le panorama se fragmente alors d'ordinaire en petites expositions personnelles juxtaposées, sans logique, sans points communs. Le grand mérite de *Vienne aujourd'hui* est d'avoir su éviter cet éparpillement et de suggérer que l'art viennois des années 80 a sa logique, en dépit des tentations du marché international et des modes qui l'affectent autant que l'art allemand, français ou espagnol.

Il y aurait donc un fonds autrichien – plus autrichien que proprement viennois du reste – mauvais souvenir de la guerre et de l'Holocauste, horreur et honte mêlées, obsessions noires si tenaces que sculptures et tableaux ne cessent de les ressasser. Eva Schegel agrandit des clichés de soldats de la Wehrmacht. Franz West construit en tôles et grillages des lits de torture. Rainer Wölzl construit un retable en bois épais, dont le panneau central figure des têtes coupées et les panneaux latéraux des incendies nocturnes. Leo Zogmayer construit en bois et en plâtre des volumes menaçants qu'il peint en gris charbonneux. Les abstractions de Kurt Kappa Kocherscheidt sont en bistre et noir et les toiles de Siegfried Anzinger d'un expressionnisme très pathétique.

Tout cela, réuni dans l'espace bien exigu du musée – qui aurait grand besoin d'une restauration, – crée un effet funèbre qui ne manque pas de force. Quels que soient les procédés qu'ils emploient, ces artistes sont assurément les contemporains révulsés de Kurt Waldheim et les héritiers mélancoliques de Thomas Bernhard. La Vienne d'autrefois, tant célébrée par les post-modernes depuis cinq ans, la Vienne fin de siècle de Klimt et Schiele a moins d'importance à leurs yeux que celle de l'Anschluss. Ils commémorent le crime que leurs concitoyens s'appliquent à oublier. Leur adresse, la singularité de leurs travaux comptent moins que la violence de la punition infinie qu'ils s'infligent.

Elle n'est jamais plus cruelle que dans l'œuvre d'Arnulf Rainer, le plus fameux des Viennois venus à Toulon, le seul qui ait obtenu le privilège d'exposer seul, dans la galerie des peintures anciennes du musée, religieuses pour la plupart. Sept croix peintes sur bois portent le morbide à son paroxysme. Sur l'une, une main mutilée paraît avoir été clouée. Une seconde porte des empreintes sanglantes. Le noir et le rouge se heurtent, se recouvrent, coulent en lignes verticales. Si plaisir il y a dans cette création, ce ne peut être que celui de l'autoflagellation, plaisir masochiste dont la cruauté finit par gêner.

Le morbide à son paroxysme

Ceux qui tentent d'échapper à la fascination de la guerre courent évidemment à l'extrême opposé, au risque de passer pour pauvrement frivoles. Herbert Brandl exécute des morceaux de bravoure abstraits joliment décoratifs. Hubert Schmalix, qui a émigré d'Autriche en Californie, compose des paysages urbains en tons acidulés, avec palmiers néo-naïfs et façades rose-bonbon. Aloïs Mosbacher construit des objets en bois qu'il teinte ensuite, objets absurdes, mi-fruits mi-éléments d'architecture.

La futilité élégante de ces divertissements contraste si fortement avec la gravité et le tragique de leurs contemporains que Brandl et Mosbacher ont été placés dans une petite salle particulière, en compagnie d'un peintre fort étrange nommé Joseph Kern. Ce dernier passe l'essentiel de son temps à se représenter lui-même en d'innombrables autoportraits, non moins obsessionnels que les reliquaires de ses contemporains. Décidément, le malaise autrichien n'en finit pas.

PHILIPPE DAGEN

► **Musée des beaux-arts, 113, boulevard Leclerc, 83000 Toulon. Tél. : 94-93-15-54 ; jusqu'au 30 octobre.**

Au sommet de l'art automobile

Suite de la première page

Les six Bugatti « Royale » viennent de passer trois jours au Musée national de l'automobile de Mulhouse. D'abord, c'est la moindre des choses, le « Coupé Napoléon ». La « Royale » personnelle du « Patron », la superstar de la collection Schlumpf, devenue le Musée de Mulhouse. Le Koh-I-Nor de l'automobile, si délicatement dessinée par Jean Bugatti, le fils d'Ettore qu'il faut s'approcher pour mesurer sa disproportion. Un chassis de plus de six mètres, des roues de près d'un mètre. Le capot levé révèle une immense valise métallique, un moteur monstrueux de plus de douze litres de cylindrée, douze moteurs d'AX Citroën. Ettore Bugatti avait vu grand, il voulait que sa « Royale » roule à 200 kmh, grâce à une puissance de 300 chevaux. Plus modestes que lui, les bugattistes estiment qu'elle peut donner 200 chevaux et qu'au delà de 140 à l'heure, il faudrait quelques kilomètres pour la stopper...

Aux côtés du « Coupé Napoléon », une limousine assez lourde carrossée par Park Ward, et qu'acheta un industriel anglais en 1933. Il fallait avoir les moyens : une Bugatti « Royale » était vendue (châssis nu bien sûr) trois fois plus cher qu'une Rolls Royce. Un gynécologue allemand se paiera un cabriolet qui fait aujourd'hui la gloire du Musée Ford aux Etats-Unis. D'autres sont restées longtemps, très longtemps, dans les réserves de la famille Bugatti faute de trouver preneur.

Ostentatoire et insolemment chère

La « Royale » arrivait au pire moment, celui de la crise de 29, elle était ostentatoire et insolemment chère. Destinée aux altesses, elle rata complètement sa vocation et le roi d'Espagne Alphonse XIII dont Bugatti avait cru se faire un client, préféra finalement une Duesenberg américaine avant d'abdiquer.

La famille a laissé partir en 1950 une berline de voyage assez laide dessinée par Ettore dans le style « hippomobile » qu'il affectionnait. Collectionneur de chevaux, il vendait les *« pur-sang de l'automobile »*, ainsi qu'il les appelait, et le radiateur en fer à cheval reste sa marque de fabrique. Outre la berline de voyage, Briggs Cunningham acheta aux héritiers un imposant « Coach » carrossé par Kellner qui a fait cette semaine le voyage du Japon. La légende veut que Cunningham ait payé la voiture avec deux « Frigidaire » introuvables en France.

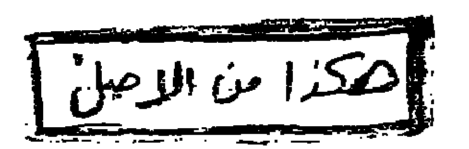
Mais la plus sublime ne sera pas là. Une septième « Royale » ? Non, mais il faut de l'imagination pour retrouver ce que fut le « Coupé Binder » qui viendra des Etats-Unis. En 1932, c'est la première Bugatti achetée par un client. Pas un roi, non, ni même un prince de l'industrie. Un baron du prêt-à-porter, Armand Esders. Il demande au « Patron » une carrosserie folle quand on pense à la taille de la voiture : un roadster deux places. J'oubliais : *« Sans phares, monsieur Bugatti, je ne sors jamais mes voitures la nuit »*.

Jean Bugatti, alors âgé de vingt-trois ans, reçoit la commande de son père et dessine. C'est sublime. Une aile qui recouvre doucement la roue avant, puis descend dans une courbe parfaite jusqu'au marche-pied. Là, elle ne se brise pas, comme partout ailleurs. Elle repart vers l'arrière pour caresser l'autre roue, sans rupture, d'un seul mouvement, d'une seule pièce.

Les photos en témoignent : la « Royale » châssis 41 III, reste la plus belle voiture jamais construite. Il est permis d'en vouloir au ministre Thôme-Patenotre qui fit démonter la carrosserie après avoir racheté la voiture en 1938. Le « Coupé de ville Binder » qui remplace la folie de Jean Bugatti n'est pas laid. Mais le roadster, lui, était éblouissant.

Lundi, les six « Royale » se sépareront. On aura pu voir le sommet de l'art automobile. Depuis, on construit des voitures. Ettore Bugatti avait osé la démesure. Visite obligatoire du cimetière des éléphants.

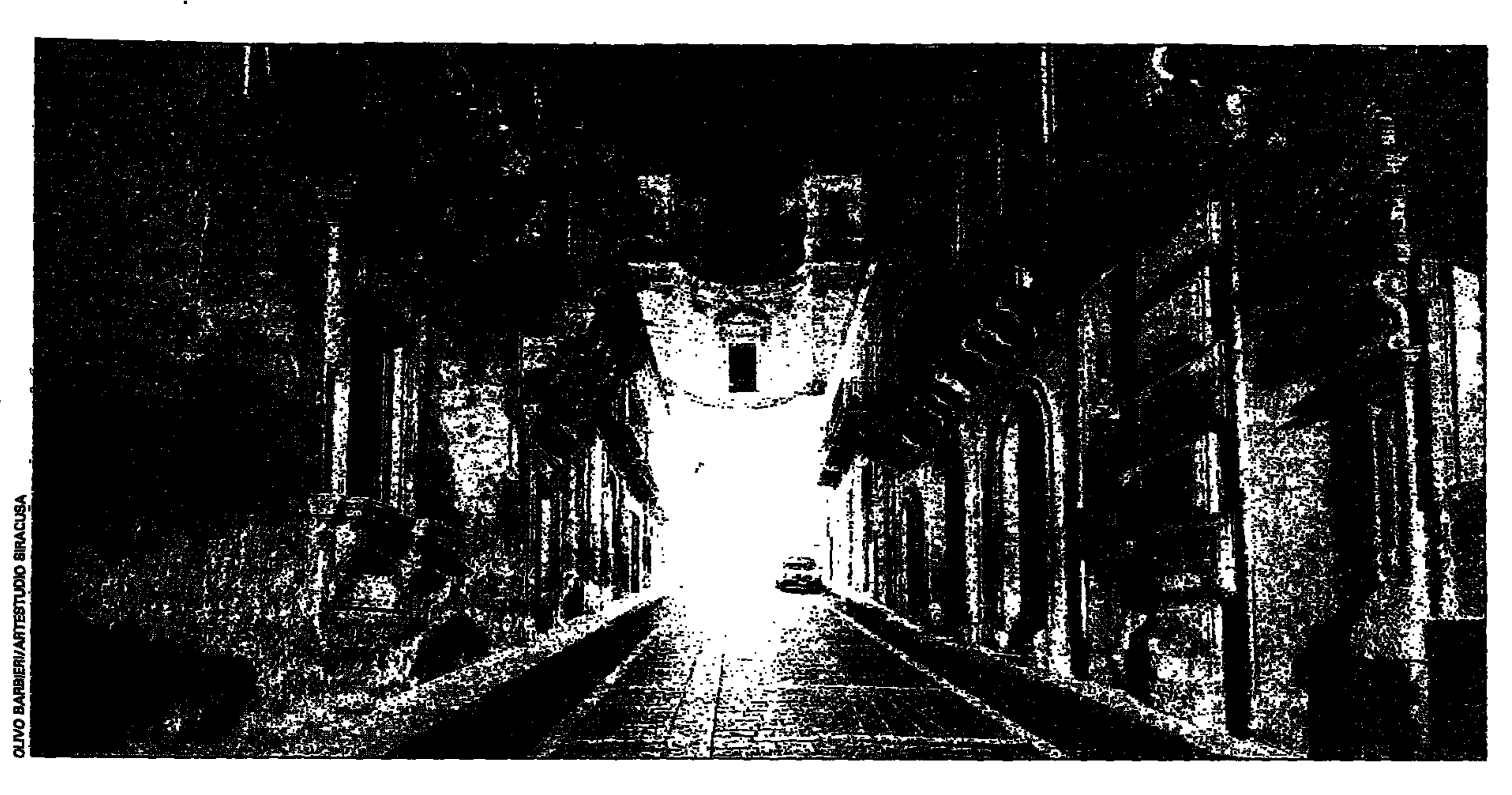
PHILIPPE AUBERT


هكذا من الأصل

SANS VISA

Par exemple de baroque total, Noto, en Sicile, fut construite d'un trait, au début du XVIIIe siècle, à côté d'une ville détruite par un tremblement de terre.

Choisie par Antonioni pour troubler l'architecte héros de l'« Avventura », elle apparaît aujourd'hui dans l'objectif glacé d'un photographe italien et sous la plume d'un baroque de l'écriture.



OLIVO BARBIERI/ARTESTUDIO SIRACUSA

Noto ou le baroque sans passé

Mer Méditerranée — Palerme — Mts Nébrodes — Mt Etna 3 265 — Sicile — Catana — Messine — Calabre — Détr. de Messine — 986 — Syracuse — NOTO — 0 50 100 km

MICHELANGELO ANTONIONI, *l'Avventura*, terrasse du campanile à Noto. Extérieur, tombée du jour. *« Sandro apparaît sur la terrasse et de là observe encore : d'autres rues, d'autres perspectives. Peu à peu, il se laisse gagner par l'enthousiasme. – Regarde cette imagination, ce mouvement... ils soignaient les effets scénographiques. Quelle liberté extraordinaire... »*

Comme on le sait, le personnage d'Antonioni est un architecte qui s'est résigné à faire des maisons pour le fric et non pour l'art, une manière d'architecte raté puisqu'il donne toutes les raisons du monde pour ne pas réaliser de belles œuvres : *« A qui servent désormais les choses belles ?... Combien de temps durent-elles ? Autrefois, elles avaient les siècles devant elles... »*. Le célèbre cinéaste de la solitude et de l'incommunicabilité peut ici ajouter une corde à son arc existentiel, dans cette Sicile où Pirandello en distinguait déjà trois, la « sérieuse », la « civile » et la « folle » : la corde de la mauvaise conscience.

Car, s'il est un lieu où il ne pouvait parler, ou faire parler son alter ego, en termes de durée, c'est bien dans le val de Noto, que les éléments déchaînés ont arraché à son sommeil proverbial, et à Noto en particulier, où la terre soulève des vagues comme la mer, pour reprendre les termes mêmes d'un témoin oculaire du tremblement de terre sanglant qui, à quelques kilomètres de là, entre les 9 et 11 janvier 1963, fit de l'ancienne Noto, belle ville fortifiée et salubre remplie d'églises, de palais et d'artisans, admirée des Arabes, qui la baptisèrent eux-mêmes « Noto », c'est-à-dire « lieu illustre, éminent », *« un monton de piedras abandonadas »*, selon le mot du duc de Camastra.

Et puis, un beau matin vers les 10 heures, perce un autre sentiment sous cette mauvaise conscience. *« Il sort de l'ombre de la rue et arrive sur la place éclairée en plein par le soleil. Les passants sont plutôt rares... Sur la partie opposée de la place, il y a deux jeunes qui sont en train d'étudier cet ensemble urbain, de façon sérieuse, prenant des notes, des mesures, recopiant certains détails sur leurs feuilles à dessin. Le tout avec un intérêt extraordinaire, avec un sentiment de respect presque religieux... »* C'est alors que l'alter ego du cinéaste, d'un geste rapide (s'il m'en souvient bien, d'un coup de trousseau de clés tenu entre deux doigts) et vengeur contre les jeunes gens qui reproduisent avec foi l'objet de son humiliation – lui qui bâtit au carré des maisons de rapport, qu'est-il devant les reconstructeurs de Noto, devant un Rosario Gagliardi, un Vincenzo Sinatra ? – il renverse l'encrier d'encre de Chine noire sur les portraits architecturaux de Noto (un peu comme les cordes, dans les cintres du théâtre, balafreraient un décor représentant la ville...).

Comédies et tragédies en plein soleil

L'architecte d'HLM de luxe, le temps de sa chiquenaude iconoclaste, se prend pour le maître infernal des fureurs chthoniennes. Secousse sismique et faille sur l'ex-voto à la *beauté tricentenaire* d'une Noto baroque bâtie ex-novo. Telle une autre coulée d'encre, un long rang noir de séminaristes traverse la place ainsi qu'une crevasse serpentineuse rampe et déchire les pierres.

Les clefs du personnage sont dans sa main, sont dans son geste dont la prolongation en acte serait le nouvel anéantissement de Noto, cette imposante, mouvante, émouvante, insupportable splendeur pour le cinéaste lui-même, ex-étudiant en architecture dont le baroque, art suprême filant ses créations au cours des siècles, est le regret et le rival qui bouge, se déploie, met en scène comédies et tragédies humaines, en plein soleil, quand le cinéaste projette, dans le noir, des séquences d'ombre et de lumière évanescentes comme un rayon de lune entre les colonnes d'un temple de Sélinonte.

Antonioni ne pouvait que souhaiter détruire encore Noto, cette étourdissante harmonie architecturale, cet hymne au seul art, qui, par ses jeux entre l'espace, le temps, la clarté et la nuit, et les dilatations et les métamorphoses, dans ses multiples représentations et ses suites volubiles qui durent quelques secondes ou quelques siècles, fait la nique au cinéma.

L'un et l'autre art, celui qui bouge avec la pierre et celui qui bouge avec la cellulose, donnent de la condition humaine l'image la plus vraie : celle d'un passage aux mille masques éphémères sur la terre devenue la perle bleue et irrégulière de notre univers baroque en extension.

Et dans Noto, la nouvelle née d'une catastrophe et protégée *par Conrad Confalonieri* auréolé saint ermite dans la vieille cité où il vécut jusqu'à sa mort, de 1343 à 1351, après *avoir suscité au seuil de son* berceau nordique, Plaisance, un incendie catastrophique, sur le Corso Vittorio-Emanuele, entre les ondes de Marconi et le carnage de Bixio, il me vient le soupçon que les architectes, en rebâtissant ainsi la ville, ont construit sciemment, mais sans jamais se l'avouer, le plus gigantesque des éphémères que, dans sa danse cruelle, un jour, une nuit, la terre sismique fera sauter jusqu'aux étoiles – un de ces éphémères du dix-huitième siècle, monumentale construction purement baroque placée au cœur des métropoles pour fêter la venue d'un nouveau vice-roi, le passage d'un couple royal, un mariage princier, une naissance couronnée ou une victoire militaire, bourré de poudre à ses divers étages qui montaient plus haut que les palais et en avaient souvent les majestueuses proportions, et qu'on enflammait et qui s'évanouissaient en de terribles et somptueuses explosions, en d'assourdissants tonnerres que répercutait en ondes circulaires la terre tremblante...

Si le grain ne meurt... La vie en ses plus beaux feux d'artifice, *menacée par la mort* ardente... Ne faut-il pas ajouter, dans cette apocalypse suspendue, et les hasards objectifs qui peuplent l'existence des êtres et des choses quand il nous est accordé de les voir, le nom de celui qui, le lendemain de la catastrophe, a dessiné le plan de la nouvelle Noto ?... Il s'appelait Angelo Italia et donnait ainsi – bien avant l'heure, mais depuis cent trente ans qui a entendu sonner l'heure ? – le *la* à la seule unité qui se peut faire en Italie, peu à peu, de Naples à Milan, à Turin, à Venise, de Rome à Gibellina, sous l'aile fragile de l'art.

Cet encrier renversé, est-ce à dire que l'image de Noto, dans l'imaginaire de l'humanité et *non pas dans les guides profes*soraux bien sûr, sera toujours menacée d'être brouillée, sillonnée de coulées noires, lieu *où les êtres et les pierres se* rompent, où le balancier baroque qui va de la vie à la mort, de la mort à la vie, en un mouvement incessant et fascinant devient soudain petit tas de poussière blonde ? Alors, peu importent les corps, éliminons les corps : la mort n'aura plus beau jeu dans un décor sans corps. Le dé des hasards telluriques roulera sous terre. C'est le juste parti pris du photographe Olivo Barbieri. De nuit, le mont Marotta vu derrière la statue de saint Conrad : la terre tourne autour de son pivot d'ombre et les étoiles griffent le ciel. Le saint des *catastrophes dans la silen*cieuse ville ondulant son or pétrifié au bord de l'abîme ; la beauté ne peut naître que sur *des blessures profondes et* fraye toujours avec la Faucheuse effrayante.

Dans les chambres noires du photographe revit donc, catharsis en deux couleurs – bleu et jaune minéralisés, – le drame de Noto qui nous touche tous, et d'une façon universelle. Mais par quel sortilège ?... Aucun personnage sur ces photos, même pas le cocher de fiacre d'Antonioni, *qui avait vu en une année un* seul Français, lequel cherchait la mer dans cette mer de pierres pour s'y baigner en *« flip », dira l'homme de* Noto. Ni flip ni slip, pas une âme qui vive sous l'œil froid de Barbieri. Rien de vivant à quoi se raccrocher, à quoi s'identifier. Pis que chez Beckett, pis que chez Ionesco, c'est l'angoisse sur les planches et dans les coulisses : les trois coups ont retenti maintes fois en trois siècles, il n'y a plus d'acteurs.

Remarquable mise en scène photographique d'un drame pirandellien, d'un drame sici*lien, c'est tout comme*, car Pirandello lui aussi a fait le vide en reproduisant crûment la réalité atomisée de son Triangle de soufre. Les *acteurs ?... Mais c'est vous*, c'est moi, c'est nous, dans le contraste entre le tracé rectiligne de ses rues – qui rassure – et les palais et les églises sinuants aux ailerons brisés – qui épousent les secousses sismiques pour les mieux conjurer. Et le format même des photos devient le moule calcaire de la ligne droite où s'enroulent et se déroulent les courbes monumentales en un jeu saisissant des reliefs. Tant le cliché est dense, parfois, qu'on s'y casse l'œil, comme on le dit des dents sur un torrone roux sertissant ses drupes blondies.

Impitoyablement belles, ces photos, telle la ville qu'elles reproduisent au bistouri, vous métamorphosent et vous projettent, et voilà que vous foulez les planches de pierre : le spectateur est le seul acteur sur cette scène, et la mise en scène éblouissante de l'espace, la disposition poignante des édifices le pétrifient à son tour d'admiration. Son rôle, il l'apprendra sur-le-champ : dans le drapé d'une robe d'or, le coup d'aile d'un ange, le rictus d'un monstre.

La démesure, premier signe du génie

Tu es pierre et sur cette pierre j'édifierai ce terrible joyau baroque, ce bubon de beauté, qui prend les couleurs des fouaces de Dieu qu'offrait, dans sa grotte évidée, le saint patron de Noto aux enfants affamés. Cette Noto fantôme qui hante le monde depuis le dix-huitième siècle, protégée par un saint apocalyptique, c'est-à-dire « révélateur » – ne le dit-on pas aussi du bain où ont trempé ces photos ? – amputé de son bras gauche reparti vers le nord dans la cathédrale de sa ville natale, et qui semble avoir scellé, sous son oratoire, la muette boîte aux lettres, est tout de même habitée par des êtres fantastiques protecteurs qui, tels les coraux, appartiennent aux trois règnes, l'animal, le végétal, le minéral : sirènes, chimères, hippogriffes, centaures, sphinx... Ils font semblant de supporter des balcons : aussi solaires que le saint ermite est ténébreux, ils portent le monde entier dans leurs chairs voluptueuses, et leurs métamorphoses monstrueuses annoncent, pour qu'on les déjoue, les proliférations baroques de la chimie et de l'atome qui modifieraient l'homme et en feraient une âme hybride à placer sous de nouveaux balcons. *L'ordre baroque règne à Noto.*

Blanche Neige la Madone, dans l'église du Crucifix, aiguise l'amande de ses yeux sur son fils de marbre. Incongrue, cette apparition Renaissance couleur d'un lait fruité ? Message secret dans les tourbillons d'or des pierres : c'est *sur les terres d'Avola, rosissant* d'amandiers au printemps, que Noto a ressuscité et s'est nourrie...

Plaise au Ciel que Noto *devienne un théâtre urbain où* la Terre entière serait invitée à jouer à jouir à se réjouir, les habitants du bas de l'hémisphère comme les habitants du haut de l'hémisphère, et que cette ville unique coule son mythe – en grec : fil et sperme – fécondant dans le cœur de millions d'acteurs sans souffleurs qui ne perdront plus le *fil de leur histoire*, de l'Histoire. Que Noto ne devienne pas un musée dix-huitième à ciel ouvert pour archéologues *et professeurs en mal de tout* réduire à des mesures exactes – et qu'effraie la démesure, seul premier signe du génie... Et que dans les convulsions de notre époque biseautée, nucléaire, énucléée, où l'on égrène en aveugles les derniers ans du millénaire, tous les aventuriers de la nouvelle Noto retrouvée écrivent sous l'ex-voto de leurs souvenirs ces mots du poète arabe, Sicilien de l'ancienne Noto, Ibn Hamdis, dont le cœur se déchirait d'exil : *« Vides les mains, mais pleins les yeux du souvenir d'elle. »*

JEAN-NOËL SCHIFANO

Ce texte sur Noto fera l'ouverture du livre du photographe Olivo Barbieri, publié sous la direction de Guy Mondery, en octobre 1990 à Syracuse, par Artestudio, 60, Corso Umberto, 96100-Siracusa.





SANS VISA

JEUX

échecs

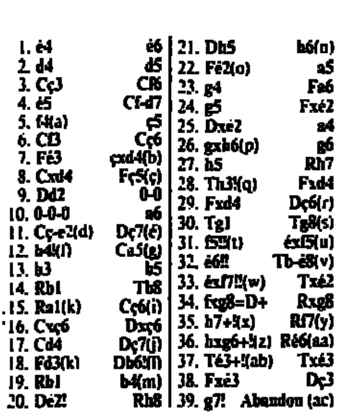
N° 1401

QUAND LES LIGNES S'OUVRENT

(Tournoi international d'Altensteig, 1990)

Blancs : LUTHER
Noirs : MOHR

Partie française
Variante Steinitz



1. é4	é6	21. Dh5	h6(n)
2. d4	d5	22. Fé2(o)	a5
3. Cç3	Cf6	23. g4	Fa6
4. é5	Cf-d7	24. g5	Fxé2
5. f4(a)	ç5	25. Dxé2	a4
6. Cf3	Cç6	26. gxh6(p)	g6
7. Fé3	çxd4(b)	27. h5	Rh7
8. Cxd4	Fç5(ç)	28. Th3!(q)	Fxd4
9. Dd2	0-0	29. Fxd4	Dç6(r)
10. 0-0-0	a6	30. Tg1	Tg8(s)
11. Cç-e2(d)	Dç7(é)	31. f5!!(t)	éxf5(u)
12. b4!(f)	Ca5(g)	32. é6!!	Tb-é8(v)
13. b3	b5	33. éxf7!!(w)	Txé2
14. Rb1	Tb8	34. fxg8=D+	Rxg8
15. Ra1(k)	Cç6(i)	35. h7+!(x)	Rf7(y)
16. Cxç6	Dxç6	36. hxg6+!(z)	Ré6(aa)
17. Cd4	Dç7(j)	37. Té3+!(ab)	Txé3
18. Fd3(k)	Db6!(l)	38. Fxé3	Dç3
19. Rb1	b4(m)	39. g7!	Abandon (ac)
20. Dé2!	Rh8		

NOTES

a) 5. Cf3 est souvent joué mais ne donne pas toujours l'avantage escompté comme le montre la partie Rigo-Gulko disputée à Rome en 1988 : 5..., ç5 ; 6. dxç5, Cç6 ; 7. Ff4, Fxç5 ; 8. Fd3, f6 ; 9. éxf6, Cxf6 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Dé2, Fd7 ; 12. Ta-d1, a6 ; 13. Ca4, Fa7 ; 14. ç4, é5 ; 15. çxd5, Cd4! ; 16. Cxd4, *Fxd4 ; 17. Fç2, Fb5 ; 18. Dd2, Fxf1* ; 19. Txf1, b5 ; 20. Fg5, bxa4 ; 21. Dd3, Dd7 ; 22. abandon.

b) Ou 7..., f6 ; 8. Ca4, Da5+ ; 9. ç3, ç4 ou 7..., Db6 ; 8. Ca4, Da5+ ; 9. ç3, ç4 (la variante 9..., çxd4 : 10. b4, Cxb4 ; 11. çxb4, Fxb4+ ; 12. Fd2, Fxd2+ ; 13. Cxd2, b6 ; 14. Fd3 ou 14. Db3 semble être favorable aux Blancs) ; 10. b4, Dç7 ; 11. g3 ou 11. g4 ou encore 11. Fé2.

ç) 8..., Db6 est toujours en discussion : 9. Dd2, Dxb2 ; 10. Tb1, Da 3 ; 11. Fb5, Cxd4 ; 12. Fxd4, Fb4 ; 13. Tb3 ou 13. 0-0. A noter la partie Nunn-Zülger (Olympiade de Salonique, 1988) : 9. Cç-b5, Fç5 ; 10. ç3, 0-0 ; 11. b4, Fxd4 ; 12. Cxd4, f6 ; 13. Dd2, Cxd4 ; 14. Fxd4 avec avantage aux Blancs.

d) Une idée de Nunn. D'autres possibilités sont 11. Fé2, Fxd4 ; 12. Fxd4, b5 ; 13. h4! ou 11. Rb1, Cxd4 ; 12. Fxd4, b5 ; 13. Fxç5, Cxç5 ; 14. Dé3 ou 11. g4 ou 11. Cb3 ou 11. Df2 ou 11. h4.

e) A examiner est la continuation 11..., Dé7 et 12..., f6.

f) Dans cette situation tendue des roques opposés, chaque camp doit s'attaquer rapidement au R ennemi.

g) La suite de la partie Nunn-Dochojan (Wijk-aan-Zee, 1990) 12..., b5 ; 13. Cxç6, Dxç6 ; 14. Th3, Fb7 ; 15. Cd4, Dç7 ; 16. Tg3, Fé7 ; 17. Dé2, Tf–é8 ; 18. Dg4, Ff8 se termina par la victoire des Noirs, mais il semble que les Blancs auraient pu améliorer leur position à plusieurs reprises et conserver de belles perspectives d'attaque. On trouve aussi, jouée quelques semaines après la partie Luther-Mohr, une autre partie Luther-Knaak (Berliner Sommer, 1990) 12..., b5 ; 13. Cxç6, Dxç6 ; 14. Cd4, Dç7 ; 15.Cf3, b4 ; 16. Cg5, Té8 ; 17. Th3 dans laquelle les Blancs ne purent poursuivre leur attaque.

h) Pare une éventuelle entrée du Ca5 en ç4.

i) Si 15..., b4 ; 16. Cg1! suivi de Cg-f3 et de Cg5.

j) Si 17..., Db6 ; 18. b4!, Fé7 ; 19. Cf5, Dd8 ; 20. Cxé7+, Dxé7 ; 21. Th3!

k) Un riche sacrifice de pion est ici 18. Cf3, Fxé3 ; 19. Dxé3, Dxç2 ; 20. Fd3, Dç5 ; 21. Dé2 (menaçant 22. Fxh7+), h6 ; 22. g4!

l) Menace de gagner le Çd4 par échec.

m) 19..., Rh8 est meilleur.

n) Si 21..., g6 ; 22. h5!

o) 22. f5! semble fort : si 22..., Fxd4 ; 23. Fxh6!

p) Les Blancs sont les premiers sur la brèche.

q) Menace 29. Cf3!, Fxé3 ; 30. Cg5+.

r) 29..., Db5 et 30..., axb3 sont nécessaires.

s) Ici encore 30..., axb3 devait avoir lieu.

t) Dans cette position, les forces noires (Dç6-Tb8-Cd7) paraissent bien éloignées de leur R. L'ouverture des lignes qui suit, très élégante, est mortelle pour les Noirs.

u) Si 31..., gxf5 ; 32. Th-g3! et les Noirs sont perdus.

v) Si 32..., Dxé6 ; 33. Dxé6, fxé6 ; 34. hxg6+, Txg6 ; 35. Txg6, Rxg6 ; 36. h7, é5 ; 38. h8=D, Txh8 ; 39. Txh8, éxd4 ; 40. bxa4!

w) Après le don de deux pions, un magnifique sacrifice de D.

x) Et non 35. Txg6+?, Dxg6 ; 36. hxg6, Té1+ ; 37. Rb2, a3 mat.

y) Si 35..., Rxh7? ; 36. hxg6+, Rg8 ; 37. Th8 mat.

z) Et non 36. h8=D?, Dxç2+ ; 37. Ra1, Dxa2 mat.

aa) Sur 36..., Dxg6 les Blancs ne répondent pas 37. Txg6? à cause du mat 37..., Té1+ ; 38. Rb2, a3 mais 37. h8=C+! avec gain.

ab) Concluant en beauté. Naturellement 37. Tç1 est suffisant.

aç) Si 39..., a3 ; 40. Fç1.

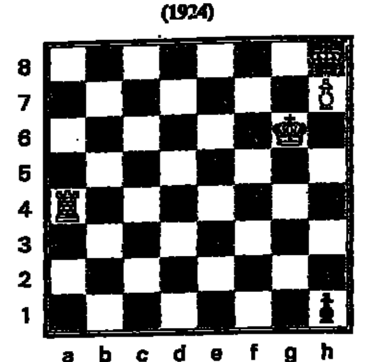
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1400
D. JOSEPH
(British Chess Magazine, 1922)

(Blancs : Rd8, Pb5, h2. Noirs : Ra7, Pa6, b7)

Si 1. bxa6?, h5! et si 1. h4, axb5!

1. b6+!, Rb8! (tentant de trouver le mat puisque la suite 1..., Rxb6 perd après 2. h4, a5 ; 3. h5, a4 ; 4. h6, a3 ; 5. h7, a2 ; 6. h8=D) ; 2. h4, a5 ; 3. h5, a4 ; 4. h6, a3 ; 5. h7, a2 ; 6. h8=D, a1=D! ; 7. Dg8! (et non 7. Df8?, Da3! ni 7. Dé8?, Dg7!). Da2! ; 8. Dé8!, Da4 ; 9. Dé5+!, Ra8 ; 10. Dh8! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1401
J. VANCURA
(1924)



BLANCS (3) : Rg6, Ta4, Ph7.
NOIRS (2) : Rh8, Fh1.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

bridge

N° 1399

LES OLYMPIADES PAR PAIRES

Créées en 1962, les Olympiades *par paires* qui se déroulent actuellement à Genève ont couronné les plus grands champions. En 1978, le titre a été remporté par les Brésiliens Branco et Cintra, tandis que d'autres Brésiliens avaient gagné les éliminatoires grâce notamment au grand chelem suivant déclaré seulement par 6 paires sur 96 et chuté deux fois.

	♠ D 8 6 4 ♥ R ♦ A R D 7 ♣ V 10 9 6	
♠ V 10 5 ♥ D 10 9 3 2 ♦ V 10 ♣ A D 8	N O E S	♠ — ♥ 8 7 4 ♦ 8 6 4 2 ♣ R 7 5 4 3 2
	♠ A R 9 7 3 2 ♥ A V 6 5 ♦ 9 5 3 ♣ —	

Ouest ayant entamé le 5 de Pique, *comment Assumpcao, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense?

Si Ouest entame l'As de Trèfle, comment gagner encore ce grand chelem ?

RÉPONSE

La conduite du coup n'offre pas de difficulté. Il suffit, après avoir tiré le Roi de Cœur, de *couper deux Cœurs avec les deux atouts du mort* pour arriver à treize levées (six atouts, quatre Cœurs dont deux coupes et trois Carreaux).

Deux paires ont chuté *sur l'entame de l'As de Trèfle.* Pourquoi ? Sud a dû tirer à tort l'As de Pique et il lui a manqué une rentrée à la fin : en effet, après la coupe de l'As de Trèfle avec le 2 de Pique, le déclarant tire l'As de Pique, mais Est ne fournit pas. Il joue alors le Roi de Cœur, reprend la main en coupant une seconde fois Trèfle, coupe le 6 de Cœur avec le 6 de Pique, réalise la Dame de Pique et retourne une nouvelle fois en main par une troisième coupe à Trèfle ; mais, s'il essaie maintenant de couper le Valet de Cœur avec le 8 de Pique, il ne pourra plus revenir chez lui pour faire tomber le dernier atout et réaliser l'As de Cœur...

Pour gagner, il fallait donc simplement *faire le Roi de Cœur avant de donner un seul coup d'atout.*

LA COUPE ROSENBLUM

La Coupe Rosenblum est le championnat du monde par équipes open auquel une soixantaine de nations et plusieurs centaines de teams viennent de participer au Pelexpo de Genève. Créée en 1978, cette épreuve a été remportée la première fois par les Polonais, puis ensuite (en 1982 à Biarritz) par les Français Lebel, Soulet, Faigenbaum et Pilon.

Voici un chelem qui a contribué à leur victoire. Essayez de trouver comment les Français l'ont réussi à une table et pourquoi les Anglais l'ont chuté à l'autre table !

	♠ A 9 ♥ A D V 10 9 8 2 ♦ 9 8 ♣ R V	
♠ V 7 5 4 ♥ 5 4 ♦ 5 ♣ A D 10 9 7 3	N O E S	♠ R 8 3 2 ♥ 6 ♦ D V 7 4 3 2 ♣ 5 4
	♠ D 10 6 ♥ R 7 3 ♦ A R 10 6 ♣ 8 6 2	

Ann. : E. don. E.O. vuln.

Ouest Faigen.	Nord Friday	Est Pilon	Sud Rodrig.
—	—	passe	1 SA
passe	2 ♦	passe	2 ♥
passe	3 ♥	passe	4 ♦
passe	6 ♥	passe	passe...

L'ouverture de « 1 SA » promettait 12 à 14 points et la réponse de « 2 Carreaux » était un Texas qui garantissait au moins cinq Cœurs. Le soutien à « 3 Cœurs » était forcing contrairement à la règle habituelle.

Faigenbaum en Ouest entama le 5 de Cœur, et, après avoir fait la Dame de Cœur, puis le Roi de Cœur, le déclarant joua Trèfle. Ouest mit l'As et, après une longue réflexion, il continua Trèfle. *Pourquoi Sud a-t-il chuté* le PETIT CHELEM A CŒUR ?

Salle fermée.

Ouest Sheehan	Nord Soulet	Est Flint	Sud Lebel
—	—	passe	1 ♦
2 ♣	2 ♥	passe	3 ♥
passe	3 ♠	passe	4 ♥
passe	5 ♣	passe	4 ♦
passe	6 ♥	passe	passe...

Flint, en Est, ayant entamé le 5 de Trèfle, Ouest a pris avec l'As et a rejoué le 7 de Trèfle sur lequel Est a fourni le 4. *Comment Philippe Soulet est-il arrivé à gagner* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 388

EXPERT DU LONG TERME

(Championnat des Pays-Bas, 1989)

Blancs : O. VERPOEST
Noirs : BORGMAN
Ouverture : Raphaël.

1. 32-28	17-21	28. 27-21(b)	34-40
2. 33-29(a)	21-26(b)	29. 45x34	48x25
3. 39-33	11-17(c)	30. 49-43	25x48
4. 44-39	17-21	31. 42-38	48x31
5. 37-32	26-37	32. 36x27(i)	10-14
6. 42x31	21-26	33. 32-38(j)	13-18
7. 47-42	26-37	34. 38-32	14-19
8. 42x31	20-24	35. 28-22	9-13
9. 29x20	15x24(d)	36. 21-16	4-9
10. 41-37	10-15	37. 16-11	9-14
11. 46-41	18-23	38. 11-6	14-20
12. 31-27	12-18	39. 26-21	8-12
13. 36-31	7-12	40. 21-16!(k)	19-24!!
14. 50-44(e)	2-7	41. 22-17!	12x21
15. 41-36	7-11	42. 16-11!	3-8!
16. 34-29	23x34	43. 27x16	18-23!(l)
17. 40-20	15x24	44. 11-7	1x12
18. 48-42	5-10	45. 6-1	13-18
19. 39-34	16-21!(f)	46. 44-39	20-25
20. 27x7	6-11	47. 39-34	24-29
21. 7x16	18-22	48. 1-6!	29x40
22. 28x17	17x21	49. 35x44	23-29
23. 16x27	24-29	50. 44-40	8-13
24. 34x23	19x48!(g)	51. 6-50!	13-19
25. 31-26!	14-19	52. 16-11	19-24
26. 38-33	19-23	53. 11-6!(m)	Abandon
27. 33-29	23x34		

NOTES

a) Ou, parmi d'autres suites classiques immédiates et elles-mêmes différentes de celles abordées dans plusieurs chroniques 2. 37-32 (11-17) a1 ; 3. 34-29 (6-11) ; 4. 40-34 (1-6) ; 5. 44-40 (19-23) ; 6. 28x19 (14x23) ; 7. 50-44 (17-22) ; 8. 35-30 (10-14) [BAKEL-BROUWERS, TILBURG, octobre 1988].

Ou 2. 31-26 (19-23) ; 3. 26x17 (12x21) ; 4. 28x19 (14x23) ; 5. 35-30 (7-12) ; 6. 30-24 (20x29) ; 7. 33x24 (9-14) [BAKOYFMAN, championnat du monde, juniors, GRANVILLE, décembre 1988].

a1) 2. ... (21-26) ; 3. 41-37 (20-25) ; 4. 31-27 (14-20) ; 5. 37-31 (26x37) ; 6. 42x31 (10-14) ; 7. 46-41 (5-10) [BOUEBAKKER-ADEMA, LEEUWARDEN, octobre 1988].

b) Ou 2. ... (20-25) ; 3. 39-33 (21-26) ; 4. 44-39 (11-17) ; 5. 50-44 (6-11) ; 6. 38-32 (17-21) ; 7. 42-38 (21-27) ; 8. 31x22 (18x27) ; 9. 32x21 (26x17), prompt repli des Noirs, qui simplifient ainsi quelque peu les premiers engagements. [PECAR-PETRICEVIC, SPLIT, avril 1988].

c) Une continuation très fouillée est aussi 3. ... (16-21) ; 4. 44-39 (11-16) ; 5. 50-44 (6-11) ; 6. 38-32 (21-27) ; 7. 32x21 (26x17) ; 8. 37-32 (19-23) ; 9. 28x19 (14x23) ; 10. 35-30 (16-21) ; 11. 41-37 (20-25) [KORENEWSKI-BALJAKIN, tournoi international de Paris, mai 1988].

d) Un tout début mené rondement avec un léger avantage aux Noirs.

e) Le maître international belge puise dans sa grande expérience les choix des coups justes.

f) Oscar VERPOEST succomberait-il sur un coup de dames en six temps ?

g) Une combinaison connue de tous les damistes comptant quelques semestres de pratique. Et pourtant...

h) Succession de coups justes qui témoignent d'un solide sang-froid pour prendre la dame.

i) Dame prise et les Blancs peuvent maintenant rechercher la nulle, voire la victoire.

j) Il faut désormais faire porter sa réflexion sur chaque coup des Blancs qui nous font la pédagogie d'une fin de partie de longue haleine.

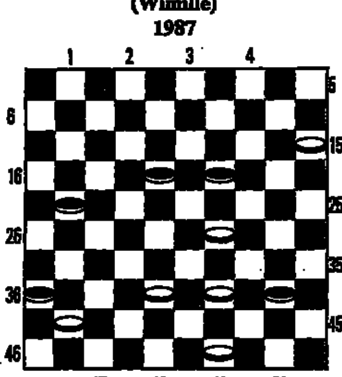
k) Toute la difficulté pour les Blancs réside dans l'accès à une case damante et, cet objectif atteint, dans la survie de leur dame, encore hypothétique.

l) Le spectacle continue, muet mais de haut niveau aussi de la part des Noirs.

m) La voie libre pour une seconde dame ! Une efficacité totale par un expert du long terme.

• SOLUTION : 39-33 (36x47) ; 49-44 (40x49) ; 38-32 (49x27) ; 29-24 (47x20) ; 15x31 !,+ par opposition.

PROBLÈME
E. REIGNIER
(Wimille)
1987



Les Blancs jouent et gagnent en cinq temps.

Problème accessible, sans le recours à la solution, aux nouveaux damistes comptant moins d'un an de pratique.

JEAN CHAZE

mots croisés

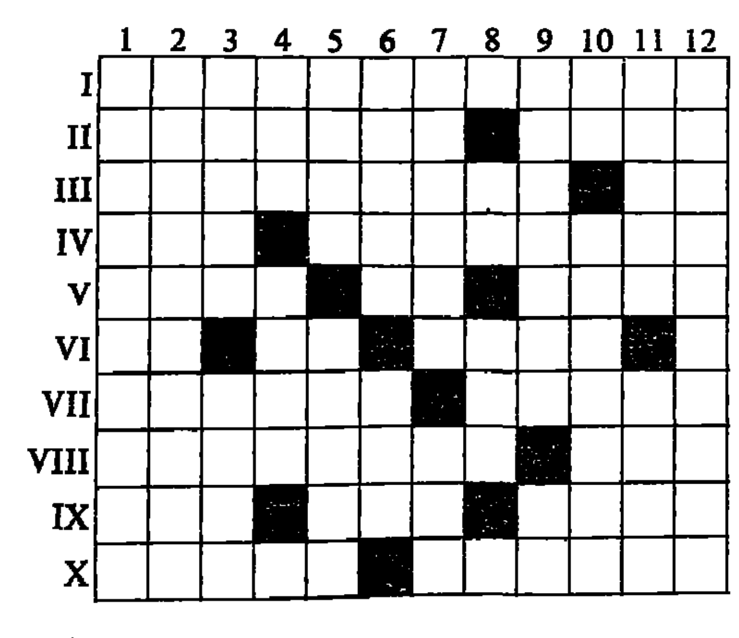
N° 628

HORIZONTALEMENT

I. César. – II. On la cache ou elle se cache. Se tient au mât. – III. A droit aux applaudissements prolongés. En tas. – IV. les bacheliers. Belles du Nord. – V. Il est touché au cœur. Note. Pronom. – VI. Note. Fleuve. Ville sainte. – VII. Se pose un peu là. Il y a un demi là-dedans. – VIII. Bénéficie d'une jolie bordure. Spécialiste. – IX. Pris. Coin de carnaval. On lui donne son cœur. – X. Fait de méchants plans. Question de niveau. – XI. Ce n'est pas sérieux.

VERTICALEMENT

1. Ennemi du rat des villes. – 2. Ils font tout comprendre ou tout apparaître. – 3. Partit vers le haut. Part de bas en haut. – 4. Rivière. Mesure sans mesure. Note. – 5. Ça en fait, des litres ! On l'aime tellement ! – 6. Font la cuisse plus légère. Ne change pas de ton. – 7. Coiffait en hauteur. Promet la fête. – 8. Petite pièce. On parle parfois de sa grandeur même si on ne peut la mesurer. Pronom. – 9. Fait à boire. Donne les moyens de vivre. – 10. Participe. Fis des zigzags. – 11. Forcément anonyme. Dresse. – 12. Retapées.



SOLUTION DU N° 627

Horizontalement

I. Rodomontades. – II. Evénement. P.C. – III. Fabule. Pesai. – – IV. Ota. Otp. Lens. – V. Rira. Temenos. – VI. Morigénés. Uni. – VII. Analc. If. VIP. – VIII. Sénilité. – IX. EOS. Essarter. – X. Utérus. Noire. – XI. Restructurés.

Verticalement

1. Réformateur. – 2. Ovation. Oté. – 3. Débarrasses. – 4. ONU. Aile. Rt. – 5. Mélo. Gêneur. – 6. Omette. Issu. – 7. Ne. Pénils. – 8. TNP. Méfiant. – 9. Atèles. Trou. – 10. Sen. Vêtir. – 11. Epanoui. Ere. – 12. Scissipares.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 630

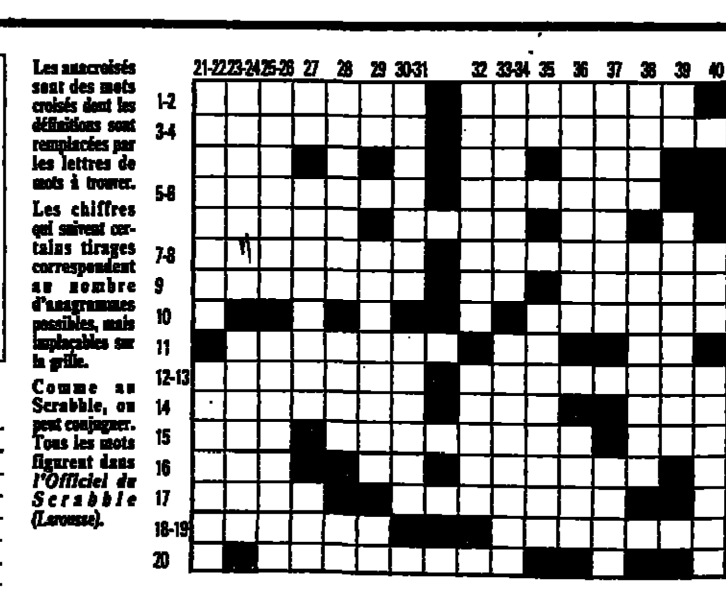
Horizontalement

1. AGIOPRT. – 2. AEIKLMS. – 3. AABELNO. – 4. AAEEEGMN. – 5. EISSSSU. – 6. AEELNN. – 7. ABDEENR (+ 1). – 8. AABDERST (+ 3). – 9. AEILSST (+ 4). – 10. ADEEGZ. – 11. AIORSSV. – 12. AEELSUV (+ 1). – 13. EEILOPST (+ 2). – 14. AEEISSY. – 15. DINOSSSU. – 16. EERSSU (+ 1). – 17. DEILNOT. – 18. AENSSU (+ 2). – 19. EEESSUY. – 20. AEEIRSTU (+ 1).

Verticalement

21. ABEILPSS. – 22. AAELPSS. – 23. ABEELOU. – 24. AAENSTV (+ 2). – 25. AILNORS. – 26. AAEFINUV. – 27. AEISSTTV. – 28. AEGORSS (+ 1). – 29. DEIIRSUV. – 30. EEERSST (+ 4). – 31. EIRSSU (+ 3). – 32. AADEMRSU. – 33. AEEEMNS (+ 1). – 34. DEEELMOU. – 35. DEEENPSS. – 36. EEEENRRS. – 37. AAGIKLNO. – 38. AERRSSTT. – 39. AAELRUZZ. – 40. EFFIRSU (+ 1).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



SOLUTION DU N° 629

1. NASIQUE. – 2. OLFACTIF. – 3. REALISTE (ETALIERS...). – 4. BROCANTA. – 5. LORIQUET. – 6. LUISIMES (SIMULIES). – 7. DEVERNIR (RENVIDER). – 8. ULMAIRE (MIAULER). – 9. ROSIERE. – 10. MUERAIS (AERIUMS...). – 11. CONVIONS. – 12. BUTYLENE. – 13. PONDOIR. – 14. ESCOBAR, hypocrite. – 15. BIENNALE. – 16. TSUNAMI (MINUTAS, MUTINAS). – 17. TRIERAI (RETIRAI, TIRERAI, TRIAIRE). – 18. AMOCHAT. – 19. ENNEADE. – 20. RHEOSTAT (HOTTERAS). – 21. ORGASME. – 22. NOBELIUM. – 23. BRETTER, rayer avec un outil dentelé. – 24. ULLUQUES, plante comestible d'Amérique du Sud. – 25. SNOBISME. – 26. TECTITE. – 27. ARGYROSE. – 28. QUALIFIA. – 29. EMANANT (AMENANT). – 30. EXTREMES. – 31. LEVURER. – 32. VOIVODE. – 33. ALITEES (LAITEES). – 34. RIPOLIN. – 35. TSIGANE (TAGINES...). – 36. NURAGHES. – 37. FENETRES. – 38. ALENTIE, ralentie.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET



SANS VISA

LA TABLE

L'estofinado

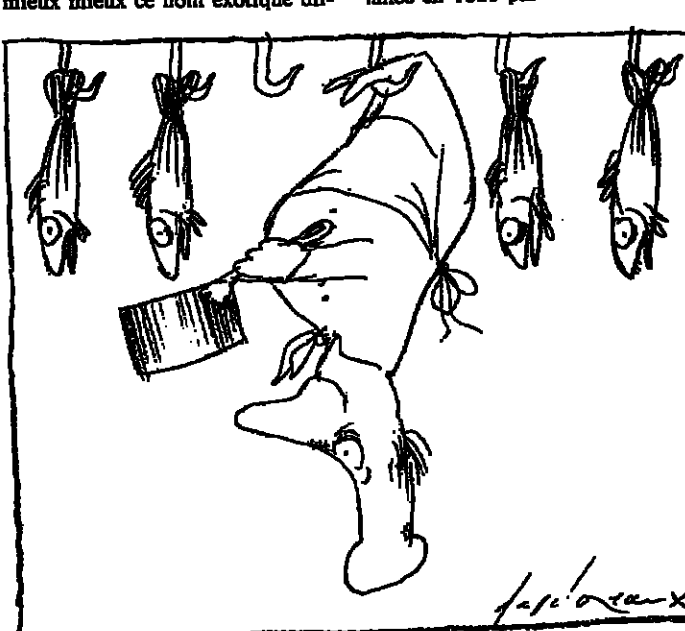
Un plat de poisson inventé et servi un peu loin de la mer

ON sait aujourd'hui que Christophe Colomb n'a pas découvert l'Amérique (lire à ce sujet *la Vraie Découverte de l'Amérique*, l'excellent ouvrage de Louis Kervran) et qu'il eut des prédécesseurs au nord comme au sud. Les sagas vikings témoignent que dès le dixième siècle le Groenland leur était terre familière d'expéditions. Du Groenland ne descendirent-ils pas jusqu'aux îles à l'entour, Terre-Neuve où, un peu plus tard, les marins bretons et portugais, à la poursuite des baleines venues de baie de Biscaye mettre bas, se ravitaillant en poissons, cette « viande de Carême », comme l'on disait au Moyen Age ?

Ce poisson que l'on salait et conservait, comment s'appelait-il ? C'est aujourd'hui le cabillaud, que les savants nomment, en latin, « gadus morrhua ». Et, de fait, si l'on ne doit le dire « morue » qu'une fois séché et salé, ce dernier nom semble vieux, tout autant que la découverte des bancs d'hivernage terre-neuvas. Et certains documents anciens parlent de la « côte des Morues ».

C'est dans les villages de pêcheurs des îles norvégiennes de Lofoten que, pendues en rangs d'oignons à des rateliers, les morues sèchent lentement à l'air glacé. D'où l'appellation de stocqvisch (poisson-bâton) dont les Anglais ont fait stockfish, ainsi que l'on sait. Mais les marins bretons et portugais suivirent, et Louis Kervran cite, au seizième siècle, des sècheries de Bretagne, souvent d'ailleurs dirigées par des... Portugais !

Le stocqvisch, ce bifteck de la mer, devint d'autant mieux la nourriture classique des marins de la marine à voile que, séché et salé, il supporte et la chaleur et l'humidité des longs périples. Aussi aborda-t-il tous les ports d'Italie, d'Espagne et bien sûr de France. Où les autochtones déformèrent à qui mieux mieux ce nom exotique difficilement prononçable. Si, au Portugal, le cabillaud-morue devint le bacalhau, chez nous le stokkfisk, prononcé à la provençale, devint l'estocaficada, tandis qu'en Aveyron ce fut l'estofinado.



Mais l'Aveyron, me direz-vous, n'est pas au bord de la mer ? Certes. Mais Bordeaux est un port. Et c'est ici que les bateaux allaient, un peu plus tard, débarquer le minerai qui allait, par chalands, remonter jusqu'au bassin houiller lancé en 1826 par le duc Decazes.

Les matelots qui, dès le pied à terre, s'empressaient de troquer leur sempiternel aliment contre de la nourriture fraîche, cédèrent donc le poisson-bâton aux mariniers de Decazeville. Ceux-ci, pour leur consommation personnelle, attachaient en poupe le poisson, qui se dessalait à point durant les sept jours du voyage.

L'estofinado devint donc le plat aveyronnais, et l'on a raconté que Ramadier, député-maire de Decazeville, aimait, lorsqu'il recevait des amis en son logis parisien, leur servir l'estofinado. Et pour bien dessaler sa morue il la mettait plusieurs jours avant dans la chasse d'eau. Ainsi, chaque fois qu'il tirait la chaîne, changeait-il l'eau de son poisson-bâton !

L'estofinado, donc. Sa recette ? Elle est bien simple : morue dessalée et bien amollie, cuite, puis égouttée, effeuillée, émiettée et mêlée à des pommes de terre cuites dans son eau de cuisson et écrasées. On ajoute persil ciselé et ail hâché, un peu de poivre. Dans le plat de service, étaler le mélange, le garnir de rondelles d'œufs cuits durs. Casser par-dessus des œufs frais battus. Y jeter enfin de l'huile de noix fraîche portée à ébullition. Remuer sur feu vif et servir.

L'ancestralité du nom est confirmée par des cartes anciennes où Terre-Neuve et les îles voisines sont baptisées « îles de Bacaleos » (le bacalhau portugais !) et le Groenland nommé Estofiland.

Mais sur les cartes parisiennes l'estofinado est rare. On notera celui du *Restaurant Pierre* (10, rue de Richelieu – tél. : 42-96-27-17) et celui de *L'Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier Saint-Lazare, tél. : 42-72-31-22). Tous deux valent le voyage...

LA REYNIÈRE

SEMAINE GOURMANDE

Lous Landes

Si cela n'avait aucun effet sur sa bonne et heureuse clientèle on pourrait plaindre l'efficient Hervé Rumen, quasi inconnu du Michelin et ayant perdu un point chez Gault-Millau.

C'est pourtant là une bien belle maison, purgée du bric-à-brac obsolète des prédécesseurs quant au cadre, un service auréolé du charme souriant-timide de Mme Rumen, une cave enfin assez remarquable.

Bien sûr le Sud-Ouest, malgré les attaches bretonnes d'Hervé, reste de rigueur (foie gras « tradition », poêlée de foie gras et cuisses de cailles aux fruits, salade de magret, magret gros-sel, magret farci à la gasconne, confit croustillant et cassoulet superbement escorté de gros haricots fondants, croustillant de pruneaux à l'armagnac enfin).

Mais la Bretagne nous revient avec les huîtres dans leur gelée d'eau de mer, les queues de langoustines et huîtres chaudes sauce mousseuse, l'escalope de thon rouge, les filets de sole Lous Landès. Très belles viandes (notamment veau de lait et agneau) de chez Jean et Claude, les bouchers de la rue Lecourbe.

Nombreux desserts (ce n'est pas pour rien que Rumen a travaillé longtemps avec et chez Christian Constant !). Un menu « confiance » pour l'ensemble de la table pour les amateurs et à la carte : compter 300 F. Petite terrasse.

► *LOUS-LANDES,*
157, avenue du Maine
75014, Paris.
Tél. : 45-43-08-04.
Fermé dimanche.
Salon : 12 couverts.
CB-AE-DC.
Chiens acceptés.

Daniel Météry

Désormais bien dans son nouveau cadre, cet excellent cuisinier a pu aménager son espace tristounet du rez-de-chaussée en un bar (bon single et pure malt) où l'on peut, de surcroît, rapidement déjeuner d'un plat et d'un vin au verre.

Et, au premier étage, dans sa suite de salles claires et paisibles, vous vous régalerez du gaspacho de crustacés (85 F), du foie gras à l'émiettée de petites rates (80 F), des filets de rougets barbets crème de céleri (115 F), de l'agneau à l'aigre doux (115 F), de la souris d'agneau compotée à l'acidulé de coco (115 F), du rognon de veau entier aux baies de cassis (112 F) avant les fromages et des desserts nombreux dont la ronde des chocolats (50 F) doit séduire les amateurs. Belle cave. Compter 300 F.

► *DANIEL MÉTERY,*
4, rue de l'Arcade
75008, Paris.
Tél. : 42-65-53-13.
Fermé samedi midi et dimanche.
Salon : 10 couverts.
Parking Madeleine.
Carte bleue.
Chiens acceptés.

Le Suquet

Nouveau ! Un ancien homme de salle, Cannois d'origine, et son chef qui fit stage chez Robuchon : Jean-Paul Fernandes. Dans cette petite maison en longueur avec un menu midi et soir à 165 F et la carte, on notera la salade de mesclun aux langoustines (88 F), une tranche de rumsteack marinée à l'ancienne et sa rémoulade de pâtes fraîches (52 F) avant les poissons : suprême de rascasse poêlée (90 F) ou tournedos de lotte au jus de viande (98 F) et les viandes : râble de lapereau à la saveur niçoise (98 F), rognon de veau aux échalotes confites (120 F), fricassée de volaille fermière (85 F, etc.).

Comptez alors, avec, par exemple, un saumur-champigny 1988 à 95 F, entre 200 F et 250 F pour un repas agréable (rare en ce quartier).

► *LE SUQUET,*
48, rue de Clichy
Paris 75009. Paris.
Tél. : 48-74-25-66.
Fermé samedi et dimanche.
AE-CB.
Chiens acceptés.

La Bonne Table à Clichy

Un des grands restaurants de poissons parisiens. Les fruits de mer du « père » Berger, la cuisine de Gisèle Berger (cassoulet de poissons, chou farci au homard, morue pommes sautées, bouillabaisse, pâtes fraîches aux fruits de mer, etc.).

Desserts de « maman », vins de connaisseurs (avec le chignin savoyard du pays du patron). Un cadre aimable, un accueil amical, un régal de bouche : comptez 400/500 F.

► *LA BONNE TABLE,*
119, bd Jean-Jaurès
92000, Clichy.
Tél. : 47-37-38-79.
Fermé samedi midi et dimanche.
Grande et bonne table s'il en est !
Chiens acceptés.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 8 septembre

Passages nuageux sur le nord

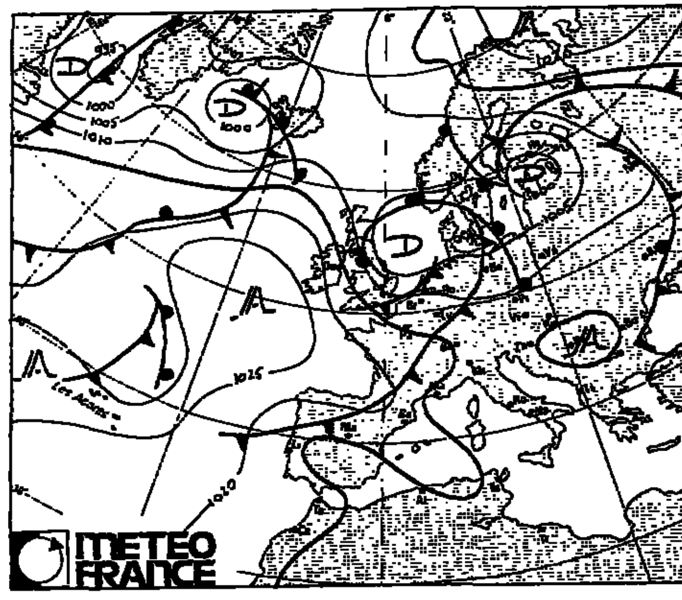
LEGENDE : ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

60 km/h

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 08-09-90 VERS MIDI

SITUATION LE 7 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Situation générale et évolution :

Beau temps sur tout le pays. Les températures dépasseront largement les valeurs normales de saison.

Dimanche 9 septembre : ensoleillé.

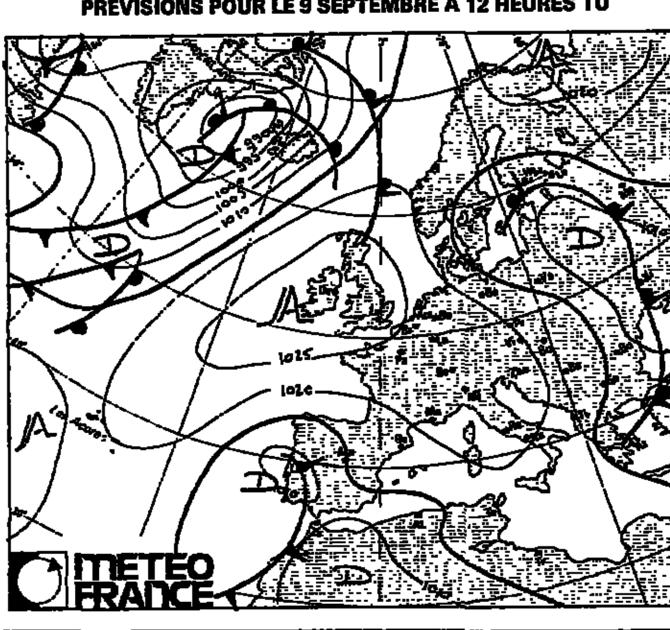
Beau temps après dissipation de quelques rares brumes et bancs de brouillard. Quelques nuages voileront parfois *le ciel de la Manche au nord*-est.

Températures au lever du jour comprises entre 9 et 11 degrés sur la moitié nord, entre 11 et 14 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 18 degrés près de la Méditerranée. Elles atteindront l'après-midi 18 à 22 degrés sur la moitié nord, 23 à 28 degrés sur la moitié sud.

Lundi 10 et mardi 11 septembre : beau temps chaud.

Soleil omniprésent, hausse des températures, jusqu'à 27 degrés sur la moitié nord, 30 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 9 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-9-90 à 6 heures TU et le 7-9-90 à 6 heures TU — le 7-9-90

FRANCE			
AJACCIO	27	16	D
BIARRITZ	23	16	C
BORDEAUX	23	12	D
BOURGES	21	11	D
BREST	18	11	A
CAEN	19	11	P
CHERBOURG	17	13	N
CLERMONT-FER.	22	12	C
DIJON	23	11	P
GRENOBLE St-M-H	26	11	D
LILLE	20	11	P
LIMOGES	18	10	N
LYON	25	12	N
MARSEILLE-MAR.	25	17	D
NANCY	22	6	D
NANTES	25	9	D
NICE	26	18	N
PARIS-MONTS	20	12	P
PAU	22	14	P
PERPIGNAN	27	19	N
RENNES	21	11	N
ST-ÉTIENNE	23	13	N
STRASBOURG	21	11	N
TOURS	22	8	N
TOULOUSE	25	16	C
POINTE-A-PITRE	33	25	N

ÉTRANGER			
ALGER	35	19	B
AMSTERDAM	17	11	A
ATHÈNES	29	22	D
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	29	24	C
BELGRADE	19	8	D
BERLIN	19	12	P
BRUXELLES	20	11	N
LE CAIRE	31	22	D
COPENHAGUE	19	10	D
DAKAR	31	27	N
DELHI	29	25	O
DJERBA	31	22	D
GENÈVE	24	14	N
HONGKONG	32	27	N
ISTANBUL	25	18	D
JÉRUSALEM	26	15	D
LISBONNE	28	16	D
LONDRES	19	12	P
LOS ANGELES	28	19	D
LUXEMBOURG	16	7	C
MADRID	34	18	D
MARRAKECH	33	20	N
MEXICO	25	13	B
MILAN	25	16	C
MONTRÉAL	24	12	A
MOSCOU	15	11	A
NAIROBI	25	13	C
NEW-YORK	28	23	D
OSLO	16	8	N
PALMA-DE-MAJ.	30	22	C
PÉKIN	28	21	D
RIO-DE-JANEIRO	23	19	D
ROME	28	18	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	11	10	P
SYDNEY	19	11	D
TOKYO	30	22	P
TUNIS	33	21	D
VARSOVIE	17	9	P
VENISE	23	15	N
VIENNE	21	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Parution du catalogue Yvert et Tellier

France, Andorre, Monaco : hausse modérée

Le catalogue Yvert et Tellier 1991 des timbres de France, Andorre et Monaco est paru. Toujours très attendu par les philatélistes désireux de vendre ou d'échanger leurs timbres aux meilleurs cours, le catalogue Yvert et Tellier fait partie de ces best-sellers annuels de rentrée, discrets.

Cette édition présente une innovation : une sélection de lettres timbrées rares de 1853 à 1860 en guise d'introduction, qui succède au dossier consacré aux variétés modernes de l'an passé. A noter également la mise en page revue de la section classique, avec des reproductions de timbres plus nombreuses et plus soignées.

Les hausses de prix sont en général de faible amplitude et affectent toutes les époques, toutes les spécialités : timbres anciens, ballons montés, blocs et feuillets. Plus particulièrement en hausse, les non dentelés (tableaux, Croix-Rouge, Europe) et les variétés... Au chapitre « mieux que la Bourse », Le 5 F *Cathédrale de Strasbourg*, vitrail jaune au lieu de vert, paru en 1985, passe de 2 500 F à 3 000 F ; le type II papier couché du 2,20 F *Liberté*, passe de 8 F à 600 F ; la légende absente du tableau *Virginia* d'Alberto Magnelli fait passer le timbre, émis en 1986, de 25 F à 17 500 F ; le 0,80 F *Cigale rouge* émis en 1977, avec inscription omise, cote 32 500 F, etc.

Beaux prix pour les timbres de distributeurs (LSA) parus en 1989 : Philexfrance (100 F à 1 000 F selon modèle), Sommet de l'Arche (150 F à 350 F), Assemblée nationale (800 F), Sénat (600 F)... pour une mise de départ de 1,90 F à 11 F !

La *carte postale électronique* de Philexfrance atteint 50 F (pour la France) ou 100 F (à destination de l'étranger).

Quelques mises à jour semblaient nécessaires : des colis postaux valeur déclarée non dentelés apparaissent (nos 117, 178 et 181, 700 F et 750 F). Les timbres de port payé d'entreprise, utilisés au début des années 30 par des firmes utilisatrices des colis postaux d'Alsace-Lorraine, sont désormais cotés, à partir de 400 F pour les noirs, 800 F pour les rouges.

Les fiscaux et sociaux-postaux montrent le bout de leur nez, (pages 258 et 262) préfigurant, peut-être, leur grand retour au sein de la philatélie.

Toutes ces hausses entrainent dans leurs sillages les timbres de Monaco et dans une moindre mesure ceux d'Andorre.

P. J.

▶ Catalogue Yvert et Tellier 1991 France, 475 pages en couleurs, broché 75 F, relié 98 F, en vente en librairie.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 40-65-29-27

En filigrane

• **Un musée postal au Vésinet.** – Un nouveau musée postal est né, au Vésinet, à l'instigation d'un collectionneur et d'un expert, Hervé Gérolami et Jean-Claude Fourcaut. Occasion de lancer un appel aux donateurs éventuels (mécènes, philatélistes, clubs, postiers...) afin que ce musée puisse se développer. Pour tout renseignement : Musée postal du Vésinet, 9, rue Albert-Joly, 78110 Le Vésinet (Tél. : (1) 39-76-01-87).

• **Pinocchio à Saint-Marin.** – Pinocchio, Geppetto et les autres... La poste de la République de Saint-Marin rend hommage à *Pinocchio*, chef-d'œuvre de Carlo Collodi, avec quatre timbres émis le 6 septembre à 250, 400, 450 et 600 lires, qui représentent les principaux acteurs du roman (tirage : 300 000 séries).



A la même date, sont parus deux timbres dans le cadre du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, d'une valeur de 1 500 et 2 000 lires. Ils sont imprimés en offset par l'Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires de Périgueux.

• **Manifestations.** – L'Amicale philatélique de Cusset (Allier) organise, le dimanche 9 septembre, son premier Salon toutes collections et cartes postales dans le cadre du moulin de Chambon, avec une carte-souvenir tirée à 1 000 exemplaires (10 F + port). Renseignements : C. Désarmenien, 22, avenue de Bellevue, 03200 Vichy.

Viarmes (Val-d'Oise) accueille une expo-bourse philatélique, les 8 et 9 septembre au gymnase municipal, avec bureau de poste temporaire et souvenirs philatéliques (15 F + port). Renseignements : Mairie de Viarmes, APVE, 95270 Viarmes.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS PP.Paris RP
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre *règlement à l'adresse ci-dessus* ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO.
SERVICE A DOMICILE : Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
021 MON 01

CARNET DU Monde

Naissances

– Jocelyne BEHREND, Hervé CHNEIWEISS et Lucile,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Hadrien,

le 18 juin 1990.

3, rue des Juges-Consuls, 75004 Paris.

Mariages

– M. et Mme Jean-Louis FLANDRIN, M. et Mme Michel TRUCHETTO,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Anne et Vincent,

célébré le 7 septembre 1990, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

– Neuilly-sur-Seine. Paris. Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

M. Robert SAADI et Madame, née Nicole Rendu, Mme Yves MERCIER, née Christiane Poelman en union avec M. Yves MERCIER †

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Marie SAADI et Jacques-Fernand MERCIER,

le 8 septembre 1990, à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (Loiret).

Décès

– **Pierre BARTOLI**

est mort le 5 septembre à l'aube.

« Ils m'ont appelé l'Obscur et j'habitais l'éclat. »
Amers. Strophes, Saint-John Perse.

L'incinération aura lieu mardi 11 septembre, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Corinne et Sarah Bartoli-Leenhardt,

29, rue de Massy, 92160 Antony.

– La famille
Et les amis de

Juliette MAJNARIE, née Bichaud,

ont la profonde tristesse de faire part de son décès le 4 septembre 1990, à Vienne (Autriche).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vienne-Stammersdorf, le lundi 10 septembre, à 11 heures.

Section française de traduction de l'ONUDI, BP 400 A-1400 Vienne.

Remerciements

– **M. DIET,**

touché par les nombreuses marques de sympathie, tient à remercier les amis et fidèles clients, et particulièrement le SAMU pour sa rapide intervention au moment de son accident.

Restaurant La Cafetière, 21, rue Mazarine, 75006 Paris.

Anniversaires

– Il y a un an, le 8 septembre 1989,

Vincent BADIE

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et restent fidèles à son souvenir.

– Médecins du monde n'oublie pas son amie

Joëlle EISENBERG

qui nous a quittés il y a un an.

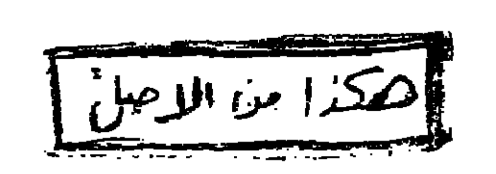
Affectueuses pensées à Semih, Simon-Reza et ses parents.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 8 septembre
Deauville, 14 heures : affiches de cinéma.

FOIRES ET SALONS : Bar-le-Duc, Gouvieux (dimanche seulement), La Charité-sur-Loire (dimanche seulement), Mehun-sur-Yèvre.





AGENDA

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

La Marié du port (1949), de Marcel Carné, 16 h : Hommage à Dirk Bogarde : The Singer not the Song (1961, v.o.), de Roy Baker, 19 h ; Hommage à Dirk Bogarde : Despair (1977), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 15.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Si vous avez manqué le début : la Parisienne : Deux femmes de bien (1973) de Paul-Louis Martin, Au Bonheur des dames (1943) d'André Cayatte, 14 h 30 ; le Paris des écrivains : les Peintres de l'éternel dimanche (1960) de Jacques Espagne et Pierre Mathieu, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 16 h 30 ; le Paris des écrivains : Encyclopédie du cinéma français : Jacques Prévert (1978) de Claude-Jean Philippe, les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 18 h 30 ; la Forme d'une ville : Paris 1937 (1937) de Shigemaru Shimoyama, l'Exposition 1900 (1967) de Marc Allégret, Feu sur la banlieue (1986) de C. Batifoulier, Porte des Lilas (1957) de René Clair, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'AMOUR POURSUITE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BIENVENUE A BORD ! (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

CADILLAC MAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.f.) : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FIRE BIRDS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ALBERTO EXPRESS. Film français d'Arthur Joffé : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

GUERRIERS ET CAPTIVES. Film franco-suisse-argentin d'Edgardo Cozarinsky, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROBOCOP 2. (*) Film américain d'Irvin Kershner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

S'EN FOUT LA MORT. Film français de Claire Denis : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TOUT POUR RÉUSSIR. Film américain de John Boorman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRE DE GAR,ONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA NUIT (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SIDEWALK STORIES (A.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

L'AMOUR (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h 20.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 22 h 10.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

CALME BLANC (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 13 h 25, 15 h 35, 17 h 45, 20 h, 22 h 10.

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 13 h 25, 15 h 35, 17 h 45, 20 h, 22 h 10.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

LADYHAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LA LECTRICE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h 10.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h.

MATADOR (**) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 16 h 20 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 10 h, 14 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

MILOU EN MAI (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 40.

MISSISSIPPI BURNING (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 15.

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

REEFER ET LE MODÈLE (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 21 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h.

STAND BY ME (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 30.

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 20.

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Fr.-Arg., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 19 h.

TAXI ZUM KLO (**) (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) 11 h 50.

THE PHILADELPHIA STORY (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 10.

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

THÉATRES

LES CAFÉS-THÉATRES

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Salades de nuit : 21 h 30. Comment j'ai réussi en amour : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Sale Temps pour les pauvres : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Jeannine Truchot a disparu : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Mario d'Alba : 22 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 20 h 30, 22 h et 24 h.

LE GRENIER (43-80-68-01). Les petits bonheurs sont élastiques : 22 h.

MOVIE'S (42-74-14-22). Florence Caillon : 20 h.

THÉATRES

ACCATONE 19 (46-33-86-86). La Charge des centaures : 21 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70). Sur le fil : 20 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Baloche : 20 h. La France, ta fierté fout l'camp : 22 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Where is the soup? : 18 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Format à 4 : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 18 h 30. Bajazet : 20 h 45.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Patrick Adler limite les dégâts : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Plus convivial tu meurs : 20 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 30. La Mouette : 20 h 30. Baudelaire : 22 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Porté disparu rue du Pélican : 19 h. Hughie : 20 h 30. La Triple Mort du client : 22 h 15.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 7 septembre

TF 1

20.35 **Variétés : Tous à la Une.** Emission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Alain Delon.
22.35 ▶ **Magazine : 52' sur la Une.** Dallas sur Gironde, de Bernard Lainé.
23.35 **Série : Merci Sylvestre.**
0.30 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Série : Profession comique.** D'André Halimi. Drôles d'accents. *De Marseille à Paris, en passant par Moscou...*
21.35 **Série : La belle Anglaise.** Week-end surprise, de Jacques Besnard. *Sauvés par la Rolls !*
22.35 **Journal et Météo.**
22.50 **Cinéma : Absolute beginners.** ■ Film britannique de Julian Temple (1985). Avec Eddie O'Connel, Patsy Kensit, David Bowie (v.o.).
2.00 **Magnétosport : Athlétisme.** Championnat d'Europe (120 min).

FR 3

20.35 **Magazine : Thalassa.** Le bateau de l'exil, de Bernard Dussol et Robin Teboul. *La mer, seul moyen de fuir le Liban.*
21.35 **Journal et Météo.**
22.00 **Téléfilm : Carnaval.** De Ronny Coutteure, avec Jean-Luc Bideau, Christine Laurent. *Des marginaux dans un village.*
23.25 **Cinéma d'animation : De l'autre côté.** Films de René Laloux, présentées par l'auteur.
0.00 **Musique : Carnet de notes.** Les sept dernières paroles du Christ, de Haydn, par le Quatuor Mosaïques.

CANAL PLUS

20.30 ▶ **Téléfilm : Un héros des Malouines.** De Richard Eyre, avec Colin Firth, Paul Rhys.
22.20 **Magazine : Exploits.**
22.45 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : L'arme fatale.** ■ Film américain de Richard Donner (1987). Avec Mel Gibson, Danny Glover, Gary Busey.
0.45 **Cinéma : Matador.** ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1985). Avec Assumpta Serna, Antonio Banderas.

LA 5

20.35 **Téléfilm : Deux amants diaboliques.** De Lamberto Bava, avec Gioia Scola, David Brandon. *Ressurgi du néant...*
22.20 **Sport : Tennis.** Demi-finale dames de l'US Open 1990, en direct de Flushing Meadow.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : La preuve par trois.** De David Greene, avec Ted Wass, Markie Post. *Enquête sur un suicide.*
22.15 **Série : Clair de lune.**
23.05 **Série : Les années coup de cœur.**
23.35 **Magazine : Avec ou sans rock.**
0.20 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.00 **Débat : Dialogue** (La démocratie, pour quoi faire ?).
21.00 **Série : Grafic** (Sens interdit).
21.05 **Téléfilm : Le maître** (1re partie). De Kjell Sundwall.
22.20 **Court métrage : Blanche et Claire.**
22.30 **Série : Grafic** (Quasimodo).
22.50 **Série : Portraits** (La matelassière). D'Alain Cavalier.
23.05 **Vidéo-danse : Ex-romance.**
23.55 **Vidéo-danse : Vire-volte.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Don Juan, recherche d'un mythe... 1950-1962.
21.30 **Black and blue.** Rentrée des classes.
22.40 **Nuits magnétiques.** Quatre nuits magnétiques. 4. Tous les chats sont magnétiques.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Philip Dick.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Baden-Baden) : Symphonie nº 9 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk de Baden-Baden, dir. Michael Gielen.
22.20 **Prélude à la nuit.**
23.07 **Nuits chaudes.** Dans le ciel... Les étoiles.
0.58 **Les valses de l'été.**

Samedi 8 septembre

TF 1

14.30 **La Une est à vous** (suite).
15.45 **Tiercé à Evry.**
15.55 **La Une est à vous** (suite).
16.00 **Série : Joëlle Mazart.**
17.25 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.00 **Série : Paire d'as.**
18.50 **Série : Marc et Sophie.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.40 **Variétés : Surprise sur prise.**
22.20 **Série : Columbo.**
23.55 **Magazine : Formule sport.**
0.50 **Journal et Météo.**

A 2

14.20 **Série : Un duo explosif.**
14.50 **Magazine : Sports passion.**
17.20 **Série : Larry et Balki.**
17.50 **Magazine : Villa de star.**
19.05 **Feuilleton : Chateauvallon.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Jeu : Les clés de Fort Boyard.**
21.40 **Série : La belle Anglaise.**
22.35 **Documentaire : Le chemin de la liberté.**
23.30 **Journal et Météo.**
23.45 **Variétés : Les concerts imaginaires.**

FR 3

14.00 **Magazine : Racines.**
De 15.00 à 19.00 La Sept

19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
De 20.00 à. 0.00 La Sept
0.15 **Sport : Golf.**

CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Mais qui arrêtera la pluie ?**
14.55 **Documentaire : Les allumés...**
15.25 **Série : Deux solistes en duo.**
16.15 **Cinéma dans les salles.**
16.40 **Série : Zorro.**
17.05 **Les superstars du catch.**

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 **Dessins animés : Décode pas Bunny.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Top 50.**
20.30 **Téléfilm :**
22.00 **Documentaire : Le Seregenti, paradis des animaux.**
22.45 **Flash d'informations.**
22.46 **Sport : Football.** Marseille-PSG, en différé de Marseille.
0.45 **Cinéma : Angoisse.** ■■ Film espagnol de Bigas Luna (1987).

LA 5

15.25 **Série : Kung fu.**
16.30 **Série : Rintintin junior.**
17.00 **Sport : Tennis.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Sport : Tennis** (suite).
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles de sports.**
20.35 **Téléfilm : Entre deux feux.** D'Ilse Hoffmann, avec Götz George, Eberhard Feik.
22.20 **Sport : Football.** Résultats du championnat de *France.*
22.25 **Sport : Tennis.** Demi-finale dames de l'US Open 1990, en direct de Flushing Meadow.
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Sport : Football.**

M 6

15.05 **Série : Laramie.**
15.55 **Documentaire : Chasseurs d'images.**
16.10 **Magazine : Adventure.**
16.20 **Série : Section 4.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.25 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Permission de minuit.**
22.15 **Téléfilm : Virginie.**
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Série : Sam et Sally.**
0.55 **Musique : Rap line.** Emission présentée par Olivier Cachin.
1.45 **Musique : Boulevard des clips.**

LA SEPT

15.00 **Magazine : Dynamo.**
15.30 **Documentaire : Nous avons fait un beau mariage.**
16.30 **Série : Grafic.**
16.45 **Série : Portraits.**
17.00 **Documentaire : L'île rouge.**
17.55 **Série : Grafic.**
18.00 **Magazine : Megamix.**
19.00 **Documentaire : Barenboïm joue Beethoven.**
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
21.00 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel** (6).
22.00 **Soir 3.**
22.15 ▶ **Documentaire : Chapare.**
23.15 **Débat : Dialogue.** Le Golfe, l'islam, la guerre.
0.10 **Série : Grafic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Véronique Tufal, avocate.
20.45 **Dramatiques.** C'était vers la fin de l'automne, de Jean-Louis Bourdon ; La dernière traversée, nouvelle de Georges Langelaan.
22.35 **Musique : Opus.** Cérémonie pour l'esprit de la forêt chez les Pygmées.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Opéra** (donné le 28 juillet lors du Festival de Bayreuth) : La Walkyrie, opéra en trois actes de Wagner, par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboïm ; sol. : Paul Elming, Matthias Hoelle, John Tomlinson, Nadine Secunde, Anne Evans, Linda Finnie, Eva Johansson, Ruth Gross, Uta Priew, Hitomi Katagiri, Eva-Maria Bundschuh, Christina Hagen, Hebé Dijkstra.
23.05 **Le monde de la nuit.** Les sept péchés capitaux.

Dimanche 9 septembre

TF 1

11.50 **Jeu : Tournez... manège.**
12.25 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Hooker.**
14.15 **Divertissement : Vidéo-gag.**
14.50 **Sports : Automobile.** Grand Prix de formule 1 d'Italie, en direct de Monza.
16.30 **Tiercé à Longchamp.**
16.40 **Dessins animés : Disney parade.**
18.00 **Magazine : Téléfoot.**
19.00 **Magazine : 7/7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : Charles Pasqua.
19.50 **Loto sportif.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Cinéma : Les professionnels.** ■■ Film américain de Richard Brooks (1966). Avec Burt Lancaster, Lee Marvin, Robert Ryan.
22.35 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.40 **Cinéma : Un frisson dans la nuit.** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1971). Avec Clint Eastwood, Jessica Walter, Donna Mills.
0.25 **Journal et Météo.**
0.45 **Musique : Festival de Saint-Riquier.** Œuvres de Haydn, Chostakovitch, Mozart, Bach, Schnittke.

A 2

9.15 **Emissions israélites.**
9.30 **Foi et tradition des chrétiens orientaux.**
10.00 **Présence protestante.**
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe,** célébrée depuis le couvent des Dominicains de Béthanie à Saint-Sulpice-de-Favière.
12.00 **Jeu : Motus.**
12.30 **Jeu : Les mariés de l'A2.**
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Téléfilm : Le cavalier de la nuit.** De Hy Averback, avec David Selby, Percy Rodriguez. *L'éducation d'un gamin adopté par une riche propriétaire de Louisiane.*
14.35 **Documentaire : La planète des animaux.** Un radeau sur la forêt, d'Antoine de Maximy.
15.30 **Série : Les cinq dernières minutes.**
17.00 **Série : Un duo explosif.**
17.25 **Série : Cantara.**
18.20 **Magazine : Stade 2.**
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : Haute tension.** La porte secrète, de Danièle J. Suissa, avec Bibi Anderson, Michael Sarrazin. *Une architecte sur les traces du passé.*
22.10 **Feuilleton : Nord et Sud** (11e épisode).
23.45 **Journal et Météo.**

FR 3

12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Magazine : Estivales.** Les pays du bout du monde.
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.30 ▶ **Magazine : Musicales.** Les vingt-quatre Caprices de Paganini, par Alexandre Markov, violon.
14.30 **Expression directe.** CGPME ; RPR.
14.50 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Golf : Skingame de Lyon ; Ski nautique : championnats d'Europe ; Equitation : Jumping international de Fontainebleau.
17.30 **Magazine : Montagne** (rediff.). Jeux de cartes, de Dominique Planche.
18.00 **Amuse 3.** Molierissimo ; Les tortues ; Jeu.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Série : Benny Hill.**
20.35 **Documentaire : La guerre d'Algérie.** De Peter Batty. 5 et fin. La valise ou le cercueil. *Le 18 mars 1962 : Le cessez-le-feu est signé.*
21.25 **Débat : La guerre d'Algérie.** Animé par Norbert Balit. Avec le général Marcel Bigeard, Jacques Rozeau, porte-parole du RECOURS, Maurice Bennassayag, délégué interministériel chargé des rapatriés, Pierre Khelif, ancien officier français musulman, Hocine Aït Ahmed, ancien membre du FLN. *Le point, vingt-huit ans après...*
22.25 **Journal.**
22.50 **Cinéma : Le val d'enfer.** ■■ Film français de Maurice Tourneur (1943). Avec Ginette Leclerc, Gabriel Gabrio, Lucien Gales.
0.15 **Musique : Carnet de notes.** Fugue BWV 578, de Bach, par les cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique.

CANAL PLUS

9.00 **Cinéma : Obsédée.** ■ Film canadien de Robert Spry (1986). Avec Karrie Keane, Daniel Pilon, Saul Rubineck.
10.40 **Cinéma : L'arme fatale.** ■ Film américain de Richard Donner (1987). Avec Mel Gibson, Danny Glover, Gary Busey.

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Michel Drucker.
13.30 **Magazine : Rapido.** Présenté par Antoine de Caunes.
14.00 **Téléfilm : Racines, le cadeau des morts.** De Kevin Hooks, avec Louis Gossett Jr, LeVar Burton.
15.30 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.25 **Documentaire : Nid de coucou.** De Malcolm Penny, Jeremy *Bradshaw et Michael Linley.*
16.45 **Série : Zorro.**
17.10 **Documentaire : Pega de taureaux au Portugal.** De Pierre Delattre.
18.00 **Cinéma : Un homme parmi les loups.** ■■ Film américain de Carroll Ballard (1983). Avec Charles Martin Smith, Brian Dennehy, Zacharie Ittimangnaq.

— *En clair jusqu'à 20.40* —

19.40 **Flash d'informations.**
19.45 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
20.35 **Magazine : L'équipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled.
20.40 **Cinéma : Les eaux printanières.** ■ Film italo-français de Jerzy Skolimowski (1988). Avec Timothy Hutton, Nastassja Kinski, Valeria Golino.
22.15 **Flash d'informations.**
22.25 **Magazine : L'équipe du dimanche** (suite). Football ; Flash sport ; L'événement ; Football américain.

LA 5

13.00 **Journal.**
13.35 **Téléfilm : Bonanza.**
15.10 **Magazine : Ciné Cinq.**
15.20 **Série : Supercopter.**
17.10 **Deux flics à Miami.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : L'enfer du devoir.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles de sports.**
20.35 **Cinéma : Risky business.** ■ Film américain de Paul Brickman (1983). Avec Tom Cruise, Rebecca De Mornay, Curtis Armstrong.
22.00 **Sport : Tennis.** Finale hommes de l'US Open 1990, en direct de Flushing Meadow.
0.00 **Le minuit pile.**

M 6

11.55 **Infoconsommation.**
12.00 **Informations : M 6 express.**
12.05 **Magazine : Sport 6 première.**
12.15 **Série : Mon ami Ben.**
12.40 **Série : Les routes du paradis.**
13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.50 **Série : Roseanne.**
14.20 **Série : Sam et Sally.**
15.20 **Série : Laramie.**
16.05 **Documentaire : Chasseurs d'images.** Galapagos (1re partie).
16.20 **Série : Section 4.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Série : Clair de lune.**
19.00 **Magazine : Culture pub remix.**
19.30 **Série : Les années coup de cœur.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 **Cinéma : Qu'est-ce qui fait craquer les filles ?** □ Film français de Michel Vocoret (1982). Avec Guy Montagné, Georges Descrières, Gérard Hernandez.
22.10 **Six minutes d'informations.**
22.20 **Capital.**
22.30 **Cinéma : Le vampire de ces dames.** ■ Film américain de Stan Dragoti (1979). Avec Georges Hamilton, Susan Saint-James, Richard Benjamin.
0.05 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

12.30 **Cours d'italien** (13).
13.00 **Série : Objectif amateur.**
13.30 **Documentaire :** Histoire parallèle.
14.30 **Téléfilm : Le village sur la frontière.** De Fritz Lehner.
16.30 **Vidéo-Danse : Ex-romance.**
17.20 **Vidéo-danse : Vire-volte.**
17.35 **Documentaire : Actes d'amour.** De Michèle Blondel.
18.00 **Opéra : Les soldats.** De Bernd Alios Zimmerman.
20.00 **Documentaire : Histoire de la bande dessinée** (4). De Vallejo Alejandro.
20.30 **Moyen métrage : Rencontre des nuages et du dragon.** De Lam-Lé.
21.00 **Série : Médecins des hommes.**
22.35 **Documentaire : Apsaras, ballet khmer en exil.** De Jacques Kebadian.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Naïfs de Croatie.
22.35 **Musique : Le concert.** Toru Takemitsu au centre Acanthes.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **La vie de château.** Concert (donné le 8 août au château de Plonsat) : Sérénade nº 12 pour instruments à vent, K 488, de Mozart ; Cinq danses hongroises, de Farkas ; Quatuor à cordes nº 12 en fa majeur op. 96, de Walter, par le Quintette Moraguès (Michel Moraguès, flûte, David Walter, hautbois, Pascal Moraguès, clarinette, Patrick Vilaire, basson, Pierre Moraguès, cor).
23.05 **Library of Congress.**

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de radio qui parle de la télévision.
Présentée par GILBERT DENOYAN et ANNICK COJEAN avec la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 6 septembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	44,7	Santa Barbara 17,2	McGyver 7,9	Actuel. rég. 13,9	Nulle part 1,2	Tennis 2,4	Espion modèle 2,3
19 h 45	49,9	Roue fortune 20,3	McGyver 12,6	19-20 info 10,8	Nulle part 2,4	Pub 2,7	Dis-donc papa 1,6
20 h 16	59,4	Journal 23,6	Journal 14,3	La classe 8,5	Nulle part 3,2	Journal 4,9	Mad. servie 5,0
20 h 55	63,5	Mort fourmi 23,7	Jeux s. front. 15,0	Soleil vert 14,8	Image maker 0,9	Noces de p. 8,3	Les bidasses 4,1
22 h 08	57,2	Mort fourmi 24,5	Communication 6,4	Soleil vert 16,6	Loi de la jungle 0,5	Noces de p. 9,4	Pub 1,6
22 h 44	33,0	Ex-libris 6,0	Ages tendres 11,4	Soir 3 6,0	Loi de la jungle 0,9	Pub 3,5	Brigade fraudes 4,5

هكذا من الاصل

ÉCONOMIE

BILLET

Embrouille de chiffres

Depuis des mois, la France vit un paradoxe. Tandis que le chômage baisse à peine, le taux de chômage par rapport à la population active chute brutalement. Selon l'INSEE, qui s'appuie sur son enquête emploi annuelle, il avoisinait les 10,3 % au début de 1989, passait aux environs de 9,4 % au début 1990 et le voici à 8,9 %. Mais, selon les définitions du BIT, l'évolution était beaucoup moins sensible. En juin dernier, par exemple, le taux était encore de 9,4 % ...

Après M. Michel Delebarre, à l'époque en butte aux accusations de M. Lionel Stoleru, après M. Philippe Séguin, qui avait dû demander un rapport à M. Edmond Malinvaud, ancien directeur général de l'INSEE, M. Jean-Pierre Soisson est à son tour confronté à l'absence de fiabilité des données chiffrées. A nouveau, on reproche aux statistiques de ne pas savoir rendre compte de la situation, de manquer de crédibilité et, dans le cas présent, de priver le gouvernement de la preuve irréfutable de ses succès en matière d'emploi.

En fait, le problème est insoluble et l'écheveau presque impossible à dénouer. Quinze années de chômage, de mesures en tout genre et de traitement social ont mis à mal l'appareil de connaissance scientifique. Les définitions internationales ne correspondent pas aux pratiques qui ont été déployées en faveur des demandeurs d'emploi. Ainsi, depuis le début des années 80, le nombre d'inscrits à l'ANPE est supérieur aux chômeurs reconnus par le BIT.

Mais il est vrai que l'organisation internationale pose pour critère qu'un chômeur ne doit pas avoir travaillé, fût-ce une heure, dans la semaine qui précède l'enquête, doit être immédiatement disponible pour travailler et activement à la recherche d'un emploi. En outre, des situations nouvelles, à la lisière de l'emploi, se sont développées à la faveur de la reprise.

Que faire ? Les suggestions du BIT ne changeraient sans doute rien au problème. Elles n'offrent pas la garantie d'une meilleure fiabilité, sont parfois coûteuses et difficiles à mettre en œuvre. Il faudrait se résoudre à accepter deux chiffres, l'un des inscrits à l'ANPE, l'autre des chômeurs au sens du BIT, et chercher à préciser le nombre de créations d'emploi. Mais l'opinion peut-elle accepter une telle imprécision ?

A. Le.

Lire nos autres informations, page 24

La dette extérieure du Brésil a atteint 116,9 milliards de dollars

La banque centrale brésilienne a annoncé jeudi 6 septembre que la dette extérieure du pays – la plus élevée du monde en développement – avait progressé de 1,6 % en mars dernier par rapport à décembre 1989, atteignant 116,9 milliards de dollars (soit 600 milliards de francs environ).

Cette augmentation reflète notamment les arriérés de paiement du Brésil auprès des banques créditrices, qui s'élèvent à près de 7 milliards de dollars. La banque centrale estime cependant qu'au premier trimestre de 1990, le pays a remboursé 2,9 milliards de dollars d'intérêts, soit une hausse de 44,8 % par rapport à la même période de 1989.

Après la rencontre PS - gouvernement

Les mesures fiscales pour 1991 sont précisées

La réunion qui s'est tenue jeudi 6 septembre à Matignon entre MM. Rocard, Bérégovoy et Charasse d'une part, une douzaine d'élus socialistes d'autre part ***(lire page 6)*****, a permis d'aplanir les divergences sur lesquelles butait depuis une dizaine de jours le ministre de l'économie dans la phase ultime de préparation du projet de budget pour 1991. Celui-ci doit être présenté au gouvernement mercredi 12 septembre.**

Signe de détente : les élus socialistes ont reconnu le bien-fondé de la thèse gouvernementale d'une nécessaire et rapide réaction aux événements du Golfe sous forme d'un soutien à notre appareil de production. Cela pour la vision d'ensemble qui marque ou semble marquer une évolution, puisqu'il y a quelques jours encore plusieurs membres éminents du Parti socialiste avaient mis en doute l'urgence de la situation et de mesures à prendre pour s'y adapter.

Favoriser l'investissement productif

Le tollé qu'avait soulevé parmi les élus socialistes l'annonce faite par la presse d'une baisse renforcée de l'impôt sur les sociétés – qui passerait de 37 % à 34 % au lieu de 37 % à 35 % comme il avait été prévu en juillet – a donné lieu à un long débat. M. Bérégovoy a souligné que cette baisse ne concernerait que les seuls bénéfices réinvestis par les entreprises et qu'elle alignerait la France grosso modo sur les pratiques de la plupart des pays industrialisés.

Comme il lui était demandé s'il n'aurait pas été préférable de mieux cibler l'aide apportée à notre appareil de production, le ministre de l'économie a montré que la baisse de l'IS n'était qu'un élément d'un plan d'ensemble comportant effectivement des mesures spécifiques, et notamment l'autorisation donnée aux firmes de déduire la TVA sur leurs achats de fioul, possibilité qui sera totale dès 1992.

La hausse des prix du brut arrive à un mauvais moment : elle va renchérir les coûts d'approvisionnement des entreprises alors que déjà les coûts salariaux unitaires s'alourdissent : + 3,5 % probablement cette année contre + 2,3 % en 1989 et + 1 % en 1988. Cela sous l'effet conjugué des augmentations de salaires, des nombreuses créations d'emplois et du ralentissement de la production.

A la forte baisse de leur productivité que vont enregistrer les entreprises cette année s'ajoute un coût du crédit qui continue d'être extrêmement élevé. D'où une dégradation quasi certaine des résultats financiers des firmes, qu'ils soient mesurés en terme d'excédent brut d'exploitation ou d'épargne brute.

C'est pour éviter la conséquence logique que devrait entraîner une telle évolution – à savoir un ralentissement de l'effort d'investissement – que M. Bérégovoy a présenté aux députés socialistes un ensemble de mesures en faveur des entreprises, partiellement compensées par un alourdissement de la fiscalité sur le patrimoine et les plus-values (des firmes et des particuliers).

Outre la baisse de trois points de l'impôt sur les bénéfices réinvestis qui entraînera un manque à gagner pour l'Etat de 7,5 milliards de répartis sur 1991 (5 milliards de francs) et 1992 (2,5 milliards de francs), le gouvernement a décidé de plafonner plus étroitement encore le montant de la taxe professionnelle (à 3,5 % de la valeur ajoutée au lieu de 4 %), mesure fort coûteuse (3,5 milliards) mais qui pour l'essentiel ne pèsera sur les recettes de l'Etat qu'en 1992 et surtout profitera essentiellement à l'industrie.

Aux mesures déjà annoncées de déduction de la TVA sur les achats de fioul (2,2 milliards de francs sur 1991 et 1992), M. Bérégovoy a ajouté une amélioration du crédit d'impôt-recherche et l'amortissement total dès la première année des investissements économisant l'énergie. Cela pour favoriser l'investissement productif.

Pour freiner la hausse des prix, le ministre a confirmé la baisse de trois points du taux majoré de la TVA dès la mi-septembre, taux qui passera de de 25 % à 22 %, entraînant en année pleine un manque à gagner pour l'Etat de 6 milliards de francs.

Pour compenser ces abandons de recettes, le gouvernement va économiser 7 milliards de francs sur les dépenses publiques prévues, ramenant de 5,4 % à 4,7 % la progression des charges de l'Etat qui augmenteront dans cette hypothèse sensiblement moins vite que la richesse nationale en valeur (le PIB est en augmentation de 5,4 % en valeur). Principales dépenses touchées : les augmentations salariales de la fonction publique qui seront retardées, les routes, l'intérieur, le travail, la recherche, l'éducation.

Alourdissement de certains impôts

A ces mesures d'économies s'ajoutent des recettes fiscales venant de l'alourdissement de certains impôts : l'ISF (l'impôt de solidarité sur la fortune) produira davantage par une limitation à 100 000 F du plafonnement existant.

La mesure, si elle était prise, rapporterait 1,5 milliard de francs supplémentaires mais M. Rocard hésite encore à la prendre, la jugeant presque « confiscatoire » dans son mécanisme.

En revanche, les plus-values financières des entreprises seront taxées à 22 % au lieu de 19 % (+ 2 milliards de francs) tandis que les plus-values sur bénéfices non commerciaux (ventes de fonds notamment) seront durcies et que les plus-values sur cessions de titres non cotés deviendront imposables, ce qui rapporterait 1 milliard de francs.

ALAIN VERNHOLES

Lire également page 6 les articles de Jean-Louis Andréani et de Gilles Paris.

□ **L'UCANSS décide une augmentation salariale de 1 %.** – Le conseil d'administration de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS) s'est prononcé, jeudi 6 septembre à Paris, en faveur d'une revalorisation de 1 % des traitements des agents de la Sécurité sociale à partir du 1er septembre 1990. L'UCANSS a également décidé d'attribuer immédiatement 3 points de classification supplémentaires, représentant une augmentation moyenne de quelque 2 200 francs annuels par agent, à valoir dans les négociations qui devaient se rouvrir, dès la semaine prochaine, sur la réforme de la grille des classifications des agents. Le ministère de la santé et de la protection sociale doit désormais donner son accord à ces décisions de l'UCANSS.

La crise ovine

Nouveaux affrontements entre éleveurs et forces de l'ordre en Limousin

Un camion britannique, qui transportait 386 agneaux écossais vers l'abattoir de Gramat (Lot) pour le compte de la SICA Centre sud, a été intercepté jeudi 6 septembre à 3 heures du matin sur la RN 20 lors d'un contrôle « sauvage » effectué par des éleveurs du nord du Limousin. Il a été détourné sur Bellac (Haute-Vienne) où se tenait, jeudi, la plus importante foire aux reproducteurs du bassin moutonnier Limousin-Berry-Poitou. Emmenés à l'abattoir de la ville occupé par des manifestants, les agneaux y ont été tués.

LIMOGES

de notre correspondant

Les carcasses ont ensuite été ramenées en ville, où commençait la foire. Cinq de ces agneaux ont été offerts au Secours catholique (qui les a restitués dans l'après-midi de peur de se mettre en infraction), seize au Secours populaire qui les a emmenés à Limoges pour les distribuer. Les autres ont été entassés contre les grilles de la sous-préfecture et dans les rues de la ville, notamment sur la RN 147 Limoges-Poitiers, où circulait un important trafic.

Des affrontements se sont alors produits avec les forces de gendarmerie qui gardaient la sous-préfecture. Ils ont fait quatre blessés. Une compagnie de CRS, appelée en renfort de Périgueux, est restée dans les environs de la ville, sans avoir à intervenir. Une compagnie de gardes mobiles a été également cantonnée à Bellac, car les manifestants veulent intensifier leur action dans les prochains jours.

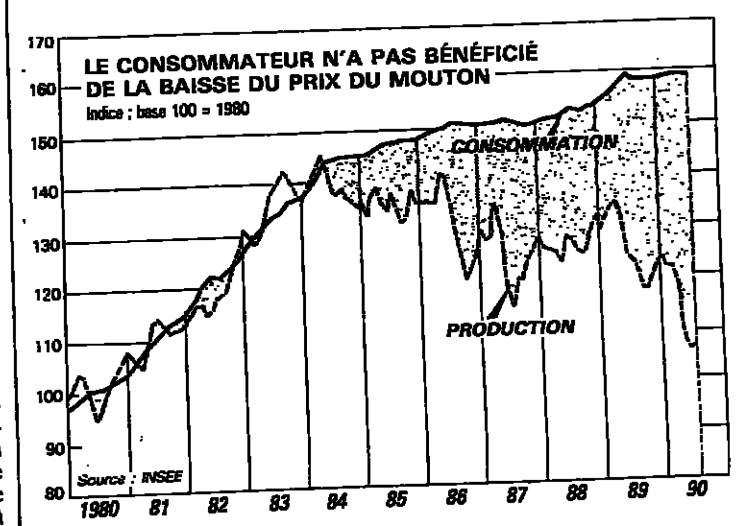
Ce nouvel affrontement a été le point culminant d'une série d'actions pratiquement ininterrompues depuis la manifestation interrégionale de Poitiers le 27 août (*le Monde* du 31 août). Le vendredi 31 août, en soirée, la voie ferrée Paris-Toulouse avait été occupée pendant près de douze heures. Des rails avaient été déboulonnés et le trafic avait dû être interrompu.

Des cours à la baisse

Le dimanche 2 septembre, 24 tonnes de carcasses de bovins, en provenance semble-t-il d'Allemagne de l'Est, ont été saisies par un barrage à Lépaud, entre Montluçon et Guéret. *« Ces viandes de mauvaise qualité étaient destinées à des cantines de Limoges et de Mont-de-Marsan »*, selon les manifestants. Elles ont été aspergées de mazout et abandonnées sur le bord de la route. Plusieurs autres opérations de contrôle « sauvage » sont restées inopérantes, une solidarité entre routiers commençant apparemment à porter ses fruits.

Cependant, jeudi, à la foire de Bellac, qui se tenait vaille que vaille malgré les événements, les cours sont restés à la baisse : 1 700 F à 1 800 F pour un antenais (bélier de moins de deux ans), soit une baisse moyenne de 300 francs par rapport à la foire de l'année précédente.

GEORGES CHATAIN



Alors que la récolte s'annonce insuffisante

Le prix du champagne pourrait augmenter de 10 %

Réunis jeudi 6 septembre, les représentants du vignoble et du négoce champenois ont arrêté à 32 F le prix du kilo de raisin dans les crus de bonne qualité (à 100 %) contre 27,50 F l'an dernier. Compte tenu des primes particulières dites de fidélité, de qualité et d'intéressement versées par les maisons acheteuses de raisin, et estimées en moyenne à 2,50 F, le prix réel de ce raisin pourrait atteindre au minimum 34,50 F par kilo soit une hausse supérieure à 25 % contre 13 3 % en 1989.

Comme il en faut un kilo et demi pour produire une bouteille, le prix du champagne (71 F en moyenne) pourrait augmenter de 10 % dans les mois qui viennent, à moins que les producteurs veuillent étaler l'augmentation pour ne pas mécontenter les consommateurs.

Gelée de printemps

La hausse du prix du raisin était attendue à Reims et à Epernay pour deux motifs. Le premier est le retour à la liberté des prix, après le non renouvellement en avril dernier du contrat inter-professionnel de six ans, par lequel les vignerons s'engageaient à livrer un pourcentage déterminé de leur récolte aux négociants. Ces derniers, s'estimant insuffisamment approvisionnés, se refusèrent à renouveler l'accord et reprirent leur indépendance.

Le second motif est qu'en raison des gelées de printemps et d'une fructification irrégulière en juin, la récolte sera vraisemblablement inférieure de plus de 10 % à celle de l'an dernier, qui elle-même n'avait pas été satisfaisante (pour remplacer les livraisons effectuées de 240 millions de bouteilles produites pour 250 millions de bouteilles livrées précédemment) .

Certes, la qualité des vendanges qui commenceront le 11 septembre s'annonce très satisfaisante grâce à l'excellent ensoleillement de l'été dernier. Mais les maisons de négoce, qui commercialisent 65 % des bouteilles, ne pourront remplacer en totalité leurs expéditions de l'an dernier. La pénurie qui s'est manifestée l'année dernière risque donc de s'aggraver à moins que la demande ne fléchisse. Un tel phénomène était déjà perceptible au premier trimestre 1990 sur les marchés étrangers et la crise du pétrole pourrait l'accentuer.

FRANÇOIS RENARD

ÉCONOMIE

LOGEMENT

Loyers et droit au logement

Cinq décrets précisent les règles du jeu locatif

Cinq décrets importants à la fois pour les rapports entre propriétaires bailleurs et locataires et pour l'application de la loi du 31 mai 1990 sur le droit au logement ont été publiés au *Journal officiel* du 6 septembre.

Deux de ces décrets (nos 90-780 et 90-781) ont pour objet de sortir du flou dans lequel propriétaires et locataires se trouvaient quant à la fixation de certains loyers « *par référence aux loyers habituellement constatés dans le voisinage pour des logements comparables* ».

Désormais, le propriétaire qui reloue un logement vacant n'ayant pas fait l'objet de travaux, qui renouvelle un bail qu'il juge sous-évalué ou *qui propose* à son locataire de sortir de la loi de 1948, devra apporter, même dans ce dernier cas, au moins trois « *références* » (six dans les communes des agglomérations de Paris, de Lyon et de Marseille figurant au décret du 2 octobre 1987).

Ces références, prises « *dans le voisinage du logement en cause* », doivent aux deux tiers être constituées de locations dont le locataire n'a pas changé depuis trois ans, et chaque exemple doit comporter des indications précises : nom de la rue, dizaine de numéros où se situe l'immeuble, qualité et époque de construction, étage du logement, ascenseur ou non, surface habitable et nombre de pièces, équipement, ancienneté du locataire, montant du loyer hors charges. Ces deux textes devraient aider les commissions de conciliation et les juges (lorsqu'un tel litige va devant un tribunal) à mieux apprécier les exigences des uns et les réticences des autres.

Un autre texte (no 90-779) donne à la commission spécialisée des rapports locatifs (composée des membres du conseil départemental de l'habitat) compétence en matière d'accords collectifs de location négociés entre organisations de bailleurs et de locataires.

Enfin, les deux derniers décrets (nos 90-782 et 90-783) modifient le code des impôts pour permettre l'application de la loi sur le droit au logement (loi du 31 mai, parue au *Journal officiel* du 2 juin). En effet, la loi prévoit d'exonérer d'impôt sur le revenu les loyers des logements que des particuliers loueraient à des personnes démunies (RMistes, étudiants touchant une bourse à caractère *social ou organisme sans but lucratif* agréé logeant des défavorisés), sous certaines conditions, de normes et de prix. Pour bénéficier de cette exonération, les locaux loués devront avoir une surface habitable d'au moins 9 mètres carrés pour une personne seule, plus 7 mètres carrés par personne supplémentaire, comporter un point d'eau potable, une évacuation des eaux usées, un w.-c. accessible, un moyen de chauffage. De plus, le loyer annuel devra être inférieur à 290 F le mètre carré en Ile-de-France (soit 217,50 F par mois pour 9 mètres carrés) et à 241 F dans les autres régions (180,75 F). Ces loyers seront révisés tous les ans au 1er janvier en appliquant la hausse annuelle de l'indice trimestriel du coût de la construction (indice du deuxième trimestre de l'année précédente).

□ **Une proposition de loi socialiste pour plafonner les loyers des locaux vacants.** – M. Louis Mermaz, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, a annoncé jeudi 6 septembre, le dépôt, au début de la prochaine session parlementaire, d'une proposition de loi destinée à plafonner « *le prix des loyers pour les locaux vacants* ». M. Mermaz a indiqué que les socialistes déposeront une seconde proposition de loi « *pour combattre la spéculation foncière en revenant à des zones d'aménagement différé* » et « *faire en sorte que l'Etat se dote d'un opérateur foncier* ».

INDUSTRIE

Grâce à un accord avec British Aerospace

Kawasaki devient sous-traitant d'Airbus

La firme japonaise Kawasaki Heavy Industries a annoncé, jeudi 6 septembre, qu'elle signerait, au mois d'octobre prochain, un accord avec British Aerospace portant sur la fabrication d'éléments de l'Airbus A 321. Cela faisait plusieurs années que les responsables du programme Airbus cherchaient à obtenir l'entrée d'industriels japonais dans la production de leurs avions.

Cette coopération devait avoir pour objectifs de partager quelques risques, d'accroître les capacités de production et de mieux plaider la cause des Airbus auprès des compagnies et des autorités nippones.

L'accord signé par British Aerospace sur sa part (20 % environ de l'avion) sera examiné à la loupe par les observateurs pour voir si l'avionneur britannique a confié aux Japonais des éléments essentiels de l'Airbus A 321. Mais British Aerospace devrait sous-traiter à Kawasaki les mêmes tâches que Boeing sur son programme 767, c'est-à-dire la fabrication de pièces peu sophistiquées.

Accord avec le groupe François-Charles Oberthur

Bull trouve un partenaire dans les cartes à puce

Bull CP8, la filiale du groupe informatique Bull spécialisée dans les «cartes à puce», qui cherchait depuis plusieurs mois un partenaire, a annoncé jeudi 6 septembre un projet d'accord avec le groupe François-Charles Oberthur (FCO) pour la *fabrication de cartes à pistes magnétiques et à micro-calculateurs.*

L'accord – qui a été soumis au personnel des deux entreprises cette semaine – prévoit la création d'une filiale commune pour la fabrication des cartes. Elle prendrait pour nom CP8-Oberthur et serait détenue à 66 % par FCO et 34 % par Bull CP8. Elle sera basée à Vitré (Ille-et-Vilaine), *ville dans laquelle* François-Charles Oberthur s'est doté l'an passé d'un outil de production moderne, employant actuellement 80 personnes. 25 millions de cartes par an devraient sortir de ses chaînes, soit plus que ce que Bull CP8 avait produit l'an passé (19 millions de cartes dont 12 à piste magnétique et 7 à micro-calculateurs) sur ses deux sites de Trappes et Massy. Ses 140 salariés travaillant à la production se sont vus proposer un transfert à Vitré.

Parallèlement, le groupe FCO prendrait une participation dans le capital de Bull CP8 à hauteur de 10 %, le groupe Bull restant le principal actionnaire avec 90 %. Bull CP8 conserve les études, la recherche-développement tant pour les masques (logiciels) que pour le support, ainsi que la commercialisation.

Le groupe FCO (400 millions de chiffre d'affaires et 15 millions de bénéfice prévus cette année), un imprimeur d'origine basé dans la région de Rennes, a une activité orientée vers l'impression fiduciaire (impression de billets de banques, travellers chèque...) et la monétique.

FCO avait fait des études sur l'encartage de puces dans des cartes plastiques, mais elle devait en passer par Bull-CP8, propriétaire du brevet pour les cartes bancaires et qui n'avait autorisé que Philips à utiliser sa licence. Mais cette situation est appelée à évoluer prochainement puisque le GIE carte bancaire a décidé de se doter d'un nouveau logiciel. Il a lancé un appel d'offre dont on attend le résultat de façon imminente, auquel Bull-CP8 associé à TRT (filiale française de Philips), a répondu. Ce nouveau logiciel est attendu vers septembre 1991.

Bull CP8, qui a encore perdu 20 millions de francs en 1989 pour 250 millions de chiffre d'affaires, ne prévoit d'atteindre son point d'équilibre que cette année.

F. V.

SOCIAL

Consulté par M. Soisson

Le BIT propose à la France un nouveau mode de calcul des statistiques du chômage

M. Michel Hansenne, directeur général du Bureau international du travail (BIT), a été reçu mercredi 5 septembre par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail. Il a présenté, à cette occasion, les recommandations de l'Organisation internationale à propos du traite*ment des statistiques du chômage* en France. En juillet dernier, à la suite de la publication mensuelle des chiffres (*le Monde* du 28 juillet), M. Soisson s'était en effet inquiété de la discordance de plus en plus préoccupante entre les données en provenance de diverses sources et avait demandé l'avis du BIT.

Dans leur réponse, les experts du BIT formulent quatre propositions. La première consisterait à faire réaliser par l'INSEE une enquête emploi trimestrielle auprès de 60 000 ménages, dans l'objectif de mensualiser ensuite cette étude qui, pour l'heure, est effectuée annuellement en mars. Mais le coût de cette opération avait déjà été évalué en 1986 à 11 millions de francs par un rapport de M. Edmond Malinvaud, ancien directeur général de l'INSEE, sur le même sujet.

Les experts préconisent ensuite d'affiner la définition des demandeurs d'emploi en fin de mois, telle qu'elle est actuellement utilisée pour la gestion du fichier des inscrits de l'ANPE, pour la rapprocher des critères établis par le BIT. Cela entraînerait l'exclusion de certaines catégories du chiffrage officiel et un renforcement du contrôle de la recherche d'emploi.

Le BIT recommande de mener une enquête spécifique afin de *connaître la motivation des personnes qui répondent à l'INSEE ne* pas être inscrites à l'agence alors qu'elles figurent sur ses listes. 8 % des questionnés agissent de la sorte et 20 % des hommes âgés de 25 à 49 ans. Enfin, il suggère un exercice de correction mensuelle du taux de chômage, selon le BIT, calculé d'après l'enquête emploi. Cette manipulation aurait pour objectif de réduire la dérive du taux, évalué dans un cas à 9,3 % de la population active, et dans l'autre à 8,9 %.

REPÈRES

ACTIVITÉ

Révision en baisse des prévisions d'investissement aux Etats-Unis

Selon une enquête menée en juillet par le département du commerce, les entreprises américaines ont ajusté en baisse leurs prévisions d'investissement pour 1990. Les chefs d'entreprise, dont certains n'ont répondu qu'à la mi-août, après l'invasion du Koweït par l'Irak, prévoient qu'en valeur leurs investissements devraient progresser de 5,4 % cette année (5,1 % en volume, en tenant compte de l'inflation). Interrogés en janvier et mai derniers, ils prévoyaient une croissance en valeur de 8,1 %, puis 6,8 %. L'inquiétude relative à l'essoufflement de l'activité américaine paraît donc inciter les entreprises à se montrer plus prudentes dans leurs dépenses en capital. L'investissement en volume avait crû aux Etats-Unis de 10,4 % en 1989, 9,5 % en 1988, et 3,1 % en 1987.

EMPLOI

Recul du chômage en RFA en août...

Le taux de chômage est tombé en août à 6,9 % de la population active, contre 7,1 % en juillet, a indiqué l'office du travail de RFA, mercredi 5 septembre. Le nombre de *demandeurs d'emploi, qui avait* légèrement progressé en juillet, atteignait 1,812 million à la fin août (50 000 personnes de moins qu'en juillet). Entre août 1989 et août 1990, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 7 %, et le gouvernement estime qu'en douze mois, deux millions d'emplois ont été créés.

...Aggravation en RDA

Le nombre de sans-emploi a progressé en RDA de 90 000 entre juillet et août, portant le total des chômeurs à 381 286, a annoncé l'office du travail est-allemand, mercredi 5 septembre. Le taux de chômage est donc passé de 3,1 % à 4,1 % de la population active en un mois. Surtout, le *chômage à temps partiel a plus* que doublé au cours de cette période, touchant 1,5 million de personnes fin août, contre 650 000 fin juillet. « *Le travail à temps partiel est utilisé de manière croissante dans tous les secteurs de l'économie* », a indiqué le directeur de l'office.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Hausse de 1,7 % en RFA en juillet

La production industrielle de RFA (y compris énergie, bâtiment et mines) a progressé de 1,7 % en juillet par rapport à juin, selon les chiffres provisoires corrigés des variations saisonnières publiés lundi 3 septembre par le ministère fédéral de l'économie. En glissement annuel sur deux mois (juin-juillet 1990 sur juin-juillet 1989), la production industrielle progresse de 4 %. Pour le secteur alimentaire, la hausse atteint 13,6 %.

Augmentation des commandes à l'industrie

Après avoir augmenté très fai*blement en juin (+ 0,5 % par rap*port à mai), les commandes passées à l'industrie ouest-allemande ont progressé de 3,2 % en juillet, a annoncé le ministère de l'économie jeudi 6 septembre. C'est dans le secteur des biens de consommation que cette hausse est la plus marquée (+ 4 % en volume), certainement sous l'effet de l'union monétaire avec la RDA. En revanche, les commandes en provenance de l'étranger n'ont progressé que de 2 %.

EN BREF

□ **Joseph Lafont, directeur général de Lanvin.** – M. Joseph Lafont, précédemment directeur général de Louis Vuitton Malletier, puis secrétaire général d'Orcofi (holding des familles Vuitton), vient d'être nommé directeur général de la maison de couture Lanvin. La maison de couture Lanvin, rachetée récemment par Orcofi et L'Oréal, est présidée par M. Michel Pietrini.

□ ***Conforama acquiert 70 % de Mobis.*** – Le groupe Conforama (distribution de mobilier, d'électroménager, etc.) vient de prendre le contrôle de Mobis et de la centrale d'achat qui en assurait le développement depuis 1985, en achetant les 35 % du capital détenus par la société Mobilier de France (qui cède ainsi l'intégralité de sa participation), et 35 % provenant des franchisés Mobis. Mobis comprend 70 magasins franchisés pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs. Conforama, en 1989, comptait 189 magasins pour un chiffre d'affaires de 11,57 milliards de francs.

□ **Les AGF ont cédé 8 % du capital de Pechelbronn.** – Les Assurances Générales de France (AGF) ont précisé avoir cédé lundi 3 septembre 8 % du capital de Pechelbronn, et non 4 % comme elles l'avaient indiqué précédemment. L'assureur ajoute qu'il s'agit de la levée d'une option de vente déposée le 6 juin dernier. Un accord conclu le 12 juin dernier entre Worms et Cie, principal actionnaire de Pechelbronn et les AGF prévoit que les AGF ramènent progressivement leur participation dans Pechelbronn de 24 % à 10 %, les titres étant reclassés dans un souci de diversification par Pechelbronn.

□ **Casino/LRM : manifestation à Agen.** – La suppression de 466 emplois (dont 367 en Lot-et-Garonne) et la fermeture du siège social de La Ruche méridionale par son repreneur, le groupe succursaliste Casino, ont donné lieu, mercredi 5 septembre à Agen, à une manifestation soutenue par *l'ensemble des syndicats* et des élus. Six cents personnes ont défilé avec des banderoles (« *Casino, du boulot, sinon gare aux pruneaux !* »). La CFDT s'étonne que *Casino parraine la nouvelle émission* de Michel Drucker, « Stars 90 », « *ce qui coûtera 1 million de francs par soirée* », soit 20 millions pour l'année. Les élus et les syndicats rapprochent cette somme des 10 millions que Casino s'est engagé à verser aux municipalités touchées par les licenciements, pour les aider à faire face au choc éco*nomique.* – *(Corresp.)*

□ **Le gouvernement australien privatise ses compagnies aériennes.** – Le premier ministre australien a annoncé, jeudi 6 septembre, que son gouvernement avait décidé de privatiser les deux compagnies aériennes Qantas et Australian Airlines, dans le cadre des réformes micro-économiques projetées. La part du capital mise sur le marché sera fixée d'ici à trois semaines.

□ **Aménagement du temps de travail : M. Soisson envisage une négociation.**-A l'occasion d'un séminaire d'experts internationaux consacré à l'aménagement du temps de travail, qui se tenait le 6 septembre au ministère du travail, M. Jean-Pierre Soisson a déclaré qu'il envisageait de proposer aux partenaires sociaux de négocier sur le sujet. Le ministre du travail constate que la voie de l'aménagement du temps de travail n'est pas suffisamment expérimentée et voudrait qu'elle soit développée. Mais les textes d'application n'ont toujours pas été publiés pour rendre applicables les dispositions arrêtées lors du plan pour l'emploi de septembre 1989.

□ **Le comité d'établissement de l'usine Saint-Gobain d'Orange porte plainte pour détournement de fonds.** – Le secrétaire (CGT) du comité d'établissement de l'usine Saint-Gobain d'Orange (Vaucluse) a déposé, lundi 3 septembre, une *plainte contre* X, auprès du tribunal de grande instance de Carpentras, pour détournement de fonds et abus de confiance. La trésorière du comité d'établissement, Mme Nicole Tolsa, a été suspendue, lundi, de ses fonctions syndicales à la suite de la découverte de plusieurs mouvements de fonds douteux, au cours du premier trimestre 1990, d'un montant s'élevant à quelque 150 000 francs.

□ **Diminution des comités d'hygiène et de sécurité.** – Le nombre d'établissements disposant au moins d'un CHS/CT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) a diminué de 2,1 % entre 1987 et 1989, passant de 21 644 à 21 535. Alors que ces instances sont obligatoires à partir d'un effectif de cinquante salariés, 65 % seulement de ces entreprises *en sont dotées, selon une étude du* ministère du travail. La proportion de salariés bénéficiant de ces comités par rapport au nombre de salariés pouvant être concernés a également baissé. De 82,3 % en 1987 (5 232 538 personnes), elle est passée à 80,4 % (5 073 450).

□ **PRÉCISION.** – *Une maladresse de titre laissait penser que* l'article de Sophie Ghérardi intitulé « L'Occident paraît mieux préparé à affronter un nouveau choc pétrolier » (*le Monde* du 7 septembre) s'appuyait sur des prévisions publiées à ce sujet par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Il n'est est rien. L'objet de l'article était d'évaluer les conséquences pour les pays de l'OCDE (les vingt-quatre principaux pays industrialisés) de la crise pétrolière.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Une conséquence des bouleversements dans les pays de l'Est

La CGT et les Soviétiques sont divisés sur l'avenir de la Fédération syndicale mondiale

La recomposition syndicale en cours dans les pays de l'Est (*le Monde* du 4 septembre) pourrait entraîner une rénovation plus ou moins profonde de la Fédération syndicale mondiale (FSM), fondée en 1945 et dominée par les syndicats d'obédience communiste qui tiendra son congrès à Moscou du 13 au 20 novembre. Dans un premier temps, la FSM, chassée par le nouveau syndicat indépendant, va être obligée de quitter avant décembre ses actuels locaux à Prague (on parle d'un transfert à Berne ou à Paris... voire à Chypre), à moins qu'elle ne trouve un autre siège dans la capitale tchécoslovaque : un pays où elle n'a plus d'adhérents.

Il y a quelques mois, M. Guenadi Yanaev, alors président des syndicats soviétiques, avait, dans la revue de la FSM, esquissé *« une conception nouvelle du mouvement syndical international »*. Celui-ci, écrivait-il, *« ne doit plus être considéré comme une arène de confrontation et de luttes intestines entre les trois principales centrales mondiales mais plutôt comme un espace unique où ses diverses composantes, sans pour autant fusionner, pourront coopérer en tant que partenaires égaux en droits. (...)* Pour M. Yanaev, *« l'étroite « logique des blocs » est aussi peu productive sur le plan syndical qu'au niveau des relations entre Etats »*. Quant au secrétaire général de la FSM, le Soudanais Ibrahim Zakaria, il envisage d'adapter son organisation pour en faire *« uniquement un lieu de coordination et de promotion de la solidarité internationale »*.

Cette philosophie se retrouve en pointillés dans le document préparatoire au congrès de la FSM, intitulé *« Stratégies syndicales pour les années 1990 »*. *« Tout est en mouvement dans ce monde »*, affirme le rapport en soulignant l'avancée générale de la démocratie. Insistant sur les importantes difficultés du syndicalisme, il définit la perestroïka comme *« l'élimination du système administratif dirigiste et la mise en œuvre effective et complète des droits de l'homme universellement reconnus »*. Pour autant, la FSM se montre assez méfiante vis-à-vis des pays de l'Est qui *« en recherchant d'autres voies telles que l'économie de marché, ou celle des marchés planifiés dans l'organisation de l'économie (...) se sont heurtés à des problèmes extrêmement graves d'inflation, de ralentissement des rythmes de croissance, de chômage. Cette situation s'est traduite par la perte, pour les travailleurs, d'une partie des garanties sociales et par la baisse du niveau de vie »*.

Nouveaux principes

Le rapport s'en prend durement aux syndicats d'Europe de l'Est, qui *« ne parvinrent pas à exprimer l'état d'esprit des travailleurs et à critiquer d'une façon adéquate la direction bureaucratique pour ses graves erreurs de gestion »*, d'où *« la nécessité de remettre en question leur rôle et toute leur activité »*. Mais surtout il met en relief parmi les principes nouveaux des syndicats de l'Est l'*« autonomie totale »* et l'*« indépendance vis-à-vis des gouvernements et des partis politiques »* et la *« démocratie intérieure permettant l'expression de toutes les opinions »*. Sur le plan international, *« le mouvement syndical doit se garder de devenir un terrain où s'affrontent les partis politiques et les idéologies »*.

La FSM va-t-elle se « désidéologiser », se dépolitiser et devenir un forum d'échanges alors qu'elle risque de perdre ses principaux relais à l'Est ? Déjà, les anciens syndicats communistes officiels de Tchécoslovaquie, de Hongrie, de Bulgarie et de RDA l'ont *de facto* quitté. Une telle voie est esquissée pour les relations intersyndicales avec la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Confédération mondiale du travail (CMT) : *« Les syndicats ne peuvent laisser aux seules sociétés transnationales, aux seuls organismes financiers internationaux le soin d'imposer leurs vues. Engager un dialogue mondial des syndicats du monde, une action unie, concertée, est un besoin et un objectif. »* Réengagée dans la FSM en 1986, après avoir pris ses distances en 1978 pour protester justement contre l'insuffisante reconnaissance des droits syndicaux dans les pays de l'Est, la CGT s'inquiète d'une telle évolution.

Lors d'une conférence internationale de l'Union internationale des syndicats des transports, fin avril à Budapest, son président, le cégétiste Georges Lanoue, a mis en garde contre la transformation de la FSM en une *« organisation sans principes »*, en plaidant au contraire pour une *« organisation qui sache mener de front l'orientation, l'information et les luttes »*. *« La lutte de classes*, a-t-il proclamé, *ça existe bel et bien et ce n'est pas d'abord une question idéologique mais une réalité. »*

« La référence à la lutte des classes »

Dans son compte-rendu, Mme Sylvie Salmon-Tharreau, secrétaire générale de la Fédération des transports CGT, a ainsi expliqué l'enjeu de l'opposition avec... les Soviétiques : *« Un certain nombre d'intervenants des pays d'Europe de l'Est avaient tendance à renvoyer dos à dos capitalisme et socialisme, jetant au passage le bébé avec l'eau du bain, et présentant l'économie de marché comme la perspective déjà bien concrète pour certains de sortir de la crise. La délégation d'Union soviétique (...) défendait l'idée que les barrières idéologiques n'existent plus, que la division syndicale provient d'ailleurs d'une vision par trop idéologique de la situation, qu'il y a fin de la guerre froide. Sans l'avoir dit de but en blanc, l'idée sous-tendue était bien que la référence à la lutte de classes n'était plus de mise. »*

Opposant unité syndicale internationale au sommet (*« un Malte syndical »*) et recherches de convergences à la base et dans les luttes, la CGT, soutenue par certains syndicats d'Amérique latine et du Moyen-Orient, s'oppose à une telle recomposition, voulant au contraire jouer *« un rôle déterminant pour l'existence et le redimensionnement du syndicalisme de classes »*. Alors que l'idée d'une candidature de M. Henri Krasucki à la présidence de la FSM semble perdre du terrain, au point que l'intéressé a réaffirmé le 28 août qu'il ne briguait pas un tel poste, la CGT joue, même si elle s'en défend, le rôle de gardien du temple. Le seul problème est que les piliers du dit temple s'effondrent les uns après les autres...

MICHEL NOBLECOURT

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

Autour de la Meridien International Bank

La BNP approuverait une solution africaine pour la BIAO

Le conflit entre la BNP et bon nombre de gouvernements africains au sujet de l'avenir de la Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest (aujourd'hui en liquidation) semble en voie d'apaisement. M. Alassane Ouattara, gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a trouvé dans la Meridien International Bank Limited, le pivot indispensable à la constitution d'un tour de table. M. Andrew Sardanis, président de la Meridien Bank, est également le patron d'un important groupe spécialisé dans l'import-export, l'hôtellerie et la construction, au chiffre d'affaires 1989 de 500 millions de dollars. Quant à la BNP, qui fut le principal actionnaire de la BIAO, elle s'affirme prête à jouer le jeu... pourvu qu'elle y trouve son compte.

L'offre de reprise de la Meridien Bank auprès du liquidateur, M. Piot, porte sur neuf filiales de la BIAO (Niger, Mali, Togo, Burkina, Congo, République centrafricaine, Gabon, Guinée et Nigéria – laquelle vaut à elle seule autant que toutes les autres). La Meridien s'intéresse également aux filiales du Sénégal, du Cameroun et de Côte-d'Ivoire, mais elle devra négocier avec les gouvernements africains qui en sont devenus les principaux actionnaires. La BNP, de son côté, maintient son offre de reprise mais semble prête à s'effacer devant la Meridien Bank, si les audits en cours lui permettent de tirer au moins 200 millions de francs des actifs de la BIAO. Une mince consolation après une provision globale de 600 millions de francs en 1989.

M. Francis Lagarde prend la présidence de Tuffier et Associés

Suite à la décision du tribunal de commerce de Paris du 4 septembre confiant la reprise du groupe Tuffier à la Cogespar associée à Altus Finance, M. Francis Lagarde, président de la Cogespar a succédé, mercredi 5 septembre, à M. Thierry Tuffier à la présidence de Tuffier et Associés, le holding de la société de Bourse. Les repreneurs ne devraient finalement pas faire appel, comme ils l'avaient envisagé un moment, au jugement du tribunal qui leur impose l'obligation d'apurer les *« suspens »*, ces transactions boursières non dénouées. Cet appel de toute façon n'était pas suspensif.

M. André Azoulay rejoint Eurocom

M. André Azoulay, directeur de la banque Paribas, qui a été plus spécialement en charge des problèmes de communication de la compagnie financière depuis 1979, va rejoindre le groupe publicitaire Eurocom. M. André Azoulay prendra la présidence de la branche Métiers spécialisés du groupe : hors la publicité et l'achat d'espaces, les deux activités majeures d'Eurocom, il aura la responsabilité du développement du groupe dans différentes professions comme les petites *annonces, le télémarketing, le conseil* en ressources humaines...

M. Azoulay sera remplacé à la direction de la communication du groupe Paribas par Mme Véronique Guillot-Pelpel qui quitte la direction de la communication de la Compagnie bancaire.

Devant la réticence des actionnaires

Renault porte à 6,25 dollars par action son OPA sur les camions Mack

Renault Véhicules Industriels (RVI) porte de 6 à 6,25 dollars le prix offert par action pour l'OPA (offre publique d'achat) qu'il a lancée sur le fabricant américain de poids lourds Mack Trucks. RVI détient déjà 44,5 % de Mack et avait décidé, début juillet, de racheter toutes les parts restantes afin de conduire plus librement la restructuration de cette entreprise touchée par le fort recul des ventes de camions aux *Etats-Unis*.

Le nouveau prix a reçu l'accord des deux administrateurs de Mack qui représentent les intérêts des actionnaires minoritaires aux côtés des huit autres représentant Renault. Cet accord est important car, jusqu'à présent, les actionnaires n'avaient été que peu nombreux à accepter l'offre. RVI n'avait réussi à récupérer que 7 % des parts qu'il ne possédait pas. Les administrateurs vont désormais recommander à leurs mandants de vendre et, pour cela, l'OPA est prolongée jusqu'au 20 septembre. Il lui reste toutefois à recevoir l'aval des autorités anti-trust américaines.

Diversification du groupe italien dans le sport

Le fabricant de raquettes Prince passe sous le contrôle de Benetton

Après avoir racheté il y a un an et demi le fabricant de chaussures de ski Nordica et s'être intéressé de très près à Adidas, le groupe italien Benetton confirme ses prétentions dans le domaine des articles de sport. Edizione Spa, le holding financier qui regroupe les participations de la famille Benetton – un ensemble qui pèse, en termes d'activité, près de 1,6 milliard de dollars (8,8 milliards de francs) – vient en effet d'acquérir 80 % de Prince Holdings Inc., groupe du New-Jersey spécialisé dans les équipements pour le tennis et le squash. L'opération a été révélée jeudi 6 septembre par le président de Prince lui-même, lors de l'ISPO, la grande foire des fabricants d'articles de sport qui se déroule actuellement à Munich. Le montant de l'acquisition n'a pas été précisé.

Prince a réalisé l'an passé un bénéfice net de 18 millions de dollars (environ 100 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 158 millions de dollars (870 millions de francs).

□ **Cora-Revillon prend le contrôle de Truffaut.** – Truffaut, société de grandes surfaces spécialisées dans le jardinage, vient de passer sous le contrôle du groupe Cora-Revillon (hypermarchés, édition, parfum, fourrures, cinéma), qui a racheté 67 % des parts à la société de semences Clause, filiale à 50/50 de Rhône-Poulenc et de Lafarge Coppée. Le prix de cession de cette opération n'a pas été révélé. Truffaut, premier de sa spécialité sur le marché français, a réalisé en 1989-1990 un chiffre d'affaires de 700 millions de francs. Le résultat de cet exercice n'a pas été communiqué, mais Truffaut avait en 1988-1989 engrangé un bénéfice de 18 millions de francs. Non coté en Bourse, Cora-Revillon ne communique ni chiffre d'affaires ni résultats.

NEW-YORK, 6 sept. ⬇

Sous la barre des 2 600 points

La séance a été mauvaise jeudi à la Bourse de New-York en raison notamment de la flambée des prix du pétrole qui laisse craindre un regain d'inflation.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes est tombé sous la barre des 2 600 points qu'il avait repassée le 27 août, clôturant à 2 596,29 en baisse de 31,92 points (1,21 %).

Quelque 126 millions d'actions ont été traitées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 949 contre 504, 489 titres étant inchangés.

Les cours du pétrole ont à nouveau fortement progressé alors que le pessimisme grandissait sur une issue rapide de la crise du Moyen-Orient.

Les milieux boursiers, qui anticipaient récemment un relâchement de la politique monétaire de la Fed afin de relancer l'économie américaine en perte de vitesse, ne sont plus convaincus que les taux d'intérêt diminueront à la suite de la vive hausse des cours du pétrole. Certains experts estiment au contraire que les taux d'intérêt pourraient monter davantage, ce qui mettrait la Fed dans une situation plus difficile que celle qu'elle doit affronter actuellement.

Le marché du crédit a par ailleurs manqué de direction : le taux des bons du Trésor à 30 ans fluctuant entre 8,95 et 8,98 % contre 8,97 % mercredi en fin d'après-midi.

VALEURS	Cours du 5 septembre	Cours du 6 septembre
Alcoa	66 3/4	66 3/8
ATT	32 1/8	32 1/2
Boeing	48 3/4	47 1/4
Chase Manhattan Bank	17 5/8	17 3/8
Du Pont de Nemours	36 1/2	35 1/2
Eastman Kodak	41 3/8	40 7/8
Exxon	50 3/4	50 1/4
Ford	34 5/8	34 1/4
General Electric	60 1/4	60
General Motors	38 1/4	37 7/8
Goodyear	23 1/8	22 1/4
IBM	102 3/8	102 3/8
ITT	52 1/8	51 3/4
Mobil Oil	65 3/4	66 3/8
Pfizer	71 1/8	69 3/8
Schlumberger	65 1/4	64 1/2
Texaco	63 7/8	64
UAL Corp. ex-Allegis	92 3/4	92 3/8
Union Carbide	16 1/8	15 7/8
USX	33 3/8	33 3/8
Westinghouse	32 1/4	32
Xerox Corp.	40 3/4	40 1/4

LONDRES, 6 septembre ⬇

Forte baisse

La remontée des cours du pétrole, un regain de tension dans le Golfe, une nouvelle hausse de *la livre et l'ouverture en net repli* de Wall Street ont créé un climat détestable à la Bourse de Londres qui a terminé la journée de jeudi sur un vif repli.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a cédé 31,3 points (-1,4 %) par rapport à la clôture de la veille, à 2 120,9, dans un volume d'échanges de 515,5 millions de titres. Quelque 321,7 millions d'actions avaient changé de mains mercredi.

Le cours du brut repassant au-dessus de 30 dollars le baril a stimulé certaines pétrolières, en particulier Ultramar, mais Burmah *Castrol a terminé en retrait* après la publication de ses résultats.

Les fabricants de matériaux de construction se sont repliés, tirés vers le bas par RMC Group, *déprimé* par la mauvaise performance du secteur la veille.

L'ensemble des autres compartiments ont accusé des pertes.

Les mines d'or se sont légèrement appréciées.

PARIS, 7 septembre =

Mitigé

Après avoir fait grise mine jeudi (– 1,76 %), la bourse a tenté de se reprendre, ou du moins d'amenuiser ses pertes durant une grande partie de la séance. L'indice CAC 40, qui avait ouvert en baisse de 1,12 %, revenait à – 0,30 % en début d'après-midi, peu avant le début de la séance de Wall-Street.

Les intervenants attendaient la publication des chiffres du chômage en août aux Etats-Unis pour en savoir plus sur l'évolution de l'économie américaine, et surtout ils désiraient connaître la réaction de la Bourse new-yorkaise à cette annonce. La légère reprise de la place japonaise quelques heures auparavant a eu peu d'effet sur le marché, car elle était jugée surtout comme un mouvement technique après plus de 7 % de chute en quatre séances.

L'enlisement du conflit dans le Golfe, la hausse des prix du pétrole, l'attente de la rencontre Bush-Gorbatchev à Helsinki prévue dimanche, sont autant d'éléments qui une fois encore ont contribué à l'indécision durant une grande partie de la journée. D'où le faible volume des transactions observées. A titre d'exemple, jeudi, sur le marché à règlement mensuel, les échanges ont péniblement atteint les 1,59 milliard de francs, soit à peine la moitié du montant considéré comme normal pour une journée classique. Dans cette situation d'attente qui n'en finit pas de s'éterniser, les principales hausses étaient emmenées par Penhoët, Salomon, Epeda, ou encore Vallourec. Du côté des baisses figuraient toujours Rhône-Poulenc au lendemain de la publication de ses résultats semestriels, Exor et Centrest.

Sur le marché de l'or, l'once à Londres enregistrait un petit tassement, revenant à 388,85 dollars *contre 390 dollars la veille*.

TOKYO, 7 septembre ⬆

Reprise

Après une nouvelle et sensible baisse en début de journée, la Bourse de Tokyo, a amorcé une reprise en clôture terminant pour la première fois de la semaine sur une note positive.

A la mi-séance, l'indice Nikkei accusait un recul de 1,3 %, tombant *ainsi à son plus bas niveau de l'année*, avant de gagner 0,6 % par rapport à la veille à 23 962,07 points, soit un gain de 150,16 points. Malgré cette reprise, cet indice a cédé 7,76 % durant la semaine.

La crise dans le Golfe et les inquiétudes que suscite la hausse des prix du pétrole ont encore pesé lourdement sur le marché, provoquant des ventes dans presque tous les secteurs, ont indiqué les opérateurs. En fin de journée, des investisseurs sont toutefois partis à la quête de bonnes affaires.

VALEURS	Cours du 6 septembre	Cours du 7 septembre
Akai	640	630
Bridgestone	1 170	1 180
Canon	1 610	1 640
Fuji Bank	2 230	2 210
Honda Motors	1 490	1 490
Matsushita Electric	1 730	1 770
Mitsubishi Heavy	770	780
Sony Corp.	6 950	7 050
Toyota Motors	1 920	1 950

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Le groupe André acquiert 50 % de Kookaï.** – Déjà propriétaire des griffes Adolphe Lafont (vêtements de travail), Creeks et Caroll International (articles de maille), le chausseur André – qui a créé, en outre, le réseau de distribution La Halle aux Vêtements – a acquis 50 % de Kookaï et Kookoo au terme d'un accord signé mercredi 5 septembre avec les actionnaires de ce spécialiste de la maille pour jeunes. Créée en 1983, Kookaï a réalisé l'an passé un bénéfice net de 40 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 400 millions de francs. Elle s'appuie sur un réseau de 250 boutiques franchisées à travers le monde. Cette prise de participation devrait permettre à André de réaliser plus du tiers de son activité (6,5 milliards de francs l'an dernier) dans le secteur du prêt-à-porter.

□ **Saint-Louis s'attaque aux surgelés en Espagne.** – Le groupe Saint-Louis a pris une participation de 60 % dans le capital de l'espagnol Frudesa (plats préparés, surgelés, négoce). Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Frudesa, qui détient 20 % du marché espagnol des surgelés, a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs et emploie un bon millier de salariés. Le communiqué publié par le groupe Saint-Louis mardi 4 septembre précise que Frudesa sera intégrée à Euralim, la filiale de Saint-Louis qui regroupe William Saurin, Royal Champignon et Gorcy, participations du groupe dans les plats cuisinés et les légumes en conserve.

□ **Ciments français : hausse de 25 % du chiffre d'affaires consolidé au premier semestre.** – Ciments français a enregistré un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 29,5 % pour le premier semestre 1990 (7,29 milliards de francs contre 5,63 milliards au premier semestre 89), malgré un ralentissement de la croissance de certains marchés et sous l'effet de l'élargissement du groupe. Sur le total de l'activité, la part des ciments est en hausse *de 25,6 % avec 3,56 milliards (contre* 2,83 milliards) et celle des matériaux de construction en hausse de 33,4 % avec 3,72 milliards (contre 2,79 milliards).

□ **DMC : augmentation de 10 % du bénéfice net semestriel.** – Le groupe textile français DMC (Dollfus, Mieg et Compagnie) a réalisé un résultat net consolidé (part du groupe) de 147 millions de francs au premier semestre, en hausse de 10 % sur celui réalisé au cours des six premiers mois de 1989.

« En dépit de la morosité du marché, l'année 1990 devrait être en ligne avec les prévisions et marquer, pour la 9e année consécutive, une amélioration de l'activité des résultats », commente le groupe dirigé par M. Julien Charlier.

L'an dernier, DMC avait affiché un bénéfice net (part du groupe) de 291 millions de francs pour des ventes totales supérieures à 10 milliards de FF. Sur les six premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé de DMC s'est établi à 5,365 milliards de FF (+10 % par rapport au premier semestre 1989), sans variation de périmètre significative.

□ **Rossmann, troisième groupe français du papier-carton.** – Le groupe alsacien Rossmann SA a pris le contrôle de deux sociétés dans le secteur du carton ondulé pour l'emballage.

Après ces deux acquisitions, Rossmann devient un groupe employant 2 300 personnes en France, en Italie, en Espagne et dans plusieurs pays africains (Côte-d'Ivoire, Cameroun, etc.). Rossmann a repris 34 % des Cartonneries d'Auvergne au prix de 15 millions de francs. Sa participation atteint ainsi 68 %. Simultanément, la Société française de fabrication de papiers ondulés (SOFPO), filiale à 75 % de Rossmann, a acheté 34 % supplémentaires de SICAL, portant sa participation totale à 68 %. L'investissement est dans ce cas de 65 MF. Dans les deux cas, le vendeur est la société Marceau Investissement.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnaud Associes	405	400
Asystel	105	....
B.A.C.	179 80	179 80
Bqe Tarneaud	170	170
B.I.C.M.	800	....
Boiron (Ly)	387	400
Bosset (Lyon)	204	....
Câbles de Lyon	2800	2832
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1080	1051
Calberson	435	433
Cardif	485	470
C.E.E.	360	360
C.E.G.E.P.	280	258 90
C.F.P.I.	250	240
Ciments d'Origny	532	547
C.N.I.M.	1050	1050
Codetour	285	285
Comareg	310	306
Conforama	827	815
Creeks	310 10	318
Dafsa	210 50	....
Dauphin	555	....
Demachy Worms Cie	575	575
Desquenne et Giral	256	248 40
Devanlay	871	890
Deville	468	454
Dollfus	165	168
Editions Belfond	256	254
Elysee Invest	11 55	11 60
Europ. Propulsion	365	362
Finacor	171	....
Geronor	850	....
GFF (group.fon.f.)	398	386 10
Grand Livre	426	427
Gravograph	185	187
Guimoil	816	815
I.C.C.	237	235
IDIA	315	313
Idianova	130	133 90
I.M.S.	1060	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IM2	280	280
I.P.B.M.	129	129
Loca Investis.	298 10	300
Locamic	106	109
Matra Comm.	150	145
Métal.Minière	186	190
Molex	180	180
Navale-Delmas	820	800
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	592	591
Presbourg	87 30	90
Présence Assur.	350 40	....
Publ.Filipacchi	492	491 80
Razel	578	570
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	319
St-H. Matignon	218	219
S.C.G.P.M.	505	485
Segin (Li.)	271 60	260 80
Select Invest (Ly)	103	103
Serbo	450	450
S.M.T. Goupil	198	198
Sopra	185	185
Supra	185	180
TF1	266	261
Thermador H. (Ly)	252	252
Unilog	174 50	174 90
Union Fin. de Fr.	400	395
Vial et Cie	136	139
Y. St-Laurent Groupe	849	816

Marché des options négociables le 6 sept. 1990

Nombre de contrats : 16 670

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	520	22	–	–	–
CGE	520	13,10	41	14	30
Elf-Aquitaine	680	–	33	30	42
Eurotunnel SA-PLC	50	3,20	3	7	8
Euro Disneyland SC	80	–	–	2,50	–
Havas	525	9	30	–	–
Lafarge-Coppée	400	2	9	65	64,90
Michelin	80	1,40	4	9	12
Midi	920	–	–	36	–
Paribas	520	–	18	–	–
Pernod-Ricard	–	–	–	–	–
Peugeot SA	560	15	47	45	60
Rhône-Poulenc CI	260	5,50	–	25	20
Saint-Gobain	400	10	27	20	–
Source Perrier	1 500	–	–	180	–
Société générale	520	–	11	–	–
Suez Financière	320	11	26	12	21
Thomson-CSF	90	–	11	3,40	5

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 sept. 1990
Nombre de contrats : 58 097.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	97,48	97,54	97,58
Précédent	97,64	97,66	97,44

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
99	0,92		2,35	

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,22 F ⬆

Le dollar s'échangeait en légère hausse vendredi 7 septembre par rapport à la cotation officielle de jeudi (5,2285 F contre 5,2055), mais était stable par rapport à ses cours de clôture, la veille à New-York. En revanche, la devise américaine continuait de perdre du terrain contre le yen.

FRANCFORT	6 septembre	7 septembre
Dollar (en DM)	1,5595	1,56

TOKYO	6 septembre	7 septembre
Dollar (en yens)	141,65	140,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 septembre) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (6 septembre) .... 8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	5 sept.	6 sept.
Valeurs françaises	79	77,40
Valeurs étrangères	84,60	84,30
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	446,42	446,92
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 638,32	1 609,51

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	5 sept.	6 sept.
Industrielles	2 628,22	2 596,29

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	5 sept.	6 sept.
Industrielles	1 672,20	1 639,90
Mines d'or	192,30	193,60
Fonds d'Etat	78,67	78,61

TOKYO

	6 sept.	7 sept.
Nikkei Dow Jones	23 811,91	23 962,07
Indice général	1 846,03	1 845,93

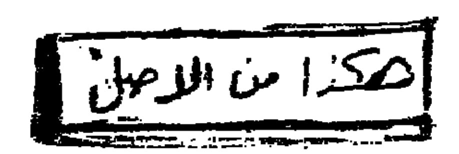
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,2250	5,2270	+ 85	+ 95	+ 185	+ 225	+ 600	+ 660
$ can.	4,4888	4,4944	– 112	– 73	– 213	– 123	– 432	– 293
Yen (100)	3,7228	3,7269	+ 50	+ 65	+ 100	+ 150	+ 326	+ 387
DM	3,3496	3,3524	+ 44	+ 59	+ 95	+ 129	+ 257	+ 315
Florin	2,9713	2,9741	+ 36	+ 49	+ 80	+ 111	+ 234	+ 283
FB (100)	16,2976	16,3140	+ 11	+ 195	+ 170	+ 472	+ 697	+ 1239
FS	4,0008	4,0054	+ 65	+ 91	+ 120	+ 172	+ 351	+ 434
L (1 000)	4,4888	4,4944	– 4	+ 35	– 38	+ 23	– 257	– 126
£	9,8857	9,8947	– 404	– 370	– 807	– 708	– 1988	– 1831

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	7 15/16	8 3/16	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16
Yen	7 1/2	7 3/4	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16
DM	7 15/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4	9 1/16	9 5/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	4 1/4	4 3/4	7 5/8	7 3/4	8	8 1/8	8 7/16	8 9/16
L(1000)	3 1/2	4 1/2	9 1/2	10	10 1/8	10 5/8	11	11 1/2
£	14 13/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	14 7/8	15	14 11/16	14 13/16
F franç.	9 15/16	10 3/16	10	10 1/8	10 1/8	10 1/4	10 7/16	10 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carbone Lorraine	812	810	Lambert Frères	333 10	282 90 o	Télémécanique Elect.	4450	4450
Case Poclain	20 80	21	Lille Bonnières	1655	1553	Testut-Aequitas	880	880
C.E.G.F (Frigor.)	388	385 50	Loca-Expansion	289	282 10	Tour Eiffel	298	....
Centenaire Blanzy	545	535	Locafinancière	475	470	Ulliner	948	950
Cerabati	119	....	Locatel	306 50	305	U.T.A.	2150	2349 d
Champex Ny	138 70	....	Louis Vuitton	725	720	Vicat	390	380
CIC (CIP)	192	190 50	Louvre	4098	4021	Vinipex	1750	1750
C.I.M.	730	730	Lucia	1899	1899	Virax	175	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	....	Machines Bull	45	45 10	Waterman	1500	1500
Clause	449	....	Mag. Uniprix	166	....	Maroc Sté Brasserie	281	....
Cofimeg	300	295	Magnant	625	607			

Étrangères

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	300	....
Baisoni	815	....
Calciphos	192	192
C G H Cogenhor	102	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	730	675
Drouot Assurances	174 80	174 80
EF Antargaz	1901	....
Europ. Accum.	68 20	68
Gechot S.A.	75 20	75 20
Guy Degrenne	400	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	312	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Paternelle RD	800	800
Particip. Percier	348	....
Rorento N.V.	174	....
St-Gobain-Emballage	1995	....
Serna Mesra	310	...
S.E.P.R.	1522	....
Sieli	378	....
S.P.R. act. B	385	....
Ufinex	380	....
Wonder	988	755 o

SICAV (sélection) 6/9

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 205	5 228	5 020	5 470
Ecu	6 942	6 939	....	....
Allemagne (100 dm)	335 150	334 990	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 307	16 293	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 380	297 280	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 493	4 492	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 600	87 670	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 942	....	9 600	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 382	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	401 760	....	390	415
Suède (100 krs)	91 030	....	88 500	94 500
Norvège (100 k)	86 550	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 631	....	46 100	49 200
Espagne (100 pes)	5 313	....	5 150	5 750
Portugal (100 esc)	3 788	....	3 600	4 300
Canada (1 $ can)	4 521	....	4 350	4 760
Japon (100 yens)	3 893	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/9
Or fin (kilo en barre)	65300	65600
Or fin (en lingot)	65300	65700
Napoléon (20f)	412	412
Pièce Fr (10 f)	390	.....
Pièce Suisse (20 f)	485	481
Pièce Latine (20 f)	381	382
Souverain	483	486
Pièce 20 dollars	2310	2300
Pièce 10 dollars	1350	1320
Pièce 5 dollars	835	.....
Pièce 50 pesos	2525	2480
Pièce 10 florins	386	385

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ● : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

La crise du Golfe

Divergences à l'ONU sur l'aide éventuelle aux populations civiles d'Irak et du Koweït

L'unanimité sans précédent qui s'était dégagée au Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise du Golfe paraît se lézarder au *sujet de l'aide humanitaire* à l'Irak. Les points d'interrogation s'accumulent. Que dit exactement la résolution 661 sur l'aide humanitaire ? Quels sont les critères de celle-ci ? Qui devrait distribuer les produits alimentaires et à qui ? Ce sont des questions fondamentales pour certains membres qui ne semblent pas pressés d'y répondre.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Jeudi soir 6 septembre, après plusieurs heures de consultation à huis clos, les quinze membres du Conseil (qui constituent le comité des sanctions) ont décidé de charger le secrétaire général de l'ONU, avec la contribution des organisations non gouvernementales (ONG), d'une évaluation de la situation alimentaire en Irak et au Koweït occupé. Des diplomates en poste à l'ONU mettent en doute les informations selon lesquelles l'Iran, la Chine et l'Inde seraient prêts à envoyer en Irak et au Koweït des vivres et des médicaments, lesquels ne sont pas soumis à l'embargo. D'une part, ils estiment que Pékin ne violera pas la résolution du Conseil qu'il a votée, et d'autre part, des représentants iraniens ont démenti eux-mêmes le contenu de ces informations. *Quant à l'Union soviétique*, elle semble estimer que les produits alimentaires doivent bénéficier d'une *« immunité »*, afin que les populations civiles ne souffrent pas des sanctions. *« Il faut sanctionner les produits destinés à l'armée irakienne »*, a indiqué le porte-parole du ministère des affaires étrangères à Moscou.

Les Français, les Britanniques et les Américains ont eu une attitude plus ferme. Selon un diplomate français, *« nous avons une vision très restrictive en ce qui concerne les produits alimentaires, nous pensons que cette question devrait être examinée cas par cas par le comité des sanctions »*. Jeudi matin, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, avait informé les membres du Conseil de sécurité des résultats de sa rencontre d'Amman avec le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz. Devant la presse, il s'est déclaré prêt à reprendre les discussions avec l'Irak *« s'il était assuré de résultats positifs »*. Au cours de ces entretiens, a révélé M. Perez de Cuellar, le ministre irakien se serait plaint du fait qu'il ait fallu sept ans au Conseil de sécurité pour adopter la résolution 598 mettant fin à la guerre entre l'Iran et l'Irak, alors qu'en sept heures ce même Conseil avait adopté la résolution 660 condamnant l'Irak.

La délégation française a d'autre part proposé l'envoi d'un émissaire du secrétaire général au Koweït pour se rendre compte de la situation des ambassades et déterminer les besoins éventuels du pays en aide humanitaire.

Par ailleurs, le comité des sanctions, qui reprendra ses travaux lundi 10 septembre, pourrait adopter une résolution visant à venir en aide à la Jordanie.

AFSANE BASSIR POUR

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 7 septembre 1990 a été tiré à 538 906 exemplaires.

Forte hausse de la cote de popularité de M. Mitterrand

La cote de popularité du président de la République a gagné sept points au mois d'août par rapport à juillet, et celle du premier ministre, M. Michel Rocard, augmente de quatre points, selon le baromètre Louis Harris, publié jeudi 6 septembre par *l'Express*. Selon ce sondage, 61 % des Français approuvent l'action du président de la République (au lieu de 54 % en juillet) et 28 % (– 6points) la désapprouvent. 57 % des Français approuvent l'action de M. Rocard (au lieu de 53 % en juillet), tandis que 28 % (– 4 points) sont d'un avis contraire. Ce sondage a été réalisé les 30 et 31 août 1990 auprès d'un échantillon de 1 005 personnes, selon la méthode des quotas.

□ **Inculpation du meurtrier présumé d'un policier tué à Melun.** – Jean-Pierre Albino, meurtrier présumé du sous-brigadier Christophe Larcher, abattu à Melun (Seine-et-Marne) le 3 septembre (*le Monde* du 4 septembre), a été inculpé d'homicide volontaire et de tentative d'homicide volontaire, mercredi 5 septembre, et placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Abattu en service commandé devant une discothèque où il avait été envoyé pour mettre de l'ordre, Christophe Larcher, membre du corps urbain de la police nationale de Melun, vient d'être cité à l'ordre de la nation par le premier ministre, sur proposition du ministre de l'intérieur.

Le projet d'aménagement de Port-Fréjus

M. François Léotard présente un Livre blanc à la presse

M. François Léotard, député (PR) et maire de Fréjus, a présenté à la presse, jeudi 6 septembre, un Livre blanc sur le projet d'aménagement de Port-Fréjus. Celui-ci est contesté, depuis de nombreux mois, notamment par un promoteur exproprié, M. René Espanol, qui mène contre la municipalité une véritable guérilla juridique.

NICE

de notre correspondant régional

Bien qu'il se soit fixé comme règle de conduite de ne pas répondre à ses détracteurs – et aux journaux qui se font l'écho de leurs accusations – M. Léotard a estimé le moment venu de s'expliquer, jeudi 6 septembre. Le Livre blanc sur Port-Fréjus, un document d'une centaine de pages rédigé sous la responsabilité de la majorité du conseil municipal, répond, comme il le précise dans la préface, à un *« triple besoin »*. A savoir, *« rétablir, d'abord, une vérité qui a été soigneusement malmenée, pendant de longs mois, au profit d'intérêts spéculatifs et politiciens (...), associer la population de Fréjus à une œuvre de longue haleine »* et *« remercier les artisans de ce qui est déjà un succès »*.

Il évoque, en particulier, *« l'ampleur de l'action de désinformation engagée à propos de ce dossier »* qu'il impute à *« l'incompétence juridique fâcheuse de certains commentateurs »*. Alors que l'opération de Port-Fréjus *« correspond à une philosophie libérale, qu'elle est et qu'elle sera menée sans recours à l'impôt, sans déficit, avec le concours de partenaires privés. Et que tout cela gêne beaucoup de bons esprits nourris trop longtemps au lait de (...) de l'économie administrée »*. Loin de lui l'intention de contester la légitimité d'une opposition au projet. Mais il ne pense pas que *« l'opposition, ce soit la démolition »*, pas plus que *« la critique ce soit le mensonge et encore moins la diffamation »*.

Le maire de Fréjus revendique *« pleinement une totale et constante responsabilité dans l'élaboration, le déroulement et le suivi de cet important projet d'urbanisme, dans ses qualités comme dans ses défauts »*.

« Eviter une flambée des prix »

Le Livre blanc passe longuement en revue les différents aspects de la création de Port-Fréjus qui consiste à réaliser, dans un délai de huit à dix ans, un port de 740 places, 2 500 à 3 000 logements et 200 commerces. Le document insiste, notamment, sur l'origine du projet, dont la première municipalité dirigée par M. Léotard, en 1977, aurait pris l'initiative pour *« éviter une flambée des prix »*. Il justifie également, en ce qui concerne la procédure d'acquisition, l'intervention d'une société d'économie mixte, la SEMAF, dans laquelle la municipalité détient 60 % du capital, ainsi que le recours à la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP), la municipalité s'efforçant, en l'occurrence, *« d'atténuer la rigueur des dispositions du code de l'expropriation »* (cinq propriétaires, sur les soixante-trois concernés, ayant accepté de vendre leurs terrains à l'amiable).

Le Livre blanc souligne, notamment, que *« ni le tribunal administratif ni le conseil d'Etat (...) qui ont successivement annulé, « pour vice de forme »*, la première DUP, *« n'ont mis en cause le caractère d'utilité publique du projet »*. Il admet, certes, que l'ordonnance d'expropriation, désormais privée *de toute base légale, ne peut* qu'être annulée, à son tour, par la Cour de cassation. Mais cette annulation, souligne-t-il, *« n'aura aucune conséquence vis-à-vis des propriétaires »* qui ont vendu leurs terrains à l'amiable.

Quoi qu'il en soit, indique-t-il encore, la concertation au sujet de l'aménagement de la zone a été conduite conformément à la loi (nombreuses réunions avec les associations, exposition publique du projet). 80 % des personnes consultées dans un sondage ayant approuvé l'opération. Quant à la *vente des terrains, sur la base de* l'estimation des Domaines, *« la plupart des propriétaires auraient obtenu, à coup sûr, un moindre dédommagement si les acquisitions avaient été négociées par et pour le compte d'aménageurs de statut privé »* et il n'y a pas, d'autre part, *« de distorsion spéculative entre le prix d'achat des terrains et le prix moyen de revente des lots aménagés et viabilisés »*.

« Le plaideur et l'initié »

Bien qu'il se soit décerné un brevet de courtoisie, M. Léotard a vivement pris à partie M. René Espanol en invitant la presse *« à se pencher sur son passé »*. *« Regardez un peu*, a-t-il suggéré, *ce qui s'est passé à Madagascar où il a laissé un sillage de contentieux à la limite du code pénal. Mais il n'a pas été poursuivi car il est parti avant. J'observe*, a-t-il également ironisé, *qu'il pourrait faire l'objet d'un très beau livre de Sulitzer qui pourrait s'intituler « le Plaideur et l'Initié », mélangeant Molière et la Société générale. C'est rare de trouver sur son chemin quelqu'un qui a tel goût pour la justice (...) et qui a, aussi, cette volonté d'être au courant, avant tout le monde, d'un projet dans lequel il s'est inscrit pour gagner un maximum d'argent. »* Une déclaration jugée *« diffamatoire »* par M. Espanol, qui s'est indigné qu'un *« homme politique prétendant aux plus hautes fonctions puisse ainsi perdre toute mesure »*.

La conférence de presse tenue par le maire de Fréjus a coïncidé, enfin, avec l'annonce de deux décisions de justice. La première, prise par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui a rejeté une demande de M. Espanol visant à obtenir un sursis à exécution des travaux sur la parcelle dont il se considère toujours propriétaire. La seconde émanant de la chambre criminelle de la cour de cassation qui a désigné la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon pour instruire une plainte en délit d'ingérence déposée par M. Espanol, le 22 mai dernier, contre M. Léotard et cinq autres personnes.

Interrogé par une journaliste de Radio-France Provence, M. Léotard s'est refusé à tout commentaire. *« Vous pourriez être accusée*, lui a t-il simplement rétorqué, *de l'assassinat de votre grand-mère. C'est la même chose. Ce système est extrêmement malsain ! »* Juridiquement, la saisine de la juridiction lyonnaise ne préjuge en rien, il est vrai, de l'inculpation du maire de Fréjus.

GUY PORTE

□ **Appel du parquet de Lyon contre la remise en liberté de deux détenus.** – Le parquet de Lyon a fait appel, jeudi 6 septembre, de la décision prise par la cinquième chambre du tribunal correctionnel de remettre en liberté deux détenus incarcérés depuis quatorze mois et dont le procès dans une affaire d'escroquerie a été renvoyé trois fois depuis le 28 juillet. Présidé par M. Marcel Lemonde, le tribunal s'était appuyé sur la Convention européenne des droits de l'homme qui condamne les abus de la détention provisoire en France (*le Monde* du 6 septembre). La décision de remise en liberté n'a été suivie d'effet que pour l'un des détenus, l'autre ayant été condamné à deux ans de prison dans une autre affaire.

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Je suis câblée

Vous me verriez, ce matin, *entre mon* Coyote qui me balance de minute en minute des dépêches d'agence en provenance du monde entier et mon écran de télé – on vient de me câbler – ouvert sur l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis, merci la RAI, ZDF, BBC et CNN, je tournicote, la bouche ouverte, dans mon bocal. Et je me cogne de vitre en vitre, à Bush, aux agriculteurs en colère, à Saddam Hussein, aux gamins torturés par les escadrons de la mort brésiliens, à la guerre du Golfe, et au petit roi de Jordanie, sans oublier mon Mimi, le retour des otages et la rentrée scolaire.

Ils montent et ils descendent des passerelles d'avion ou d'hélicoptère, ils balancent des carcasses de mouton dans tous les sens, ils protestent, ils donnent des conférences de presse, ils agonisent dans des mares de sang sur les trottoirs de Rio, et ils s'interrogent dans toutes les langues sur les résultats de l'embargo. Moi, entre Bagdad, Moscou, Marseille, Tokyo, le Qatar, Belfast et Flushing Meadow, je suis complètement déboussolée.

Attachée à mon fauteuil non-fumeur, le nez collé à mon hublot électronique, je ne sais plus ni où ni qui je suis. Faut vraiment que je fasse un énorme effort de concentration pour arriver à remplir ma fiche de débarquement. Nom : Gorby. Prénom : François. Nationalité : koweïtienne. Situation de famille : orphelin. *Adresse : Maison Blanche.* Profession : entraîneur de foot.

Non, qu'est-ce que je raconte, journaliste. Ou plutôt garçon de courses. On me sonne, je vais chercher et je livre aux quatre coins de la planète des messages en mots, en sons ou en images dans des boîtes tellement bourrées que plus personne n'a le temps de trier et de digérer ce monstrueux courrier. Vous me direz : *Suffit d'appuyer sur un bouton* pour en être débarrassé. Oui, bien sûr. D'ailleurs aujourd'hui c'est exactement ce que j'ai fait. Simplement j'ai oublié de garder la seule info qui m'intéressait vraiment : le bulletin météo. *Au lieu de me préoccuper du sort des boys ensablés* dans le désert saoudien, j'aurais mieux fait de me demander s'il allait pleuvoir sur le 14e arrondissement de Paris. Et me voilà prise sous des averses d'informations. Sans parapluie.

Les élections municipales de Fleurance (Gers)

Ouverture et mêlée en pays de rugby

Le premier tour des élections municipales partielles de Fleurance (Gers), organisé à la suite du scrutin de mars 1989, est fixé au dimanche 9 septembre. En mars 1989, M. Maurice Mességué (div. d.), maire sortant de la troisième commune du département de 6 548 habitants qui conduisait une liste apolitique avait été devancé de quarante et une voix par M. Claude Gallardo, son ancien premier adjoint, passé dans le camp de la majorité présidentielle. Au terme d'une chaude campagne, les deux protagonistes de mars 1989 se retrouvent face à face dimanche.

FLEURANCE

de notre correspondant

Quand on s'appelle Maurice Mességué et que l'on est maire de Fleurance depuis dix-huit ans, on finit par croire que cela durera encore et toujours. Autant dire la surprise du phytothérapeute au soir du 12 mars 1989. Pour lui, il ne faisait pas de doute que Fleurance, c'était Mességué et Mességué, c'était Fleurance. Il le croyait tellement *que, mars 1989*, il n'avait pas, *de son* propre aveu, pris la peine de faire campagne. Parti à la reconquête de son fauteuil de maire, M. Mességué est passé d'un excès à l'autre au point que, saisi par un des colistiers de M. Gallardo, il a été condamné par le juge des référés à mettre un terme à son offensive publicitaire durant la campagne officielle.

M. Mességué dont la profession de foi ressemble à une déclaration d'amour organisée autour du thème « J'aime Fleurance », est parti, « bille en tête », contre la gestion de la municipalité Gallardo, *jugée trop dispendieuse.* *« Avec dix-huit mois de gestion et l'épée de Damoclès de l'invalidation sur la tête, notre bilan est largement positif »*, réplique M. Gallardo.

Les colistiers du maire sortant ironisent : *« On ne peut pas comme M. Mességué dire «* J'aime Fleurance *» alors qu'il n'a jamais habité la ville et que depuis dix-huit mois il a déserté les séances du conseil municipal. »* Mais ce sont surtout *les « méthodes » – « clientélisme et gratifications comme au dix-neuvième siècle »*, dit-il – de l'ancien maire que dénonce M. Gallardo. Celui qu'on appelle ici « le mage de Fleu*rance » n'est pas avare de ses deniers.* Ce Marcel Dassault gascon a renforcé l'équipe de rugby locale par de très nombreux joueurs, et avait avant le scrutin de 1989 promis de financer une caserne de pompiers sur ses propres deniers. Cette fois, le phytothéra*peute, qui roule* en *Rolls*, est encore allé plus loin. Il envisage tout simplement de léguer *« beaucoup »* de ses biens à la commune.

Et la politique ? Au vu des propositions des candidats concernant les filières agroalimentaires écologiques, le grand vainqueur pourrait bien être le parti Vert... pourtant totalement absent. Mais, surtout, ce n'est pas tous les jours qu'un candidat appartenant à la France unie mène une liste majorité présidentielle soutenue par des socialistes qui tiennent pourtant tous les pouvoirs en Gascogne. M. Gallardo a reçu le soutien *de deux ministres*, MM. Durafour et Soisson, qui se sont successivement déplacés en Gascogne. L'ouverture politique passe mieux ici qu'ailleurs... peut-être parce que l'ouverture est un geste naturel en pays de rugby. Tout comme la mêlée.

DANIEL HOURQUEBIE

M. Hubert Védrine invité du « Grand Jury *RTL*-le Monde »

M. Hubert Védrine, porte-parole de la présidence de la République sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 9 septembre, de 18 H 30 à 19 H 30.

M. Védrine, ancien conseiller diplomatique de M. Mitterrand répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Amalric du *Monde* et de Dominique Pennequin et de Pierre-Marie Christin, de *RTL*, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

هكذا من الأصل